# HISTOIRE NATURELLE.

## QUADRUPÈDES.

### TOME NEUVIÈME.

# HISTOIRE NATURELLE

## PAR BUFFON,

DÉDIÉE AU CITOYEN LACEPEDE,
MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

---

*QUADRUPEDES.*

TOME NEUVIEME.







A PARIS,

A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE
DE P. DIDOT L'AÎNÉ, GALERIES DU LOUVRE, N° 3,
ET FIRMIN DIDOT, RUE DE THIONVILLE, N° 116.

AN VII. — 1799.

LE RHINOCEROS D'AFRIQUE.

J. J. Pauquet S.

# HISTOIRE NATURELLE.

## ADDITION A L'ARTICLE DU RHINOCÉROS *.

Nous avons vu un second rhinocéros nouvellement arrivé à la ménagerie du roi. Au mois de septembre 1770, il n'étoit âgé que de trois mois, si l'on en croit les gens qui l'avoient amené : mais je suis persuadé qu'il avoit au moins deux ou trois ans ; car son corps, y compris la tête, avoit déja huit pieds deux pouces de longueur sur cinq pieds

* Tome IV, page 271.

six pouces de hauteur, et huit pieds deux pouces de circonférence. Observé un an après, son corps s'étoit alongé de sept pouces, en sorte qu'il avoit, le 28 août 1771, huit pieds neuf pouces, y compris la longueur de la tête, cinq pieds neuf pouces de hauteur, et huit pieds neuf pouces de circonférence. Observé deux ans après, le 12 août 1772, la longueur de son corps, y compris la tête, étoit de neuf pieds quatre pouces; la plus grande hauteur, qui étoit celle du train de derrière, de six pieds quatre pouces, et la hauteur du train de devant étoit de cinq pieds onze pouces seulement. Sa peau avoit la couleur et la même apparence que l'écorce d'un vieil orme, tachetée en certains endroits de noir et de gris, et dans d'autres repliée en sillons profonds, qui formoient des espèces d'écailles. Il n'avoit qu'une corne de couleur brune, d'une substance ferme et dure. Les yeux sont petits et saillans; les oreilles larges et assez ressemblantes à celles de l'âne; le dos, qui est creux, semble être couvert d'une selle naturelle; les jambes sont courtes et très-grosses; les pieds arrondis par-derrière, avec des sabots par-devant, divisés en trois

parties; la queue est assez semblable à celle du bœuf, et garnie de poils noirs à son extrémité. La verge s'alonge sur les testicules, et s'élève pour l'écoulement de l'urine, que l'animal pousse assez loin de lui, et cette partie paroît fort petite relativement à la grosseur du corps; elle est d'ailleurs très-remarquable par son extrémité, qui forme une cavité comme l'embouchure d'une trompette : le fourreau ou l'étui dont elle sort, est une partie charnue, d'une chair vermeille semblable à celle de la verge; et cette même partie charnue qui forme le premier étui, sort d'un second fourreau pris dans la peau, comme dans les autres animaux. Sa langue est dure et rude au point d'écorcher ce qu'il lèche : aussi mange-t-il de grosses épines sans en ressentir de douleur. Il lui faut environ cent soixante livres de nourriture par jour. Les Indiens et les Africains, et sur-tout les Hottentots, en trouvent la chair bonne à manger. Cet animal peut devenir domestique en l'élevant fort jeune, et il produiroit dans l'état de domesticité plus aisément que l'éléphant.

« Je n'ai jamais pu concevoir (dit avec raison M. de Paw) pourquoi on a laissé en Asie le rhinocéros dans son état sauvage sans l'employer à aucun usage, tandis qu'il est soumis en Abissinie, et y sert à porter des fardeaux.

M. de Buffon, dit M. le chevalier Bruce, a conjecturé qu'il y avoit au centre de l'Afrique des rhinocéros à deux cornes; cette conjecture s'est vérifiée. En effet, tous les rhinocéros que j'ai vus en Abissinie ont deux cornes : la première, c'est-à-dire, la plus proche du nez, est de la forme ordinaire; la seconde, plus tranchante à la pointe, est toujours plus courte que la première : toutes deux naissent en même temps; mais la première croît plus vîte que l'autre, et la surpasse en grandeur, non seulement pendant tout le temps de l'accroissement, mais pendant toute la vie de l'animal. »

D'autre part, M. Allamand, très-habile naturaliste, écrit à M. Daubenton, par une lettre datée de Leyde, le 31 octobre 1766, dans les termes suivans :

« Je me rappelle une chose qu'a dit M. Par-

sons, dans un passage cité par M. de Buffon : il soupçonne que les rhinocéros d'Asie n'ont qu'une corne, et que ceux du cap de Bonne-Espérance en ont deux. Je soupçonnerois tout le contraire. J'ai reçu de Bengale et d'autres endroits de l'Inde, des têtes de rhinocéros toujours à doubles cornes, et toutes celles qui me sont venues du Cap n'en avoient qu'une. »

Ceci paroît prouver ce que nous avons déja dit, que ces rhinocéros à doubles cornes forment une variété dans l'espèce, une race particulière, mais qui se trouve également en Asie et en Afrique.

Nous avons fait dessiner une de ces doubles cornes de rhinocéros, vue des deux faces.

---

# SECONDE ADDITION

## A L'ARTICLE

# DU RHINOCÉROS,

Par M. le professeur ALLAMAND.

M. de Buffon a très-bien décrit le rhinocéros d'Asie, et il en a donné une figure qui est fort exacte *. Il n'avoit aucune raison de soupçonner que le rhinocéros d'Afrique en différât; aucune relation n'a insinué que ces animaux ne fussent pas précisément semblables dans tous les lieux où ils se trouvent : il y a cependant une très-grande différence entre eux. Ce qui frappe le plus quand on voit un rhinocéros, tel que celui que M. de Buffon a décrit, ce sont les énormes plis de sa peau qui partagent si singulièrement son corps, et qui ont fait croire à ceux qui ne l'ont apperçu que de loin, qu'il étoit tout couvert de boucliers. Ces plis ne se font

* Tome IV, page 271.

point remarquer dans le rhinocéros d'Afrique, et sa peau paroît tout unie. Si l'on compare la figure que j'en donne avec celle qu'en a donnée M. de Buffon, et qu'on fasse abstraction de la tête, on ne diroit pas qu'elles représentent deux animaux de la même espèce. C'est encore à M. le capitaine Gordon que l'on doit la connoissance de la véritable figure de ce rhinocéros d'Afrique, et l'on verra dans la suite que l'histoire naturelle lui a bien d'autres obligations. Voici le précis de quelques remarques qu'il a ajoutées au dessin qu'il m'en a envoyé.

Le rhinocéros est nommé *nabal* par les Hottentots, qui prononcent la première syllabe de ce mot avec un claquement de langue qu'on ne sauroit exprimer par l'écriture. Le premier coup d'œil qu'on jette sur lui, fait d'abord penser à l'hippopotame, dont il diffère cependant très-fort par la tête : il n'a pas non plus la peau aussi épaisse, et il n'est pas aussi difficile de la percer qu'on le prétend. M. Gordon en a tué un à la distance de cent dix-huit pas, avec une balle de dix à la livre ; et, pendant le voyage qu'il a fait dans l'intérieur du pays avec M. le gouverneur

Plettenberg, on en a tué une douzaine : ce qui fait voir que ces animaux ne sont point à l'épreuve des coups de fusil. Je crois cependant que ceux d'Asie ne pourroient pas être facilement percés ; au moins j'en ai porté ce jugement en examinant la peau de celui dont M. de Buffon a donné la figure, et que j'ai eu occasion de voir ici.

Les rhinocéros d'Afrique ont tout le corps couvert de ces incrustations en forme de galles ou tubérosités qui se voient sur ceux d'Asie, avec cette différence, qu'en ceux-ci elles ne sont pas parsemées également partout ; il y en a moins sur le milieu du corps, et il n'y en a point à l'extrémité des jambes. Quant aux plis de la peau, comme je l'ai dit, ils sont peu remarquables. M. Gordon soupçonne qu'ils ne sont produits que par les mouvemens que se donnent ces animaux ; et ce qui sembleroit confirmer cette conjecture, c'est la peau bourrée d'un jeune rhinocéros, de la longueur de cinq pieds, que nous avons ici, où il ne paroît aucun pli. Les adultes en ont un à l'aine, profond de trois pouces ; un autre derrière l'épaule, d'un pouce de profondeur ; un derrière les oreilles, mais

peu considérable ; quatre petits devant la poitrine, et deux au-dessus du talon. Ceux qui se font remarquer le plus, et qui ne se trouvent point sur ceux d'Asie, sont au nombre de neuf sur les côtes, dont le plus profond ne l'est que d'un demi-pouce ; autour des yeux, ils ont plusieurs rides qui ne peuvent pas passer pour des plis.

Tous ceux que M. Gordon a vus, jeunes et vieux, avoient deux cornes; et s'il y en a en Afrique qui n'en aient qu'une, ils sont inconnus aux habitans du cap de Bonne-Espérance. Ainsi j'ai été dans l'erreur quand j'ai écrit à M. Daubenton * que j'avois raison de soupçonner que les rhinocéros d'Asie avoient deux cornes, pendant que ceux du Cap n'en ont qu'une. J'avois reçu de ce dernier endroit des têtes à une seule corne, et des Indes, des têtes à deux cornes, mais sans aucune notice du lieu où avoient habité ces animaux. Depuis, il m'est arrivé souvent de recevoir des Indes des productions du Cap, et du Cap, des curiosités qui y ont été envoyées des Indes ; c'est là ce qui m'a-

* Voyez ci-devant la première addition, p. 8.

voit jeté dans l'erreur, que je dois rectifier ici. La plus grande de ces cornes est placée sur le nez : celle qui est représentée ici étoit longue de seize pouces ; mais il y en a qui ont huit à neuf pouces de plus, sans que l'animal soit plus grand.

Elle est applatie en dessus, et comme usée en labourant la terre. Sa seconde corne avoit sa base à un demi-pouce au-dessous de la première, et elle étoit longue de huit pouces. L'une et l'autre sont uniquement adhérentes à la peau, et placées sur une éminence unie qui est au-devant de la tête : en les tirant fortement en arrière, on peut les ébranler ; ce qui me fait un peu douter de ce que dit Kolbe des prodigieux effets que le rhinocéros produit. Si on l'en croit, il déracine avec sa corne les arbres ; il enlève les pierres qui s'opposent à son passage, et les jette derrière lui fort haut, à une grande distance, avec un très-grand bruit ; en un mot, il abat tous les corps sur lesquels elle peut avoir quelque prise. Une corne si peu adhérente et si peu ferme ne semble guère propre à de si grands efforts : aussi M. Gordon m'écrit que le rhinocéros fait bien autant de mal avec ses pieds qu'avec sa tête.....

Ce rhinocéros a les yeux plus petits que l'hippopotame : ils ont peu de blanc; le plus grand diamètre de la prunelle est de huit lignes, et l'ouverture des paupières est d'un pouce ; ils sont situés aux côtés de la tête, presque à égale distance de la bouche et des oreilles. Ainsi cette situation des yeux démontre la fausseté de l'opinion de Kolbe, qui dit que le rhinocéros ne peut voir de côté, et qu'il n'apperçoit que les objets qui sont en droite ligne devant lui. Il auroit peine à voir de cette dernière manière, si ses yeux ne s'élevoient pas un peu au-dessus des rides qui les environnent. Il paroît cependant qu'il se fie plus sur son odorat et sur son ouïe que sur sa vue : aussi a-t-il les naseaux fort ouverts et longs de deux pouces et demi. Ses oreilles ont neuf pouces en longueur, et leur contour est de deux pieds : leur bord extérieur est garni de poils rudes, longs de deux pouces et demi ; mais il n'y en a point en dedans.

Sa couleur est d'un brun obscur, qui devient couleur de chair sous le ventre et dans les plis ; mais, comme il se vautre fréquemment dans la boue, il paroît avoir la couleur

de la terre sur laquelle il se trouve : il a sur le corps quelques poils noirs, mais très-clair-semés, entre les tubérosités de sa peau et au-dessus des yeux.

Il a vingt-huit dents en tout ; savoir, six molaires à chaque côté des deux mâchoires, et deux incisives en haut et en bas. Les dents d'en haut semblent être un peu plus avancées, de manière qu'elles recouvrent celles de dessous, lorsque la gueule est fermée. La lèvre supérieure n'avance que d'un pouce au-delà de l'inférieure : M. Gordon n'a pas eu occasion de voir s'il la peut alonger et s'en servir pour saisir ce qu'il veut approcher de sa gueule.

Sa queue a environ un pied et demi de longueur ; son extrémité est garnie de quelques poils, longs de deux pouces, qui partent de chaque côté, comme de deux espèces de coutures ; cette queue est ronde par-dessus et un peu applatie en dessous.

Les pieds ont trois doigts munis d'ongles, ou plutôt de sabots : la longueur des pieds de devant égale leur largeur, mais ceux de derrière sont un peu alongés ; j'en donnerai les dimensions à la fin de cet article. Il y a

sous la plante du pied une semelle épaisse et mobile.

La verge de ce rhinocéros étoit précisément comme celle qui a été décrite par M. Parsons, terminée par un gland qui a la figure d'une fleur, et de couleur de chair : sa longueur est de vingt-sept pouces, et, à peu près aux deux tiers de cette longueur, elle paroît recourbée en arrière ; aussi dit-on que c'est en arrière que l'animal jette son urine. M. Gordon m'en a envoyé un dessin fort exact; mais, comme il s'accorde parfaitement avec celui qu'en a donné M. Parsons*, il n'est pas nécessaire que je le joigne ici. Les testicules sont en dedans du corps vers les aines, et au-devant de la verge sont situés deux mamelons, au lieu que dans l'hippopotame ils sont en arrière. Ce dernier animal a une vésicule du fiel, placée à l'extrémité de son foie ; mais le rhinocéros n'en a point.

Ces rhinocéros sont actuellement assez avant dans l'intérieur du pays ; pour en trouver, il faut s'avancer à cent cinquante

* *Philosophical Transactions*, n° 470.

lieues dans les terres du Cap. On n'en voit guère que deux ou trois ensemble ; quelquefois cependant ils marchent en plus grande compagnie, et, en marchant, ils tiennent leur tête baissée comme les cochons. Ils courent plus vîte qu'un cheval : le moyen le plus sûr de les éviter, est de se tenir sous le vent ; car leur rencontre est dangereuse.

Ils tournent souvent la tête de côté et d'autre en courant : il semble qu'ils prennent plaisir à creuser la terre avec leurs cornes ; quelquefois ils y impriment deux sillons par le balancement de leur tête, et alors ils sautent et courent à droite et à gauche, en dressant leur queue, comme s'ils avoient des vertiges. Leurs femelles n'ont jamais qu'un petit à la fois : elles ont aussi deux cornes ; et quant à la grandeur, il y a entre elles et les mâles la même différence qu'entre les hippopotames des deux sexes, c'est-à-dire que cette différence n'est pas considérable. Leur cri est un grognement suivi d'un fort sifflement, qui ressemble un peu au son d'une flûte. On n'entend point parler au Cap de leurs prétendus combats avec les éléphans.



CORNE DE RHINOCEROS.

J. F. Pauquet. S.

Voici les dimensions du rhinocéros dont j'ai donné la figure : il a été tué par M. le capitaine Gordon, près de la source de la rivière *Gamka*, ou rivière des lions.

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, prise en droite ligne | 9 | 3 | » |
| — prise en suivant la courbure du corps | 11 | » | 3 |
| Hauteur du train de devant en ligne droite | 5 | 3 | » |
| — du train de derrière | 4 | 8 | » |
| Longueur de la tête | 2 | » | » |
| Circonférence de la tête entre les cornes | 3 | 6 | 3 |
| — derrière les oreilles | 5 | » | 6 |
| Longueur de la plus longue corne | 1 | 4 | » |
| Circonférence de cette corne près de sa base | 2 | 1 | 6 |
| Longueur de la plus petite corne | » | 8 | » |
| Circonférence de cette corne près de sa base | 1 | 6 | 6 |
| Contour de la partie supérieure du museau | 1 | 6 | » |

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Contour de sa partie inférieure. | 1 | 2 | 6 |
| Longueur de l'ouverture des narines | » | 2 | 6 |
| — des oreilles | » | 9 | » |
| Contour des oreilles le long du bord extérieur | 2 | » | » |
| Distance entre les bases des oreilles | » | 11 | » |
| Circonférence du corps derrière les jambes de devant | 8 | 5 | 9 |
| — devant les jambes de derrière. | 7 | 11 | » |
| — du milieu du corps | 9 | 9 | » |
| Largeur du corps en devant de la poitrine | 2 | 1 | » |
| — du derrière du corps en ligne droite | 2 | 4 | » |
| Circonférence des jambes de devant près du corps | 3 | 6 | |
| — près du poignet | 1 | 9 | 6 |
| — dans l'endroit le moins épais. | 1 | 6 | » |
| — des jambes postérieures près du corps | 3 | 9 | 9 |
| — au-dessus du talon | 1 | 10 | » |
| — dans l'endroit le plus étroit. | 1 | 4 | » |
| Longueur de la plante du pied antérieur | » | 9 | » |
| Sa largeur | » | 9 | » |

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur de la plante du pied de derrière................ | » | 8 | 6 |
| Sa largeur..................... | » | 7 | 9 |
| Longueur de la verge.......... | 2 | 3 | » |
| Sa circonférence près du corps.. | 1 | 7 | » |
| — au-dessus de son premier fourreau...................... | » | 8 | 6 |
| — là où le gland commence en forme de fleur.............. | » | 5 | 6 |

## ADDITION A L'ARTICLE

# DE L'ÉLÉPHANT*.

Je donne ici la figure d'un éléphant qui étoit à la foire Saint-Germain en 1773; c'étoit une femelle qui avoit six pieds sept pouces trois lignes de longueur, cinq pieds sept pouces de hauteur, et qui n'étoit âgée que de trois ans neuf mois. Ses dents n'étoient pas encore toutes venues, et ses défenses n'avoient que six pouces six lignes de longueur. La tête étoit très-grosse, l'œil fort petit, l'iris d'un brun foncé. La masse de son corps, informe et ramassée, paroissoit varier à chaque mouvement, en sorte que cet animal semble être plus difforme dans le premier âge que quand il est adulte; la peau étoit fort brune avec des rides et des plis assez fréquens; les deux mamelles avec des mamelons apparens sont placées dans l'intervalle des deux jambes de devant.

* Voyez tome IV, page 180.

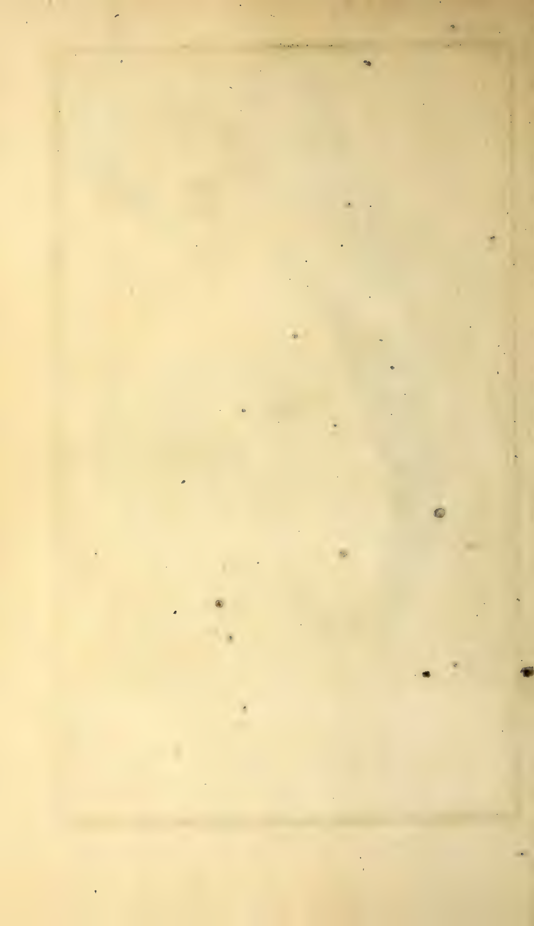


LÉLÉPHANT FÉMELLE.

J. J. Dauquet. S.



J. T. Pauquet. S.





LE PETIT ÉLÉPHANT.

*Tétant sa Mère*

J. Pauquet S.

*Dimensions de cet animal.*

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur du corps mesurée en ligne droite................ | 6 | 7 | 3 |
| Hauteur du train de devant.... | 4 | 10 | 5 |
| Hauteur du train de derrière... | 5 | 1 | 9 |
| La plus grande hauteur du corps. | 5 | 7 | » |
| Hauteur du ventre............ | 2 | 3 | 6 |
| Longueur de la tête, depuis la mâchoire à l'occiput........ | 1 | 1 | 11 |
| Longueur de la mâchoire inférieure...................... | » | 8 | 9 |
| Distance entre le bout de la mâchoire inférieure et l'angle de l'œil..................... | 2 | 5 | 9 |
| Distance entre l'angle postérieur et l'oreille................ | » | 10 | 5 |
| Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.................... | » | 2 | 4 |
| Largeur entre les deux yeux.... | 1 | 1 | 10 |
| Longueur des oreilles en arrière. | 1 | 3 | 7 |
| Hauteur de l'oreille........... | 1 | 2 | 4 |
| Circonférence du cou.......... | 5 | 5 | 1 |
| Circonférence du corps derrière les jambes de devant....... | 7 | 8 | » |

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Circonférence du corps devant les jambes de derrière...... | 7 | 8 | 3 |
| Circonférence du corps à l'endroit le plus gros.......... | 8 | » | 7 |
| Longueur du tronçon de la queue | 2 | 1 | 4 |
| Circonférence de la queue à son origine.................... | 1 | 1 | 9 |
| Longueur de l'avant-bras, depuis le coude au poignet......... | 2 | 1 | 6 |
| Largeur du haut de la jambe... | 1 | 10 | 6 |
| Longueur du talon jusqu'au bout des ongles................. | » | 9 | 6 |
| Largeur du pied de devant..... | » | 8 | 3 |
| Largeur du pied de derrière... | » | 10 | 5 |
| Longueur des plus grands ongles | » | 1 | 9 |
| Largeur...................... | » | 3 | » |
| Longueur de la trompe étendue. | 3 | 7 | 3 |

Il nous a paru, en comparant le mâle et la femelle que nous avons tous deux vus, le premier en 1771, et l'autre en 1773, qu'en général la femelle a les formes plus grosses et plus charnues que le mâle, au point qu'il ne seroit pas possible de s'y tromper : seulement elle a les oreilles plus petites à proportion que le mâle ; mais le corps paroissoit

plus renflé, la tête plus grosse et les membres plus arrondis.

Dans l'espèce de l'éléphant, comme dans toutes les autres espèces de la Nature, la femelle est plus douce que le mâle; celle-ci étoit même caressante pour les gens qu'elle ne connoissoit pas, au lieu que l'éléphant mâle est souvent redoutable. Celui que nous avons vu en 1771, étoit plus fier, plus indifférent et beaucoup moins traitable que cette femelle. C'est d'après ce mâle que M. de Sève a dessiné la trompe et l'extrémité de la verge, représentée ici. Dans l'état de repos, cette partie ne paroît point du tout à l'extérieur; le ventre semble être absolument uni, et ce n'est que dans le moment où l'animal veut uriner que l'extrémité sort du fourreau, comme on le voit représenté. Cet éléphant mâle, quoique presque aussi jeune que la femelle, étoit, comme je viens de le dire, bien plus difficile à gouverner. Il cherchoit même à saisir avec sa trompe les gens qui l'approchoient de près, et il a souvent arraché les poches et les basques de l'habit des curieux. Ses maîtres mêmes étoient obligés de prendre avec lui

des précautions, au lieu que la femelle sembloit obéir avec complaisance. Le seul moment où on l'a vue marquer de l'humeur, a été celui de son emballage dans son caisson de voyage. Lorsqu'on voulut la faire entrer dans ce caisson, elle refusa d'avancer, et ce ne fut qu'à force de contrainte et de coups de poinçon dont on la piquoit par derrière, qu'on la força d'entrer dans cette espèce de cage, qui servoit alors à la transporter de ville en ville. Irritée des mauvais traitemens qu'elle venoit d'essuyer, et ne pouvant se retourner dans cette prison étroite, elle prit le seul moyen qu'elle avoit de se venger; ce fut de remplir sa trompe et de jeter le volume d'un seau d'eau au visage et sur le corps de celui qui l'avoit le plus harcelée.

Au reste, on a représenté la trompe vue par-dessous, pour en faire mieux connoître la structure extérieure et la flexibilité.

J'ai dit, dans l'histoire naturelle de l'éléphant *, qu'on pouvoit présumer que ces animaux ne s'accouploient pas à la manière des autres quadrupèdes, parce que la posi-

* Tome IV, page 230.

tion relative des parties génitales dans les individus des deux sexes paroît exiger que la femelle se renverse sur le dos pour recevoir le mâle. Cette conjecture, qui me paroissoit plausible, ne se trouve pas vraie; car je crois qu'on doit ajouter foi à ce que je vais rapporter d'après un témoin oculaire.

M. Marcel Bles, seigneur de Moërgestal, écrit de Bois-le-Duc dans les termes suivans :

« Ayant trouvé dans le bel ouvrage de M. le comte de Buffon, qu'il s'est trompé touchant l'accouplement des éléphans, je puis dire qu'il y a plusieurs endroits en Asie et en Afrique où ces animaux se tiennent, toujours dans les bois écartés et presque inaccessibles, sur-tout dans le temps qu'ils sont en chaleur; mais que dans l'île de Ceylan, où j'ai demeuré douze ans, le terrain étant par-tout habité, ils ne peuvent pas se cacher si bien, et que, les ayant constamment observés, j'ai vu que la partie naturelle de la femelle se trouve en effet placée presque sous le milieu du ventre; ce qui feroit croire, comme le dit M. de Buffon,

que les mâles ne peuvent la couvrir à la façon des autres quadrupèdes : cependant il n'y a qu'une légère différence de situation ; j'ai vu, lorsqu'ils veulent s'accoupler, que la femelle se courbe la tête et le cou, et appuie les deux pieds et le devant du corps également courbés, sur la racine d'un arbre, comme si elle se prosternoit par terre, les deux pieds de derrière restant debout et la croupe en haut, ce qui donne aux mâles la facilité de la couvrir et d'en user comme les autres quadrupèdes. Je puis dire aussi que les femelles portent leurs petits neuf mois ou environ. Au reste, il est vrai que les éléphans ne s'accouplent point lorsqu'ils ne sont pas libres. On enchaîne fortement les mâles quand ils sont en rut, pendant quatre à cinq semaines; alors on voit par fois sortir de leurs parties naturelles une grande abondance de sperme, et ils sont si furieux pendant ces quatre ou cinq semaines, que leurs cornacs ou gouverneurs ne peuvent les approcher sans danger. On a une annonce infaillible du temps où ils entrent en chaleur; car, quelques jours avant ce temps, on voit couler une liqueur huileuse qui leur

sort d'un petit trou qu'ils ont à chaque côté de la tête. Il arrive quelquefois que la femelle qu'on garde à l'écurie dans ce temps, s'échappe et va joindre dans les bois les éléphans sauvages ; mais, quelques jours après, son cornac va la chercher et l'appelle par son nom tant de fois, qu'à la fin elle arrive, se soumet avec docilité, et se laisse conduire et renfermer, et c'est dans ce cas où l'on a vu que la femelle fait son petit à peu près au bout de neuf mois. »

Il me paroît qu'on ne peut guère douter de la première observation sur la manière de s'accoupler des éléphans, puisque M. Marcel Bles assure l'avoir vue ; mais je crois qu'on doit suspendre son jugement sur la seconde observation, touchant la durée de la gestation, qu'il dit n'être que de neuf mois, tandis que tous les voyageurs assurent qu'il passe pour constant que la femelle de l'éléphant porte deux ans.

# DE L'ÉLÉPHANT,

# DE L'HIPPOPOTAME,

# ET

# DU CHAMEAU.

J'AI rapporté dans l'article précédent, page 27, l'extrait d'une lettre de M. Marcellus Bles, seigneur de Moërgestal, au sujet de l'accouplement des éléphans; et il a eu la bonté de m'en écrire une autre le 25 janvier 1776, dans laquelle il me donne connoissance de quelques faits que je crois devoir rapporter ici.

Les Hollandois de Ceylan, dit M. Bles, ont toujours un certain nombre d'éléphans en réserve, pour attendre l'arrivée des marchands du continent de l'Inde, qui y viennent acheter ces animaux, dans la vue de les revendre ensuite aux princes indiens: sou-

vent il s'en trouve qui ne sont pas assez bien conditionnés, et que ces marchands ne peuvent vendre; ces éléphans défectueux et rebutés restent à leur maître pendant nombre d'années, et l'on s'en sert pour la chasse des éléphans sauvages. Quelquefois il arrive, soit par la négligence des gardiens, soit autrement, que la femelle, lorsqu'elle entre en chaleur, dénoue et rompt, pendant la nuit, les cordes avec lesquelles elle est toujours attachée par les pieds; alors elle s'enfuit dans les forêts, y cherche les éléphans sauvages, s'accouple et devient pleine: les gardiens vont la chercher par-tout dans les bois, en l'appelant par son nom; elle revient dès lors sans contrainte, et se laisse ramener tranquillement à son étable: c'est ainsi qu'on a reconnu que quelques femelles ont produit leur petit neuf mois après leur fuite; en sorte qu'il est plus que probable que la durée de la gestation n'est en effet que de neuf mois. La hauteur d'un éléphant nouveau né n'est guère que de trois pieds du Rhin: il croît jusqu'à l'âge de seize à vingt ans, et peut vivre soixante-dix, quatre-vingts, et même cent ans.

Le même M. Bles dit qu'il n'a jamais vu, pendant un séjour de onze années qu'il a fait à Ceylan, que la femelle ait produit plus d'un petit à la fois. Dans les grandes chasses qu'on fait tous les ans dans cette île, auxquelles il a assisté plusieurs fois, il en a vu souvent prendre quarante à cinquante, parmi lesquels il y avoit des éléphans tout jeunes; et il dit qu'on ne pouvoit pas reconnoître quelles étoient les mères de chacun de ces petits éléphans, car tous ces jeunes animaux paroissent faire mense commune; ils tettent indistinctement celles des femelles de toute la troupe qui ont du lait, soit qu'elles aient elles-mêmes un petit en propre, soit qu'elles n'en aient point.

M. Marcellus Bles a vu prendre les éléphans de trois manières différentes. Ils vont ordinairement en troupes séparées, quelquefois à une lieue de distance l'une de l'autre : la première manière de les prendre est de les entourer par un attroupement de quatre ou cinq cents hommes, qui, resserrant toujours ces animaux de plus près, en les épouvantant par des cris, des pétards, des tambours et des torches allumées, les forcent

à entrer dans une espèce de parc entouré de fortes palissades, dont on ferme ensuite l'ouverture pour qu'ils n'en puissent sortir.

La seconde manière de les chasser ne demande pas un si grand appareil; il suffit d'un certain nombre d'hommes lestes et agiles à la course qui vont les chercher dans les bois : ils ne s'attaquent qu'aux plus petites troupes d'éléphans, qu'ils agacent et inquiètent au point de les mettre en fuite ; ils les suivent aisément à la course, et leur jettent un ou deux lacs de cordes très-fortes aux jambes de derrière : ils tiennent toujours le bout de ces cordes jusqu'à ce qu'ils trouvent l'occasion favorable de l'entortiller autour d'un arbre ; et, lorsqu'ils parviennent à arrêter ainsi un éléphant sauvage dans sa course, ils amènent à l'instant deux éléphans privés, auxquels ils attachent l'éléphant sauvage, et, s'il se mutine, ils ordonnent aux deux apprivoisés de le battre avec leur trompe jusqu'à ce qu'il soit comme étourdi ; et enfin ils le conduisent au lieu de sa destination.

La troisième manière de prendre les éléphans est de mener quelques femelles appri-

voisées dans les forêts ; elles ne manquent guère d'attirer quelqu'un des éléphans sauvages, et de le séparer de leur troupe ; alors une partie des chasseurs attaque le reste de cette troupe pour lui faire prendre la fuite, tandis que les autres chasseurs se rendent maîtres de cet éléphant sauvage isolé, l'attachent avec deux femelles, et l'amènent ainsi jusqu'à l'étable ou jusqu'au parc où on veut le garder.

Les éléphans, dans l'état de liberté, vivent dans une espèce de société durable ; chaque bande ou troupe reste séparée, et n'a aucun commerce avec d'autres troupes, et même ils paroissent s'entr'éviter très-soigneusement.

Lorsqu'une de ces troupes se met en marche pour voyager ou changer de domicile, ceux des mâles qui ont les défenses les plus grosses et les plus longues, marchent à la tête; et s'ils rencontrent dans leur route une rivière un peu profonde, ils la passent les premiers à la nage, et paroissent sonder le terrain du rivage opposé ; ils donnent alors un signal par un son de leur trompe, et dès lors la troupe avertie entre dans la

rivière, et, nageant en file, les éléphans adultes transportent leurs petits en se les donnant, pour ainsi dire, de main en main; après quoi tous les autres les suivent, et arrivent au rivage où les premiers les attendent.

Une autre singularité remarquable, c'est que, quoiqu'ils se tiennent toujours par troupes, on trouve cependant de temps en temps des éléphans séparés et errant seuls et éloignés des autres, et qui ne sont jamais admis dans aucune compagnie, comme s'ils étoient bannis de toute société. Ces éléphans solitaires ou réprouvés sont très-méchans; ils attaquent souvent les hommes et les tuent; et tandis que, sur le moindre mouvement et à la vue de l'homme (pourvu qu'il ne se fasse pas avec trop de précipitation), une troupe entière d'éléphans s'éloignera, ces éléphans solitaires l'attendent non seulement de pied ferme, mais même l'attaquent avec fureur; en sorte qu'on est obligé de les tuer à coups de fusil. On n'a jamais rencontré deux de ces éléphans farouches ensemble; ils vivent seuls et sont tous mâles; et l'on ignore s'ils recherchent

les femelles, car on ne les a jamais vus les suivre ou les accompagner.

Une autre observation assez intéressante, c'est que dans toutes les chasses auxquelles M. Marcellus Bles a assisté, et parmi des milliers d'éléphans qu'il dit avoir vus dans l'île de Ceylan, à peine en a-t-il trouvé un sur dix qui fût armé de grosses et grandes défenses ; et quoique ces éléphans aient autant de force et de vigueur que les autres, ils n'ont néanmoins que de petites défenses, minces et obtuses, qui ne parviennent jamais qu'à la longueur d'un pied à peu près ; et on ne peut, dit-il, guère voir, avant l'âge de douze à quatorze ans, si leurs défenses deviendront longues, ou si elles resteront à ces petites dimensions.

Le même M. Marcellus Bles m'a écrit, en dernier lieu, qu'un particulier, homme très-instruit, établi depuis long-temps dans l'intérieur de l'île de Ceylan, l'avoit assuré qu'il existe dans cette île une petite race d'éléphans, qui ne deviennent jamais plus gros qu'une génisse : la même chose lui a été dite par plusieurs autres personnes dignes de foi ; il est vrai, ajoute-t-il, qu'on ne voit pas

souvent ces petits éléphans, dont l'espèce ou la race est bien plus rare que celle des autres : la longueur de leur trompe est proportionnée à leur petite taille; ils ont plus de poil que les autres éléphans; ils sont aussi plus sauvages, et, au moindre bruit, s'enfuient dans l'épaisseur des bois.

Les éléphans, dont nous sommes actuellement obligés d'aller étudier les mœurs à Ceylan, ou dans les autres climats les plus chauds de la terre, ont autrefois existé dans les zones aujourd'hui tempérées, et même dans les zones froides; leurs ossemens trouvés en Russie, en Sibérie, Pologne, Allemagne, France, Italie, etc. démontrent leur ancienne existence dans tous les climats de la terre, et leur retraite successive vers les contrées les plus chaudes du globe, à mesure qu'il s'est refroidi. Nous pouvons en donner un nouvel exemple; M. le prince de Porentrui, évêque de Bâle, a eu la bonté de m'envoyer une dent molaire et plusieurs autres ossemens d'un squelette d'éléphant trouvé dans les terres de sa principauté, à une très-médiocre profondeur : voici ce qu'il

a bien voulu m'en écrire, en date du 15 mai de cette année 1780.

« A six cents pas de Porentrui, sur la gauche d'un grand chemin que je viens de faire construire pour communiquer avec Béfort, en excavant le flanc méridional de la montagne l'on découvrit, l'été dernier, à quelques pieds de profondeur, la plus grande partie du squelette d'un très-gros animal. Sur le rapport qui m'en fut fait, je me transportai moi-même sur le lieu, et je vis que les ouvriers avoient déja brisé plusieurs pièces de ce squelette, et qu'on en avoit enlevé quelques unes des plus curieuses, entre autres la plus grande partie d'une très-grosse défense qui avoit près de cinq pouces de diamètre à la racine, sur plus de trois pieds de longueur; ce qui fit juger que ce ne pouvoit être que le squelette d'un éléphant. Je vous avouerai, Monsieur, que, n'étant pas naturaliste, j'eus peine à me persuader que cela fût; je remarquai cependant de très-gros os, et particulièrement celui de l'omoplate que je fis déterrer : j'observai que le corps de l'animal, quel qu'il fût, étoit

partie dans un rocher, partie en un sac de terre, dans l'anfractuosité de deux rochers; que ce qui étoit dans le rocher étoit pétrifié; mais que ce qui étoit dans la terre, étoit une substance moins dure que ne le sont ordinairement de pareils os. L'on m'apporta un morceau de cette défense que l'on avoit brisée en la tirant de cette terre, où elle étoit devenue mollasse : l'enveloppe extérieure ressembloit assez à l'ivoire; l'intérieur étoit blanchâtre et comme savonneux. On en brûla une parcelle, et ensuite une autre parcelle d'une véritable défense d'éléphant; elles donnèrent l'une et l'autre une huile d'une odeur à peu près pareille. Tous les morceaux de cette première défense ayant été exposés quelque temps à l'air, sont tombés insensiblement en poussière.

Il m'est resté un morceau de la mâchoire pétrifiée avec quelques unes des petites dents : je les fis voir à M. Robert, géographe ordinaire de sa majesté, qui m'ayant témoigné que ce morceau d'histoire naturelle ne dépareroit pas la belle collection que vous avez dans le Jardin du roi, je lui dis qu'il pouvoit vous l'offrir de ma part, et j'ai l'honneur de vous l'envoyer. »

J'ai reçu en effet ce morceau, et je ne puis qu'en témoigner ma respectueuse reconnoissance à ce prince, ami des lettres et de ceux qui les cultivent. C'est réellement une très-grosse dent molaire d'éléphant, beaucoup plus grande qu'aucune de celles des éléphans vivans aujourd'hui. Si l'on rapproche de cette découverte toutes celles que nous avons rapportées de squelettes d'éléphans trouvés en terre en différentes parties de l'Europe, et dont la note ci-jointe, que nous communique M. l'abbé Bexon, indique encore un plus grand nombre *, on demeurera bien

* Tentzel (Wilhelm. Ernest.), *Epistola de sceleto elephantino Tonnæ nuper effosso*; Gotting. 1696, in-4°. *germanicè.* (Ext. in *Phil. Transact.* vol. XIX, n° 234, page 757). — Klein, *De dentibus elephantinis,* ad calcem *Miss. 2, de piscib.* pag. 29 et 32. — Marsigli, *Danub.* tom. II, pag. 31, tab. 30. — Rzaçzynski, *Hist. natur. Polon.* tom. I, pag. 1. — *Epist.* Basil. Tatischau ad Eric. Benzel. in *Act. litt. Suec.* ann. 1715, p. 36. — Beyschlag (Jo. Frid.), *Dissertatio de ebore fossili Suevico-Hallensi*; Halæ Magdeburgicæ, 1734, in-4°. — Scaramucci (Jo. Bapt.), *Meditationes familiares ad Antonium Magliabecchium de sceleto elephantino;* Urbini, 1697, in-12.

convaincu qu'il fut un temps où notre Europe fut la patrie des éléphans, ainsi que l'Asie septentrionale, où leurs dépouilles se trouvent en si grande quantité. Il dut en être de même des rhinocéros, des hippopotames et des chameaux. On peut remarquer entre les *argalis*, ou petites figures de fonte tirées des anciens tombeaux trouvés en Sibérie, celles de l'hippopotame et du chameau; ce

— Wedellii (Georg. Wolfg.) *Programma de unicornu et ebore fossili;* Ienæ, 1699, in-4°. — Hartenfels (Georg. Christ. Petr.), *Elephantographia curiosa.........;* part. III, cap. 8, *De ebore fossili;* Erfurti, 1715, in-4°. — *Transact. philosoph.* vol. XLIII, pag. 331. *Extraordinary fossil tooth of an elephant,* vol. XL, n° 446, pag. 124. *Letter......... upon mammoth's bones dug up in Siberia,* volum. XLVIII, pag. 626. *Bones of an elephant found at Leysdown in the island of Sheppey,* vol. XXXV, nos 403 et 404. — *Epit. Transact. philosoph.* V, *b,* pag. 104 et seq. — *Acta Hafniens.* vol. I, observat. 46. — *Misc. curios.;* dec. III, ann. 7, 8, 1699, 1700, pag. 294, obs. 175, *De ebore fossili, et sceleto elephantis in collo sabuloso reperto.* — Dec. II, ann. 7, 1688, pag. 446, observ. 234, *De ossibus elephantum repertis,* etc.

qui prouve que ces animaux, qui sont actuellement inconnus dans cette contrée, y subsistoient autrefois : l'hippopotame surtout a dû s'en retirer le premier, et presque en même temps que l'éléphant; et le chameau, quoique moins étranger aux pays tempérés, n'est cependant plus connu dans ce pays de Sibérie que par les monumens dont on vient de parler; on peut le prouver par le témoignage des voyageurs récens.

« Les Russes, disent-ils, pensèrent que les chameaux seroient plus propres que d'autres animaux au transport des vivres de leurs caravanes dans les déserts de la Sibérie méridionale ; ils firent en conséquence venir à *Jakutzk* un chameau pour essayer son service : les habitans du pays le regardèrent comme un monstre, qui les effraya beaucoup. La petite vérole commençoit à faire des ravages dans leurs bourgades; les Jakutes s'imaginèrent que le chameau en étoit la cause....., et on fut obligé de le renvoyer : il mourut même dans son retour, et l'on jugea avec fondement que ce pays étoit trop froid pour qu'il pût y subsister, et encore moins y multiplier. »

Il faut donc que ces figures du chameau et de l'hippopotame aient été faites en ce pays dans un temps où on y avoit encore quelque connoissance et quelque souvenir de ces animaux. Cependant nous remarquerons, à l'égard des chameaux, qu'ils pouvoient être connus des anciens Jakutes; car M. Guldenstaedt assure qu'ils sont actuellement en nombre dans les gouvernemens d'Astracan et d'Orembourg, aussi-bien que dans quelques parties de la Sibérie méridionale, et que les Calmoucks et les Cosaques ont même l'art d'en travailler le poil. Il se pourroit donc, absolument parlant, que les Jakutes eussent pris connoissance du chameau dans leurs voyages au midi de la Sibérie : mais, pour l'hippopotame, nulle supposition ne peut en rendre la connoissance possible à ce peuple; et dès lors on ne peut rapporter qu'au refroidissement successif de la terre l'ancienne existence de ces animaux, ainsi que des éléphans, dans cette contrée du Nord, et leurs migrations forcées dans celles du Midi.

Après avoir livré à l'impression les feuilles précédentes, j'ai reçu un dessin, fait aux

Indes, d'un jeune éléphant tétant sa mère, dont je donne ici la figure. C'est à la prévenante honnêteté de M. Gentil, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, qui a demeuré vingt-huit ans au Bengale, que je dois ce dessin et la connoissance d'un fait dont je doutois. Le petit éléphant ne tette pas par la trompe, mais par la gueule, comme les autres animaux. M. Gentil en a été souvent témoin, et le dessin a été fait sous ses yeux.

---

## ADDITION A L'ARTICLE

# DU CHAMEAU

## ET

# DU DROMADAIRE *.

Nous n'avons presque rien à ajouter à ce que nous avons dit des chameaux et des dromadaires ; nous rapporterons seulement ici ce qu'en a écrit M. Niebuhr dans sa *Description de l'Arabie,* page 144.

« La plupart des chameaux du pays d'Iman sont de taille médiocre et d'un brun clair ; cependant on en voit aussi de grands et lourds, et d'un brun foncé. Lorsque les chameaux veulent s'accoupler, la femelle se couche sur ses jambes ; on lui lie les pieds de devant pour qu'elle ne puisse se relever.

* Tome V, page 1.

Le mâle, assis derrière comme un chien, touche la terre de ses deux pieds de devant. Il paroît froid pendant l'accouplement, et plus indolent qu'aucun animal; il faut le chatouiller quelquefois long-temps avant de pouvoir l'exciter. L'accouplement étant achevé, on recouvre le mâle, on fait lever promptement la femelle en la frappant d'une pantoufle au derrière, tandis qu'une autre personne la fait marcher. Il en est de même, dit-on, en Mésopotamie, en Natolie, et probablement par-tout. ».

J'ai dit qu'on avoit transporté des chameaux et des dromadaires aux îles Canaries, aux Antilles, au Pérou, et qu'ils n'avoient réussi nulle part dans le nouveau continent. Le docteur Browne, dans son *Histoire de la Jamaïque*, assure y avoir vu des dromadaires que les Anglois y ont amenés en assez grand nombre dans ces derniers temps, et que, quoiqu'ils y subsistent, ils y sont néanmoins de peu de service, parce qu'on ne sait pas les nourrir et les soigner convenablement. Ils ont néanmoins multiplié dans tous ces climats, et je ne doute pas qu'ils ne

pussent même produire en France. On peut voir dans la Gazette du 9 juin 1775, que M. Brinkenof, ayant fait accoupler des chameaux dans ses terres près de Berlin, a obtenu, le 24 mars de cette année 1775, après douze mois révolus, un petit chameau qui se porte bien. Ce fait confirme celui que j'ai cité de la production des chameaux et des dromadaires à Dresde, et je suis persuadé qu'en faisant venir avec les chameaux des domestiques arabes ou barbaresques, accoutumés à les soigner, on viendroit à bout d'établir chez nous cette espèce, que je regarde comme la plus utile de tous les animaux.

# ADDITION A L'ARTICLE

# DE L'HIPPOPOTAME *.

COMME nous n'avions donné la figure que d'un fœtus d'hippopotame, nous avons cru devoir ajouter ici celle d'un jeune hippopotame mâle, dont la dépouille bien entière a été envoyée à S. A. S. Mgr le prince de Condé, et se voit dans son magnifique cabinet d'histoire naturelle, à Chantilly. Ce très-jeune hippopotame venoit de naître : car il n'a que deux pieds onze pouces trois lignes de l'extrémité du nez jusqu'au bout du corps; la tête, dix pouces de longueur sur cinq pouces dix lignes dans sa plus grande largeur : cette tête, vue de face, ressemble à celle d'un bœuf sans cornes : les oreilles, petites et arrondies par le bout, n'ont que deux pouces deux lignes; les jambes sont grosses et courtes; le pied tient beaucoup de

* Tome V, page 120.

L'HIPPOPOTAME JEUNE.

J. Pauquet S.

celui de l'éléphant : la queue n'est longue que de trois pouces onze lignes, et elle est couverte, comme tout le reste du corps, d'un cuir dur et ridé; sa forme est ronde, mais large à son origine, et plus applatie vers son extrémité, qui est arrondie au bout en forme de petite palette, en sorte que l'animal peut s'en aider à nager.

Par une note que m'a communiquée M. le chevalier Bruce, il assure que, dans son voyage en Abissinie, il a vu un nombre d'hippopotames dans le lac de Tzana, situé dans la haute Abissinie, à peu de distance des vraies sources du Nil, et que ce lac Tzana, qui a au moins seize lieues de longueur, sur dix ou douze de largeur, est peut-être l'endroit du monde où il y a le plus d'hippopotames. Il ajoute qu'il en a vu qui avoient au moins vingt pieds de longueur, avec les jambes fort courtes et fort massives.

Nous avons reçu de la part de M. L. Boyer de Calais, officier de marine, une petite relation qui ne peut appartenir qu'à l'hippopotame.

« Je crois, dit-il, devoir vous faire part de l'histoire d'une fameuse bête que nous venons de détruire à Louangue. Cet animal, qu'aucun marin ne connoît, étoit plus grand et plus gros qu'un cheval de carrosse. Il habitoit la rade de Louangue depuis deux ans. Sa tête est monstrueuse et sans cornes; ses oreilles sont petites, et il a le mouflon du lion. Sa peau n'a point de poil, mais elle est épaisse de quatre pouces. Il a les jambes et les pieds semblables à ceux du bœuf, mais plus courtes. C'est un amphibie qui nage très-bien, et toujours entre deux eaux. Il ne mange que de l'herbe. Son plaisir étoit d'enfoncer toutes les petites chaloupes ou canots; et, après qu'il avoit mis à la nage le monde qu'elles contenoient, il s'en retournoit sans faire de mal aux hommes. Mais comme il ne laissoit pas que d'être incommode et même nuisible, on prit le parti de le détruire : mais on ne put en venir à bout avec les armes à feu; il a le coup d'œil si fin, qu'à la seule lumière de l'amorce il étoit bientôt plongé. On le blessa sur le nez d'un coup de hache, parce qu'il approchoit le monde de fort près, et qu'il étoit assez familier; alors,

il devint si furieux, qu'il renversa toutes les chaloupes et canots sans exception. On ne réussit pas mieux avec un piége de grosses cordes, parce qu'il s'en apperçut, et que dès lors il se tenoit au loin. On crut pouvoir le joindre à terre; mais il n'y vient que la nuit, s'en retourne avant le jour, et passe tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre. Cependant, comme on avoit remarqué qu'il ne s'étoit pas éloigné d'un passage pendant plusieurs jours de suite, nous fûmes cinq nous y embusquer la nuit, armés de fusils chargés de lingots, et munis de sabres. L'animal ayant paru, nous tirâmes tous ensemble sur lui; il fut blessé dangereusement : mais il ne resta pas sur le coup; car il fut encore se jeter dans un étang voisin, où nous le perdîmes de vue, et ce ne fut que le surlendemain que les Nègres vinrent dire qu'ils l'avoient trouvé mort sur le bord de l'étang. Je pris deux dents de cet animal, longues d'un pied et grosses comme le poing; il en avoit six de cette taille, et trois au milieu du palais beaucoup plus petites. Ces dents sont d'un très-bel ivoire. »

ADDITION

# DE L'ÉDITEUR HOLLANDOIS

(M. le professeur ALLAMAND)

A L'ARTICLE

# DE L'HIPPOPOTAME.

« IL ne manque à la description que M. de Buffon a donnée de l'hippopotame adulte, d'après Zerenghi, qu'une figure qui représente au vrai cet animal. M. de Buffon, toujours original, n'a pas voulu copier celles que différens auteurs en ont publiées; elles sont toutes trop imparfaites pour qu'il ait daigné en faire usage : et quant à l'animal même, il ne lui étoit guère possible de se le procurer; il est fort rare dans les lieux mêmes dont il est originaire, et trop gros pour être transporté sans de grandes difficultés. On en voit à Leyde, dans le cabinet des curiosités



L'HIPPOPOTAME ADULTE.

J. Pauquet S.

naturelles de l'université, une peau bourrée qui y a été envoyée du cap de Bonne-Espérance. Quoiqu'elle y soit depuis près d'un siècle, elle a été si bien préparée, qu'elle offre encore la figure exacte de cet animal : elle est soutenue par des cercles de fer et par des pièces de bois assez solides pour que le dessèchement n'y ait produit que des altérations peu considérables. Comme c'est vraisemblablement la seule curiosité de ce genre qui soit en Europe, je crois que tous ceux qui aiment l'histoire naturelle, me sauront bon gré de la leur avoir fait connoître par la gravure, et d'en avoir enrichi le magnifique ouvrage de M. de Buffon. Ainsi la planche que nous ajoutons ici, représente l'hippopotame mieux qu'il n'a été représenté jusqu'à présent, ou plutôt c'est la seule figure que l'on en ait; car, dans toutes les autres qui ont été publiées, cet animal n'est pas reconnoissable, si l'on en excepte celle qui se trouve dans un livre hollandois, où il est question du léviathan dont il est parlé dans l'Écriture sainte, et qui a été faite sur le même modèle que l'on a copié ici : mais les proportions y ont été mal observées.

Il seroit inutile de joindre ici une description de ce monstrueux animal : il n'y a rien à ajouter à celle que MM. de Buffon et Daubenton en ont donnée. Je me contenterai d'en indiquer les dimensions prises avec exactitude. La mesure que j'ai employée est celle du pied de Paris. »

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue. | 9 | 4 | 8 |
| Hauteur depuis la plante des pieds jusqu'au sommet du dos. | 4 | 3 | 4 |
| Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput... | 1 | 11 | » |
| Circonférence du bout du museau. | 2 | 11 | 9 |
| Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux......... | 4 | 4 | » |
| Longueur de la gueule ouverte... | » | 9 | 6 |
| Contour de la gueule ouverte... | 5 | 11 | » |
| Longueur des dents canines, hors de la gencive inférieure, en suivant leur courbure......... | » | 8 | » |
| Longueur des dents incisives de la mâchoire inférieure......... | » | 4 | » |
| Distance entre les deux naseaux. | » | 4 | 9 |
| Distance entre le bout du museau | | | |

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| et l'angle antérieur de l'œil.. | 1 | 8 | » |
| Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.................. | » | 5 | » |
| Longueur de l'œil d'un angle à l'autre..................... | » | 2 | » |
| Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein........ | » | 10 | 10 |
| La même distance en ligne droite. | » | 9 | 11 |
| Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles......... | 4 | 11 | 6 |

La longueur des oreilles n'a pu être mesurée, parce qu'elles se sont trop affaissées par le dessèchement.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Largeur de la base des oreilles, mesurée sur la courbure extérieure..................... | » | 2 | 3 |
| Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas............ | » | 9 | 2 |
| Longueur du cou.............. | 1 | » | » |
| Circonférence du milieu du corps. | 9 | 8 | » |
| Longueur du tronçon de la queue. | » | 10 | » |
| Circonférence de la queue à son origine..................... | » | 10 | 4 |
| Hauteur des jambes, depuis la | | | |

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| plante des pieds jusque sous la poitrine ou le ventre........ | 1 | 8 | » |
| Largeur du haut de la jambe... | » | 8 | » |
| Épaisseur.................... | » | 6 | 8 |
| Largeur à l'endroit du talon.... | » | 4 | 10 |
| Circonférence du métatarse..... | 1 | 2 | » |
| Largeur du pied de devant..... | » | 7 | 8 |
| Largeur du pied de derrière.... | » | 7 | » |
| Largeur des plus grands sabots... | » | 3 | » |

Comme la figure du jeune hippopotame, que j'ai fait dessiner dans le cabinet de S. A. S. Mgr le prince de Condé, diffère de celle que M. Allamand a fait graver d'après la peau bourrée du cabinet de Leyde, et qu'elle ressemble plus à une nouvelle figure donnée par M. le docteur Klockner d'après une autre peau d'hippopotame du cabinet de Mgr le prince d'Orange, j'ai préféré de donner ici la figure de ce dernier hippopotame d'après celle de M. Klockner ; et je crois devoir y joindre une note avec quelques observations du même auteur, que j'ai fait traduire du hollandois.

# ADDITION
# A L'HISTOIRE DE L'HIPPOPOTAME
## DE M. DE BUFFON,

*Par M. le docteur* KLOCKNER, *d'Amesterdam.*

## NOTE.

Je m'étonne que M. de Buffon ne cite pas un passage remarquable de Diodore de Sicile, touchant l'hippopotame ou cheval de rivière, d'autant plus que cet auteur ancien y observe que la voix de cet animal ressemble au hennissement du cheval; ce qui peut-être lui a fait donner le nom d'*hippopotame* ou *cheval de fleuve*. M. de Buffon appuie son sentiment sur cette singularité des témoignages des auteurs anciens et des voyageurs modernes; et Diodore de Sicile doit certainement tenir le premier

rang parmi les anciens, puisque non seulement il a voyagé lui-même en Égypte, mais qu'il passe encore, avec justice, pour un des meilleurs historiens de l'antiquité. Quoi qu'il en soit, je placerai ici ce passage, où il est dit :

« Le Nil nourrit plusieurs espèces d'ani-
« maux, dont deux entre autres méritent de
« fixer notre attention, qui sont le crocodile
« et l'hippopotame........ Celui-ci est long
« de cinq coudées; il a les pieds fourchus
« comme les bêtes à cornes, et de chaque
« côté trois dents saillantes, plus grandes
« que les défenses d'un sanglier. La masse
« entière du corps ressemble beaucoup à
« celle de l'éléphant. Sa peau est très-dure
« et très-ferme, et peut-être plus que celle
« d'aucun autre animal. Il est amphibie, se
« tenant pendant le jour au fond de l'eau,
« où il se meut et agit comme sur la terre
« même, où il vient la nuit pour paître
« l'herbe des campagnes. Si cet animal étoit
« plus fécond, il causeroit de grands dom-
« mages à la culture des Égyptiens. La
« chasse de l'hippopotame exige un nombre
« de personnes qui cherchent à le percer

« avec des dagues de fer. On l'assaillit avec
« plusieurs barques jointes ensemble, et on
« le frappe avec des harpons de fer, dont
« quelques uns ont des angles ou des acraux;
« on attache à quelques uns de ces dards
« une corde, et on laisse ensuite l'animal se
« débattre jusqu'à ce qu'il ait perdu ses forces
« avec son sang. La chair en est fort dure,
« et de difficile digestion. »

Voilà peut-être la meilleure description que l'on trouve de cet animal chez les anciens; car Diodore ne s'est trompé que sur le nombre des doigts.

## OBSERVATIONS

*Faites en préparant la peau de l'hippopotame qui se trouve maintenant dans le cabinet d'histoire naturelle de S. A. S. Mgr le prince d'Orange.*

Par J. C. Klockner, docteur en médecine à Amsterdam.

« J'ai reçu fort sèche, de la Haye, la peau de cet hippopotame, avec la tête qui s'y trouvoit enveloppée. Cette peau avoit été premièrement salée, puis séchée, et ensuite on avoit pris la peau d'un jeune hippopotame (qui de même est placé dans le cabinet de S. A. S.) trempée de saumure, et on l'avoit mise encore mouillée dans celle-ci; après quoi, le tout avoit été emballé dans de la grosse toile et expédié du cap de Bonne-Espérance pour la Hollande. La petite peau et la tête occasionnoient par conséquent une odeur infecte de graisse gâtée ou rance; ce

qui avoit attiré les insectes, qui ont beaucoup endommagé la grande peau, qui se trouvoit la première et la plus exposée.

Lorsque j'eus trempé la tête, elle se gonfla beaucoup. Le bâillement ou l'ouverture de la gueule étoit de plus de seize pouces, mesure d'Amsterdam *. Les lèvres inférieure et supérieure étoient assez larges pour couvrir et envelopper toutes les dents de l'animal; ce qui naturellement se fait avec d'autant plus de facilité, que les longues dents ou dents canines inférieures, qui sont courbes, glissent par-dessus les supérieures en forme de ciseaux, et passent le long de la courbure des dents canines supérieures, dans un étui formé par la peau de la lèvre et par les gencives. Entre les dents de devant ou dents incisives, et entre les dents cylindriques et molaires, de même qu'entre la langue et les dents incisives, il y a une peau lisse et dure, et le palais est plein d'oches ou entaillures. La langue avoit été coupée..... On avoit de même coupé beaucoup de chair des deux côtés de la tête ou des mâchoires, et la graisse

* Le pied d'Amsterdam ne fait que dix pouces cinq lignes trois points du pied de roi de France.

qui s'y trouvoit étoit presque toute gâtée. Cependant le tout étoit encore mêlé de muscles très-forts ; et ce qui se trouvoit de plus sur le devant dans les lèvres inférieure et supérieure, étoit d'une chair rouge et blanche, de la couleur d'une langue de bœuf.

Immédiatement derrière les dents canines et inférieures on voyoit dans la lèvre inférieure, dans l'endroit où commence la mâchoire, une grosseur qui, en fermant la gueule, remplissoit l'ouverture qui se fait derrière les dents canines. Cette ouverture, quoique remplie, s'est rétrécie de moitié en se séchant, de même que les lèvres.

Sous les oreilles, autour du conduit auditif, qui est singulièrement petit, il y avoit beaucoup de graisse, de même que dans les orbites des yeux.

Les oreilles sont placées comme sur une éminence, et de manière qu'il s'y forme tout autour des plis en cercle. L'élévation de l'oreille droite s'est beaucoup rétrécie en séchant; mais on l'apperçoit encore distinctement à l'oreille gauche.

On sait que les oreilles de l'hippopotame

sont très-petites : mais celles de notre sujet présentent encore une singularité que je dois observer ; savoir, que les bords supérieurs ou cercles des deux oreilles avoient été rongés également, selon mon estimation, de la moitié ou des trois quarts de pouce ; ce qui vraisemblablement est l'ouvrage des insectes de terre ou d'eau, mais qu'ils doivent avoir fait du vivant de l'animal, puisque les bords rongés se trouvoient déja recouverts d'un nouvel épiderme. L'intérieur des oreilles étoit bien garni d'un poil fin et serré ; mais il n'y en avoit que très-peu au dehors.

Les yeux doivent avoir été fort petits, puisque l'ouverture étoit extraordinairement petite en raison de la grandeur de l'animal. Cette petitesse des yeux de l'hippopotame se trouve confirmée par plusieurs rapports. Les yeux que j'ai placés dans mon sujet, sont peut-être un peu plus grands que les naturels ; mais lorsque j'en avois mis de plus petits, ils paroissoient ne pas convenir à l'animal, et je fus par conséquent obligé de lui en donner de plus grands.

Les narines vont extérieurement en baissant de biais, avec une petite ouverture ;

ensuite elles se joignent par une ligne courbe dans l'intérieur, et puis remontent derechef. Lorsque la peau étoit sèche, on n'appercevoit qu'à peine ces conduits ou tuyaux : je les ai un peu élargis avant de les faire sécher.

Les dents sont si dures, qu'on en tire facilement du feu avec un acier. J'en ai vu tirer avec une lime d'un morceau de la dent d'un autre hippopotame.

Je dois remarquer ici que je n'ai trouvé que trente-deux dents dans la tête de l'hippopotame ; ce qui ne s'accorde pas avec la description de Zerenghi, ni avec celle de M. Daubenton. Le premier dit en avoir trouvé quarante-quatre dans ses hippopotames, et le second trente-six dans la tête qui se trouve dans le Cabinet du roi. Cette différence m'a rendu attentif; mais je puis assurer qu'on n'appercevoit aucune marque que quelques dents en fussent tombées, sinon une des dents incisives, qui paroît avoir été cassée avec force. J'y ai trouvé quatre dents canines qui sont placées perpendiculairement ; huit dents incisives, quatre dans la mâchoire supérieure, dont la position est

perpendiculaire, et quatre dans la mâchoire inférieure, qui sont posées horizontalement, comme on peut le voir dans la figure. De plus, j'ai trouvé deux dents molaires dans chaque mâchoire inférieure, et trois dents placées devant les dents molaires, qui ont la forme d'une quille. Dans les mâchoires supérieures j'ai trouvé, dans chacune, trois dents molaires, et deux de ces dents de figure cylindrique. Il y a entre ces dents de figure cylindrique un espace d'un demi-pouce. »

Je dois observer que communément les hippopotames ont trente-six dents, comme nous l'avons dit; savoir, quatre incisives en haut, et quatre incisives en bas; deux canines en haut, et deux canines en bas; et douze mâchelières en haut, et douze mâchelières en bas. Je l'ai vérifié sur trois têtes qui sont anciennement au Cabinet, et en dernier lieu sur une quatrième tête qui m'a été envoyée, en décembre 1775, par M. de Sartine, ministre et secrétaire d'état au département de la marine. La dernière des mâchelières, ou fond de la gueule, est beaucoup

plus grosse, plus large et plus applatie sur la tranche que les cinq autres mâchelières: mais je serois porté à croire que le nombre de ces dents mâchelières varie suivant l'âge, et qu'au lieu de vingt-quatre il peut s'en trouver vingt-huit et même trente-deux; ce qui feroit quarante-quatre en tout, comme le dit Zerenghi.

« Les lèvres supérieure et inférieure se trouvent garnies, à des distances assez considérables, de petites touffes de poils, qui, comme des pinceaux, sortent d'un tuyau ou racine. J'en ai compté environ vingt. Pour faire une observation plus exacte, j'ai placé une tranche de la racine sous le microscope, et j'ai vu sortir sept racines d'un tuyau. Ces sept racines se partagent ou se fendent ensuite, et forment chacune plusieurs poils, qui forment des espèces de pinceaux.

Aux côtés de la gueule, où se fait le bâillement, vers le bas, on voit des poils fins qui sont plus serrés que les autres.

De plus, on apperçoit par-ci par-là, sur le corps, quelques poils rares; mais il ne s'en trouve presque point aux jambes, aux flancs ni sous le ventre.

L'extrémité et les parties tranchantes inférieure et supérieure de la queue étoient garnies de poils ou pinceaux comme au nez, mais un peu plus longs.

Je n'ai pu découvrir le sexe de cet animal. Il y avoit près du fondement une découpure triangulaire, de la grandeur de cinq à six pouces, où je pense que les parties génitales étoient placées; mais, comme on n'en avoit laissé aucune marque, il ne m'a pas été possible d'en déterminer le sexe.

La peau du ventre, près des pieds de derrière, avoit un pouce neuf lignes d'épaisseur : les insectes y avoient aussi fait un trou; ce qui donnoit toute facilité de mesurer cette épaisseur. La substance de cette peau étoit blanche, cartilagineuse et coriacée, et dans cet endroit elle étoit bien séparée de la graisse et de la chair. Plus haut, vers le dos, on avoit coupé et enlevé beaucoup de peau, sans doute pour la rendre plus légère et plus facile à être transportée; c'est par cette raison que je n'ai trouvé la peau, vers l'épine du dos, épaisse que d'un pouce en y passant un poinçon.

Les doigts étoient garnis d'ongles; la peau

entre les doigts étoit fort ample, et je crois que les pieds de cet animal, lorsqu'il étoit vivant, étoient plutôt plats qu'arrondis. Le talon, qui se retire en arrière et en haut, paroît très-propre à nager; le sabot, quoiqu'épais et durillonné, est néanmoins flexible.

Je joins ici plusieurs mesures, en avertissant qu'elles n'ont été prises qu'après que la peau a été empaillée, et que je me suis servi de la mesure d'Amsterdam.

| | pieds. | pouces. |
|---|---|---|
| Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le milieu du nez jusqu'à la queue du côté droit........................... | 10 | 10 |
| — depuis le milieu du nez jusqu'à la queue, mesurée en ligne courbe du côté gauche....................... | 13 | 7 |
| — du milieu du nez, mesuré pardessus la tête...................... | 13 | ½ |
| *Nota*. La raison de la différence de ces mesures vient de ce que l'animal tourne la tête du côté droit. | | |
| Longueur de la tête.................. | 2 | 9 ½ |
| Circonférence de la tête, mesurée derrière les oreilles................. | 6 | 4 ½ |

| | pieds. | pouces. |
|---|---|---|
| Circonférence de la tête, mesurée devant les oreilles | 6 | 6 |
| — entre les yeux et les oreilles | 6 | 2 ½ |
| — sur l'élévation de l'orifice des yeux | 6 | 4 |
| — entre les yeux et le nez | 5 | 4 |

*Nota*. Cette dernière mesure est prise au-dessus du bâillement qu'on avoit laissé pour faire voir les dents. La gueule est ouverte, de manière que les deux dents canines se touchent à un demi-pouce près.

| | | |
|---|---|---|
| Circonférence de la lèvre supérieure, d'un bord à l'autre, en passant dessus la lèvre | 2 | 4 |
| Largeur de la lèvre supérieure, en traversant en ligne droite le palais | 1 | 4 ½ |
| Circonférence de la lèvre inférieure, mesurée par-dessous | 2 | 2 |
| Largeur de la lèvre inférieure, d'un bord à l'autre | 1 | 3 ¾ |
| Distance des narines, prise à l'ouverture supérieure | » | 5 ½ |
| — prise à l'ouverture inférieure | » | 3 ¾ |
| Largeur des narines au milieu | » | » ⅝ |
| Longueur des narines | » | 2 ⅛ |
| Distance entre les oreilles et les yeux | » | 6 |

| | pieds. | pouces. |
|---|---|---|
| Distance d'une oreille à l'autre...... | 1 | 2 |
| Longueur des oreilles.............. | » | 1 ¼ |
| Largeur des oreilles............... | » | 2 |
| Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes............ | » | 1 ¼ |
| Longueur des yeux, d'un coin à l'autre | » | 1 ¼ |
| Distance entre les orifices des yeux.. | 1 | » |
| Hauteur de l'avant-train, depuis la plante des pieds jusque sur le dos. | 6 | 4 |
| Hauteur de l'arrière-train, depuis la plante des pieds jusque sur la croix. | 5 | 1 ½ |
| Circonférence du corps, derrière les pattes de devant................ | 10 | » |
| — au milieu..................... | 10 | 6 |
| — devant les pattes de derrière..... | 10 | 9 |
| Hauteur, depuis la terre jusqu'au ventre, dans le milieu.......... | » | 7 |
| — derrière les pattes de devant..... | » | 9 |
| — devant les pattes de derrière..... | » | 9 |
| Circonférence du cou derrière la tête. | 6 | 3 |
| — au milieu..................... | 7 | 7 |
| — dessus la poitrine.............. | 8 | 5 ½ |
| Circonférence des pattes de devant, près de la poitrine.............. | 3 | 10 |
| — au milieu..................... | 3 | ½ |
| — au-dessus du sabot............. | 2 | 3 ½ |

| | pieds. | pouces. |
|---|---|---|
| Circonférence des pattes de derrière, près du corps | 4 | 7 |
| — au-dessus du genou | 2 | 8 ½ |
| — au-dessus du sabot | 2 | 3 ½ |
| Longueur des pattes de devant, depuis le talon jusqu'au ventre | 1 | 5 ½ |
| — des pattes de derrière, depuis le talon jusqu'au ventre | 1 | 7 ½ |
| Longueur des doigts aux pattes de devant jusqu'au bout de l'ongle | » | 2 |
| Circonférence des doigts derrière les ongles | » | 8 ¾ |
| — des doigts de côté | » | 7 ¼ |
| Longueur des doigts du côté extérieur | » | 3 |
| — des doigts de devant des pattes de derrière | » | 1 ¾ |
| — des doigts extérieurs des pattes de derrière | » | 1 ¾ |
| — des ongles des pattes de derrière et de devant | » | 2 |
| Circonférence des ongles à leur naissance | » | 4 ¾ |
| Longueur de la queue | 1 | 4 |
| Circonférence à la naissance, où elle est ronde | 1 | 3 |
| Largeur de la queue au milieu, où elle commence à devenir plate | » | 3 3/5 |

| | pieds. | pouces. |
|---|---|---|
| Largeur de la queue à l'extrémité... | » | 2 $\frac{1}{5}$ |
| Grosseur de la queue au milieu..... | » | 1 $\frac{1}{3}$ |
| — de la queue au bout............ | » | » $\frac{1}{2}$ |
| Longueur des dents canines inférieures, mesurées sur leur courbure. | » | 7 $\frac{3}{4}$ |
| — mesurées en ligne droite......... | » | 6 $\frac{1}{2}$ |
| Circonférence des dents, près la racine | » | 5 $\frac{3}{4}$ |
| — au milieu..................... | » | 5 $\frac{1}{4}$ |
| — sur le tranchant............... | » | 4 $\frac{1}{4}$ |
| Longueur de leur découpure inclinée. | » | 3 $\frac{1}{4}$ |
| Largeur des dents canines à leur racine | » | 2 $\frac{1}{8}$ |
| — au milieu...................... | » | 2 |
| Longueur des dents canines supérieures | » | 2 $\frac{3}{8}$ |
| Circonférence..................... | » | 4 $\frac{3}{8}$ |
| Distance des dents canines inférieures l'une de l'autre................. | » | 11 |
| Longueur des dents incisives, ou des deux plus longues dents saillantes.. | » | 6 $\frac{1}{4}$ |
| Leur circonférence................ | » | 5 $\frac{1}{2}$ |
| Distance de l'une à l'autre.......... | » | » $\frac{7}{8}$ |
| Longueur des petites dents incisives, à côté des grandes.............. | » | 2 $\frac{1}{2}$ |
| Leur distance des grandes.......... | » | » $\frac{1}{2}$ |
| Distance entre celles-ci et les dents canines........................ | » | 1 $\frac{1}{2}$ |

Longueur des dents molaires de la mâ-

| | pieds. | pouces. |
|---|---|---|
| choire supérieure, mesurées l'une après l'autre...................... | » | 1 $\frac{1}{2}$ |
| Leur hauteur...................... | » | 1 |
| Leur largeur...................... | » | 1 $\frac{1}{4}$ |
| Longueur des deux autres dents extraordinaires, de figure cylindrique ou de quills, distantes des dents molaires...................... | » | 1 $\frac{3}{4}$ |
| Longueur des deux dents molaires de la mâchoire inférieure............ | » | 1 $\frac{3}{4}$ |
| Hauteur des deux dents molaires de la mâchoire inférieure............ | » | 1 |
| Leur largeur...................... | » | 1 $\frac{1}{2}$ |
| Longueur des trois dents extraordinaires, de forme cylindrique, éloignées des dents molaires......... | » | 1 $\frac{1}{2}$ |
| Leur largeur...................... | » | 1 $\frac{1}{4}$ |
| Longueur des deux dents incisives cylindriques, éloignées de la dent canine; celle qui se trouve le plus proche de la courte dent canine, tombe en mâchant perpendiculairement contre la petite dent horizontale qui se trouve du côté extérieur de la mâchoire inférieure........ | » | 1 $\frac{1}{2}$ |
| Longueur de la seconde, qui se trouve un peu plus sur le devant, et qui | | |

| | pieds. | pouces. |
|---|---|---|
| est un peu plus longue et plus grosse; celle-ci tombe en mâchant droit à côté, aussi du côté extérieur de la grande dent horizontale, où l'on peut facilement distinguer combien elle est usée, de même que l'endroit usé près des alvéoles de la grande dent canine, causé par le frottement de la petite.......... | » | 2 ¼ |
| Longueur du poil qui se trouve aux lèvres supérieure et inférieure, avec la racine...................... | » | 1 ½ |
| Longueur du poil qui se trouve aux côtés tranchans et à l'extrémité de la queue, ce poil étant au reste semblable à celui des lèvres........... | » | 3 |
| *Nota*. Le poil de la partie supérieure de la queue est tombé en empaillant l'animal; la figure montre la queue comme elle a été. | | |

Lorsque l'on compare cette mesure avec celle de la femelle de l'hippopotame de Zerenghi, et si l'on prend garde à la différence des mesures, on verra facilement qu'elles sont à peu près égales, ou du moins

qu'elles approchent beaucoup l'une de l'autre.

On m'a dit que cet hippopotame étoit fort avancé dans les terres du Cap et même près de l'endroit nommé *les montagnes de neige*, lorsqu'il a été tiré par un paysan nommé *Charles Marais*, d'extraction françoise. Ce paysan en a fait tenir les peaux à M. de Plettenberg, gouverneur du Cap, qui les a envoyées à S. A. S. Ce rapport m'a été fait par un neveu de Ch. Marais, qui se trouve à Amsterdam. Suivant le dire de cet homme, qui assure le tenir de la bouche de Marais même, l'hippopotame est fort agile à la course, tant dans la boue et la fange, que sur la terre ferme ; et il court si vîte, que les paysans, quoique bons chasseurs, n'osent tirer sur lui lorsqu'il se trouve hors de l'eau : mais ils l'épient au soleil couchant ; alors cet animal élève la partie supérieure de la tête hors de l'eau, tient ses petites oreilles dans une continuelle agitation pour écouter s'il n'entend aucun bruit. Lorsque quelque objet qui peut lui servir de proie, se fait voir sur l'eau, il s'élance sur lui, et part comme une flèche de l'arc, pour s'en rendre

maître. Tandis que l'hippopotame est occupé de cette manière à écouter en nageant ou flottant sur l'eau, on cherche à le tirer à la tête. Celui que j'ai empaillé avoit été tiré entre l'œil et l'oreille droite; et le jeune, qui est placé de même au cabinet de S. A. S., avoit été tiré ou harponné dans la poitrine, comme on pouvoit le voir facilement. L'hippopotame, lorsqu'il se sent blessé, plonge sous l'eau, et marche ou nage jusqu'à ce qu'il perde le mouvement avec la vie. Alors par le moyen de vingt bœufs, plus ou moins, on le tire sur le rivage, où on le dissèque. Un hippopotame qui a toute sa croissance, donne ordinairement deux mille livres de lard, qu'on sale et qu'on envoie au Cap, où il se vend fort cher. On assure que ce lard est fort bon, et qu'il surpasse toutes les autres graisses pour le goût. Il ne cause jamais d'aigreurs; et quand il est exprimé, il fournit une huile douce et blanche, comme de la crême : on recommande même ce lard en Afrique comme un remède souverain contre les maladies de poitrine.

Par la quantité indiquée de lard qu'on tire ordinairement de l'hippopotame qui a

atteint toute sa croissance, on est confirmé dans la remarque qu'on a déja dû faire par les mesures données ; savoir, que c'est un animal d'une grandeur et d'une pesanteur surprenante.

Quelques soins que je me sois donnés pour rendre cette pièce aussi légère qu'il étoit possible, je me suis vu contraint de me servir de tout ce qui pouvoit aider à la soutenir, et je crois qu'elle pèse quatre mille livres, y compris la planche sur laquelle je l'ai placée.

Avant que je finisse ces observations, j'ajouterai ici quelques particularités relatives à l'histoire naturelle de l'hippopotame, qui ne se trouvent pas dans la description précédente.

On a vu que l'hippopotame doit peut-être son nom à la ressemblance qu'il y a entre sa voix et le hennissement du cheval : cependant nous avons des relations certaines qui assurent que son cri ressemble plus à celui de l'éléphant, ou aux sons roulans et bégayans d'une personne née sourde. Quoi qu'il en soit, l'hippopotame forme encore une autre espèce de son ronflant lorsqu'il dort;

ce qui le fait découvrir de loin. Pour prévenir le danger qu'il court par-là, il se couche pour l'ordinaire sur des terrains marécageux, dans les roseaux dont on ne peut approcher que difficilement.

Je n'ai trouvé nulle part la particularité que je tiens du parent de Marais, touchant la grande agilité de cet animal. On assure, au contraire, constamment, qu'on l'attaque plus volontiers sur terre que dans l'eau ; ce qui seroit contradictoire s'il étoit aussi léger à la course. Selon quelques autres historiens, on lui coupe le passage à la rivière par des arbres et des fossés, parce que l'on sait qu'il préfère de regagner l'eau, plutôt que de combattre ou fuir à terre. Il se trouve, à cet égard, plus avantageusement dans l'eau, où il n'a aucun animal à craindre. Le grand requin et le crocodile évitent l'hippopotame, et n'osent pas s'engager au combat avec lui.

La peau de l'hippopotame est extrêmement dure sur le dos, la croupe et la partie extérieure des cuisses et des fesses, de sorte que les balles de fusil coulent par-dessus, et que les flèches en rebondissent : mais elle est moins dure et moins épaisse sous le ventre

et aux parties intérieures des cuisses, où l'on cherche à le tirer, ou à lui enfoncer le dard. Il a la vie fort dure et ne se rend pas facilement; c'est pourquoi l'on cherche à lui casser, par adresse, les pattes en le tirant avec de gros mousquets chargés de lingots; quand on y réussit, on est, pour ainsi dire, maître de l'animal. Les nègres, qui attaquent les requins et les crocodiles avec de longs couteaux et des javelots, craignent l'hippopotame, qu'ils n'oseroient peut-être jamais combattre s'ils ne couroient pas plus vîte que lui. Ils croient néanmoins que cet animal est plus ennemi des blancs que des nègres.

La femelle de l'hippopotame fait son petit à terre; elle l'y allaite et nourrit, et ensuite elle lui apprend de bonne heure à se réfugier dans l'eau au moindre bruit.

Les nègres d'Angola, de Congo, d'Elmina, et en général de toute la côte occidentale d'Afrique, regardent l'hippopotame comme une de ces divinités subalternes qu'ils nomment *fétiches*. Ils ne font cependant aucune difficulté d'en manger la chair, lorsqu'ils peuvent se rendre maîtres d'un de ces animaux.

Je ne sais si j'ose ici citer le passage du père Labat où il dit que cet animal, qui est très-sanguin, sait se tirer lui-même du sang d'une manière particulière. Pour cet effet, cet animal cherche, dit-il, la pointe tranchante d'un rocher, et s'y frotte jusqu'à ce qu'il se soit fait une ouverture assez considérable pour en laisser couler le sang. Il se donne alors beaucoup de mouvement pour le faire sortir en plus grande quantité; et lorsqu'il juge qu'il en a perdu assez, il se roule dans la fange, afin de fermer la blessure qu'il s'est faite. On ne trouve rien d'impossible dans ce rapport; mais comment le père Labat a-t-il découvert cette singularité? Outre les usages sus-mentionnés de la peau et des dents, on assure que les peintres indiens se servent du sang de cet animal pour leurs couleurs. »

---



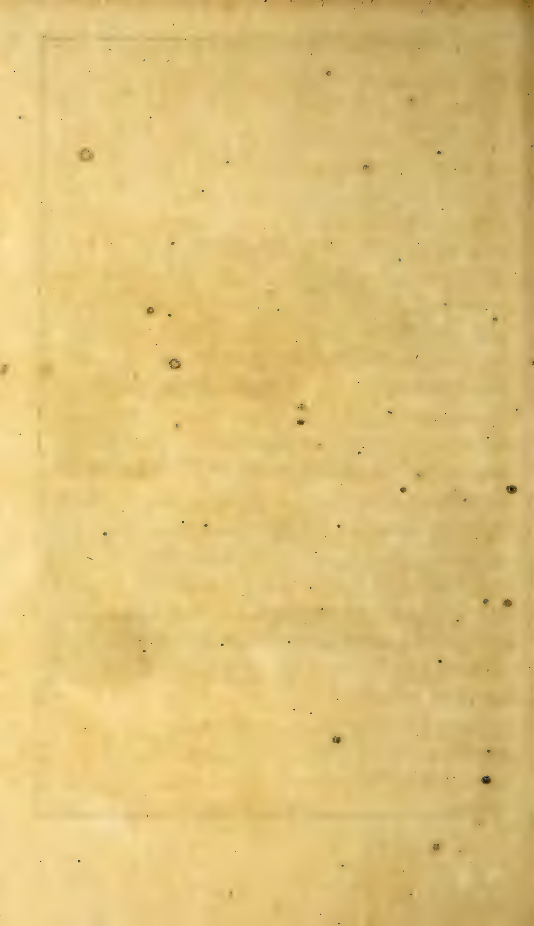
L'HIPPOPOTAME MÂLE.

J. Panquet S.



L'HIPPOPOTAME FÉMELLE.

J. Fauquet S



# NOUVELLE ADDITION

## A L'ARTICLE

# DE L'HIPPOPOTAME.

Comme les feuilles précédentes étoient déja imprimées, j'ai reçu, de la part de M. Schneider, des observations récentes sur cet animal, qui ont été rédigées par M. le professeur Allamand, et publiées à Amsterdam au commencement de cette année 1781. Voici l'extrait de ces observations :

« Ce que M. de Buffon a dit de l'hippopotame dans le cinquième tome de son Histoire naturelle, étoit tout ce qu'on en pouvoit dire de plus exact dans le temps qu'il écrivoit cet article. Il me parut alors qu'il n'y manquoit qu'une planche qui représentât mieux cet animal qu'il n'est représenté dans les figures que divers auteurs en ont

données. Je pris la liberté d'en ajouter une à la description de M. de Buffon, faite d'après une peau bourrée qui est dans le cabinet de l'université de Leyde depuis plus d'un siècle.

Deux années après, j'en donnai une meilleure ; une peau récemment envoyée au cabinet de S. A. S. Mgr le prince d'Orange me servit de modèle. Elle avoit été très-bien préparée par M. le docteur Klockner; je l'accompagnai de quelques remarques intéressantes qui m'avoient été communiquées par M. le capitaine Gordon.

Je croyois que cela suffisoit pour faire bien connoître cet animal, lorsque le même M. Gordon m'envoya, au commencement de cette année 1780, deux dessins qui représentoient un hippopotame mâle et une femelle, faits d'après les animaux mêmes, au moment qu'on venoit de les tuer. Je fus frappé, en les comparant avec les figures que j'en avois données, et je vis clairement que la peau d'un si gros animal, quoique préparée et dressée avec tout le soin possible, étoit bien éloignée de représenter au juste son original : aussi n'hésitai-je pas à faire

graver ces deux dessins ; on les trouvera dans les planches I et II *.

M. Gordon a encore eu la bonté d'y joindre des descriptions et de nouvelles observations très-curieuses, qu'il a eu fréquemment occasion de faire. Son zèle infatigable pour les nouvelles découvertes, et pour l'avancement de l'histoire naturelle, l'a engagé à pénétrer beaucoup plus avant dans l'intérieur de l'Afrique qu'il ne l'avoit fait encore ; et si les hippopotames sont devenus rares aux environs du cap de Bonne-Espérance, il les a trouvés très-nombreux dans les lieux où il a été. On n'en doutera pas, quand on saura que, pour sa part, il en a tué neuf, et que, dans une chasse à laquelle il a assisté avec M. de Plettenberg, gouverneur du Cap, on en a tué vingt-un en quelques heures de temps, et que même ce ne fut qu'à son intercession qu'on n'en fit pas un plus grand carnage. Cette chasse se fit sur la rivière qu'il a nommée *Plettenberg*, à peu près à sept degrés de longitude à l'est du Cap, et à trente degrés de latitude méridionale. Le nombre de ces animaux doit donc être fort

* Voyez planches VIII et IX de ce volume.

grand dans tout l'intérieur de l'Afrique, où ils sont peu inquiétés par les habitans. C'est là où il les faut voir pour les bien connoître, et jamais personne n'en a eu une plus belle occasion que M. Gordon; aussi en a-t-il profité en les observant avec les yeux d'un véritable naturaliste. En donnant l'extrait de ce qu'il m'en a écrit, je suppose que le lecteur se souvient du contenu des articles de cet ouvrage où il est parlé de ces animaux *.

Lorsque les hippopotames sortent de l'eau, ils ont le dessus du corps d'un brun bleuâtre, qui s'éclaircit en descendant sur les côtés, et se termine par une légère teinte de couleur de chair; le dessous du ventre est blanchâtre: mais ces différentes couleurs deviennent plus foncées par-tout, lorsque leur peau se sèche. Dans l'intérieur et sur les bords de leurs oreilles, il y a des poils assez doux et d'un brun roussâtre; il y en a aussi de la même couleur aux paupières, et par-ci par-là quelques uns sur le corps, particulièrement sur le cou et les côtés, mais qui sont plus courts et fort rudes.

* Voyez tome V, page 138.

Les mâles surpassent toujours les femelles en grandeur, mais non pas d'un tiers, comme l'a dit Zerenghi, si l'on en excepte les dents incisives et canines, qui, dans la femelle, peuvent en effet être d'un tiers plus petites que dans le mâle. M. Gordon a tué une femelle dont la longueur du corps étoit de onze pieds, et le plus grand hippopotame mâle qu'il ait tué étoit long de onze pieds huit pouces neuf lignes. Ces dimensions diffèrent beaucoup de celles qu'a données Zerenghi : car, à en juger par les dimensions de la femelle qu'il a décrite, le mâle, d'un tiers plus grand, devoit être long de seize pieds neuf pouces ; elles diffèrent plus encore de celles des hippopotames du lac de Tzana, dont quelques uns, suivant M. Bruce, ont plus de vingt pieds en longueur. Des animaux de cette dernière grandeur seroient énormes ; mais on se trompe facilement sur la taille d'un animal, quand on en juge uniquement en le voyant de loin, et sans pouvoir le mesurer.

Le nombre des dents varie dans les hippopotames, suivant leur âge, comme M. de Buffon l'a soupçonné: tous ont quatre dents

incisives et deux canines dans chaque mâchoire; mais ils diffèrent dans le nombre des molaires : celui dont j'ai donné la figure avoit trente-six dents en tout; M. Gordon en a vu un qui avoit vingt-deux dents dans la mâchoire supérieure, et vingt dans l'inférieure. Il m'a envoyé une tête qui en a dix-huit dans la mâchoire d'en bas, et dix-neuf dans celle d'en haut; mais ces dents surnuméraires ne sont ordinairement que de petites pointes qui précèdent les véritables molaires, et qui sont peu fermes.

La largeur de la partie de la mâchoire supérieure, qui forme le museau, est de seize pouces et un quart, et son contour, mesuré d'un angle de la gueule jusqu'à l'autre, est de trois pieds trois pouces; la lèvre supérieure avance d'un pouce par-dessus l'inférieure, et cache toutes les dents : à côté des incisives antérieures d'en haut, il y a deux éminences charnues, qui sont reçues dans deux cavités de la mâchoire inférieure, quand la gueule se ferme.

L'hippopotame a les yeux petits; leur plus long diamètre est de onze lignes, et leur largeur de neuf et demie; la prunelle est

d'un bleu obscur, et le blanc de l'œil paroît peu.

La queue varie en longueur dans ces animaux : celui qui est représenté ici en avoit une de la longueur d'un pied trois pouces six lignes ; son contour à son origine étoit d'un pied sept pouces ; là, elle a une forme un peu triangulaire, et un des côtés est plat en-dessous : ainsi, ayant un mouvement perpendiculaire, elle bouche exactement l'ouverture de l'anus ; vers son milieu, ses côtés s'applatissent ; et son articulation lui permettant un mouvement horizontal, elle peut servir à diriger l'animal quand il nage. Au premier coup d'œil, elle paroît couverte d'écailles, mais qui ne sont que des rides de la peau ; les bords extérieurs de cette queue semblent être des coutures arrondies.

Le *penis* tiré hors de son fourreau est long de deux pieds un pouce six lignes, et ressemble assez à celui du taureau ; sa circonférence près du corps est de neuf pouces ; et à un pouce de son extrémité, elle est de trois pouces neuf lignes : quand il est tout-à-fait retiré, sa pointe est recouverte par des anneaux charnus et ridés qui terminent

le fourreau; c'est sur la base de ce fourreau, du côté de l'anus, que sont placés les mamelons. Dans plusieurs des hippopotames que M. Gordon a examinés, il a trouvé que le fourreau même étoit entièrement retiré en-dedans du corps, aussi-bien que le *penis*, et que le ventre étoit tout-à-fait uni; s'il paroissoit dans les autres, c'étoit par l'effet des mouvemens qu'ils avoient éprouvés quand on les avoit tirés à terre. Les testicules ne sont pas renfermés dans un *scrotum* extérieur; ils sont en dedans du corps, et ne paroissent point en dehors; on peut les sentir à travers l'épaisseur de la peau : ainsi tout ce qui appartient à ces parties, est caché en dedans, excepté dans les temps du rut.

Dans la femelle, au-dessous de l'entrée du vagin est un follicule qui a environ deux pouces de profondeur, mais où l'on ne peut voir aucune ouverture en dedans; il ressemble assez à celui de l'hyène, excepté qu'il est au-dessous de la vulve, au lieu que, dans l'hyène, il est situé entre l'anus et la queue. L'hippopotame femelle n'a point de mamelles pendantes, mais seulement deux

petits mamelons; quand on les presse, il en jaillit un lait doux et aussi bon que celui de la vache.

Les os de ces animaux sont extrêmement durs; dans un os de la cuisse, scié en travers, on trouva un canal long de cinq pouces, et de dix lignes en diamètre, assez ressemblant à la cavité où est la moelle: cependant il n'y en avoit point immédiatement après la mort; mais on y vit un corps fort dur, où l'on croyoit remarquer du sang.

La largeur du pied de devant est égale à sa longueur; l'une et l'autre est de dix pouces: la plante du pied de derrière est tant soit peu plus petite; elle a neuf pouces neuf lignes dans ses deux dimensions. Ses pieds sont propres pour nager; car les doigts peuvent se mouvoir, s'approcher les uns des autres, et se plier en dessous. Les ongles sont un peu creux, comme les sabots des autres animaux. Le dessous du pied est une semelle fort dure, séparée des doigts par une fente profonde; elle n'est pas horizontale, mais un peu en biais, comme si l'animal, en marchant, avoit plus pressé son pied d'un côté que de

l'autre : aussi les a-t-il tous un peu tournés en dehors. Comme il a les jambes courtes et les jointures pliables, il peut appliquer et presser ses jambes contre le corps ; ce qui lui facilite encore les mouvemens nécessaires pour nager. Aidé de quelques hommes, M. Gordon a roulé, comme un tonneau, un grand hippopotame hors de l'eau, sur un terrain uni, sans que les pieds fissent un obstacle sensible.

Quoique les hippopotames passent une partie de leur vie dans l'eau, ils ont cependant le trou ovale fermé. Quand ils sont parvenus à toute leur grandeur, le plus long diamètre de leur cœur est d'un pied.....

M. Gordon s'est assuré, par l'ouverture de plusieurs hippopotames jeunes et adultes, que ces animaux n'ont qu'un seul estomac, et ne ruminent point, quoiqu'ils ne mangent que de l'herbe qu'ils rendent en pelote et mal broyée dans leurs excrémens.

J'ai dit ci-devant, continue M. Allamand, qu'il me paroissoit très-douteux que les hippopotames mangeassent des poissons ; à présent je peux dire qu'il est presque certain qu'ils n'en mangent pas. Dans une

trentaine de ces animaux dont M. Gordon a fait ouvrir les estomacs en sa présence, il n'y a trouvé que de l'herbe, et jamais aucun reste de poisson. J'ai dit aussi qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'ils entrassent dans la mer; on peut voir, dans l'endroit cité, les raisons que j'avois pour penser ainsi, et M. de Buffon semble avoir été dans la même idée. Les nouvelles observations de M. Gordon m'ont désabusé : il a tué un hippopotame à l'embouchure de la rivière Gambous, où l'eau étoit salée; il en a vu dans la baie de Sainte-Hélène, et il en a vu sortir d'autres de la mer à deux lieues de toute rivière. A la vérité, ils ne s'éloignent pas beaucoup de terre ; la nécessité d'y venir prendre leur nourriture ne le leur permet pas : ils vont le long des côtes d'une rivière à l'autre ; cependant cela suffit pour prouver qu'ils peuvent vivre dans l'eau salée, et justifier en quelque façon ceux qui leur ont donné le nom de *chevaux marins*, aussi-bien que Kolbe, qui suppose qu'ils vivent indifféremment dans les rivières et dans la mer. Ceux qui habitent dans l'intérieur du pays, n'y vont vraisemblablement jamais : si ceux

qui en sont près y entrent, ce n'est pas pour aller fort loin, à cause de la raison que je viens de dire, et cette même raison doit les engager à préférer les rivières.

Lorsqu'ils se rencontrent au fond de l'eau, ils cherchent à s'éviter; mais, sur terre, il leur arrive souvent de se battre entre eux d'une manière terrible : aussi en voit-on fort peu qui n'aient pas quelques dents cassées, ou quelques cicatrices sur le corps, dont on voit des marques dans les figures des planches I et II *; en se battant, ils se dressent sur leurs pieds de derrière, et c'est dans cette attitude qu'ils se mordent.

Dans les lieux où ils sont peu inquiétés, ils ne sont pas fort craintifs; quand on tire sur eux, ils viennent voir ce que c'est; mais, quand une fois ils ont appris à connoître l'effet des armes à feu, ils fuient devant les hommes en trottant pesamment comme les cochons; quelquefois même ils galopent, mais toujours pesamment : cependant un homme doit marcher bien vîte pour être en état de les suivre. M. Gordon en a accompagné un pendant quelque temps : mais,

* Voyez dans ce volume les planches VIII et IX.

quoiqu'il coure très-vîte, si la course avoit été plus longue, l'hippopotame l'auroit devancé.

M. de Buffon a eu raison de révoquer en doute * ce que disent quelques voyageurs des femelles hippopotames, c'est qu'elles portent trois ou quatre petits : l'analogie l'a conduit à regarder ce fait comme très-suspect ; l'observation en démontre la fausseté. M. Gordon a vu ouvrir plusieurs femelles pleines, et jamais il n'y a trouvé qu'un seul petit ; il en a tiré un du corps de la mère, qu'il a eu la bonté de m'envoyer : ce fœtus, qui étoit presque entièrement formé, étoit long de trois pieds deux pouces ; le cordon ombilical étoit parsemé de petits boutons de couleur rouge ; ses ongles étoient mous et élastiques, on pouvoit déja lui sentir les dents, et ses yeux avoient à peu près leur forme et toute leur grandeur. Dès qu'un jeune hippopotame est né, son instinct le porte à courir à l'eau, et quelquefois il s'y met sur le dos de sa mère.

La chair de l'hippopotame, comme il a été dit ci-devant, est fort bonne au goût et

* Voyez tome V, page 144.

très-saine; le pied rôti est sur-tout un morceau délicat, de même que la queue. Quand on fait cuire son lard, il surnage une graisse que les paysans aiment fort; c'est un remède qu'on estime beaucoup au Cap, en exagérant cependant ses qualités.

Pour bien fixer nos idées sur la grandeur de ces animaux, et sur la proportion qu'il y a entre celle du mâle et de la femelle, je donnerai ici leurs dimensions telles qu'elles ont été prises par M. Gordon sur deux des plus grands sujets qu'il ait eu occasion de voir, quoiqu'elles diffèrent de celles qu'on peut prendre sur des peaux bourrées; on sera surpris qu'elles s'accordent si bien avec celles que Zerenghi a données: je les ai aussi vérifiées sur la peau d'un grand hippopotame mâle que S. A. S. Mgr le prince d'Orange a eu la bonté de me donner, pour être placée au cabinet des curiosités naturelles que j'ai formé dans l'université de Leyde. Cette peau, récemment envoyée du cap de Bonne-Espérance, est arrivée entière et bien conservée; j'ai heureusement réussi à la faire dresser suivant le dessin que j'ai reçu de M. Gordon, de manière qu'elle offre, aussi

exactement qu'il est possible, la figure de l'animal vivant. »

*Dimensions d'un hippopotame mâle.*

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue.. | 11 | 4 | 9 |
| Hauteur du train de devant en ligne droite................ | 5 | » | » |
| — en suivant la rondeur....... | 5 | 11 | » |
| Hauteur du train de derrière en ligne droite................ | 4 | 8 | » |
| — en suivant la courbure...... | 5 | 7 | » |
| Longueur de la tête........... | 2 | 8 | » |
| Largeur de la poitrine, depuis le milieu des jambes.......... | 1 | 11 | » |
| — du derrière depuis le milieu des cuisses................ | 2 | 1 | 6 |
| Distance de la partie la plus basse du ventre au terrain... | 2 | » | 9 |
| Circonférence du corps mesurée derrière les épaules......... | 10 | 5 | 6 |
| — devant les jambes de derrière. | 9 | 8 | » |
| — du milieu du cou........... | 6 | 8 | 6 |
| — des jambes de devant près la poitrine.................. | 3 | 4 | 4 |

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| — près du poignet............ | 2 | » | 6 |
| — près du talon............. | 1 | 10 | 6 |
| — des jambes de derrière près du corps.................... | 4 | 1 | 9 |
| — au-dessus du genou......... | 3 | 3 | » |
| Longueur de la queue......... | 1 | 3 | 6 |
| Sa circonférence près de l'anus. | 1 | 7 | » |
| Longueur du fourreau du *penis*, comme il pend lorsque le *penis* est retiré en dedans......... | » | 4 | » |
| — du *penis* quand il est hors de son fourreau, depuis la pointe jusqu'au corps............... | 2 | 1 | 6 |
| Longueur des dents canines de la mâchoire supérieure......... | » | 2 | 6 |
| Contour de ces dents près de leur base..................... | » | 5 | » |
| Longueur des dents incisives de la même mâchoire.......... | » | 2 | » |
| Contour de ces dents près de leur base..................... | » | 3 | 6 |
| Longueur des dents canines de la mâchoire inférieure, mesurées suivant leur courbure........ | » | 8 | 9 |
| — des dents incisives......... | » | 7 | 6 |
| Contour des dents canines près de leur base............... | » | 7 | 3 |

*Dimensions d'une femelle hippopotame, tuée le 22 janvier 1778, par M. le capitaine Gordon, dans l'eau salée, près de l'embouchure de la rivière Gambous. Pour parvenir du Cap à l'embouchure de cette rivière dans la mer à l'est du Cap, on emploie deux cents heures en voyageant sur un chariot tiré par des bœufs.*

| | pieds | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure, jusqu'à l'origine de la queue.. | 11 | » | » |
| Hauteur du train de devant en ligne droite................ | 3 | 10 | 9 |
| — en suivant la courbure...... | 4 | 11 | 6 |
| — du train de derrière en ligne droite..................... | 3 | 8 | 9 |
| — en suivant la courbure...... | 5 | 1 | 6 |
| Longueur de la tête.......... | 2 | 4 | » |
| Distance de la plus basse partie du ventre au terrain......... | 1 | 1 | » |
| Circonférence du corps derrière les épaules................. | 9 | 2 | » |
| — devant les jambes de derrière. | 9 | 6 | » |
| — du milieu du corps.......... | 11 | 5 | » |

## ADDITION A L'ARTICLE

# DE LA LOUTRE*.

PONTOPPIDAM assure qu'en Norvége la loutre se trouve également autour des eaux salées comme autour des eaux douces ; qu'elle établit sa demeure dans des monceaux de pierres, d'où les chasseurs la font sortir en imitant sa voix au moyen d'un petit sifflet : il ajoute qu'elle ne mange que les parties grasses du poisson, et qu'une loutre apprivoisée à laquelle on donnoit tous les jours un peu de lait, rapportoit continuellement du poisson à la maison.

Je trouve dans les notes communiquées par M. de la Borde, qu'il y a à Cayenne trois espèces de loutres : la noire, qui peut peser quarante ou cinquante livres ; la seconde, qui est jaunâtre, et qui peut peser vingt ou

* Tome II, page 213 ; et tome VI, page 201.

vingt-cinq livres ; et une troisième espèce beaucoup plus petite, dont le poil est grisâtre, et qui ne pèse que trois ou quatre livres. Il ajoute que ces animaux sont très-communs à la Guiane le long de toutes les rivières et des marécages, parce que le poisson y est fort abondant ; elles vont même par troupes quelquefois fort nombreuses : elles sont farouches et ne se laissent point approcher; pour les avoir, il faut les surprendre ; elles ont la dent cruelle, et se défendent bien contre les chiens. Elles font leurs petits dans des trous qu'elles creusent au bord des eaux ; on en élève souvent dans les maisons. J'ai remarqué, dit M. de la Borde, que tous les animaux de la Guiane s'accoutument facilement à la domesticité, et deviennent incommodes par leur grande familiarité.

M. Aublet, savant botaniste, que nous avons déja cité, et M. Olivier, chirurgien du roi, qui ont demeuré tous deux longtemps à Cayenne et dans le pays d'Oyapok, m'ont assuré qu'il y avoit des loutres si grosses, qu'elles pesoient jusqu'à quatre-vingt-dix et cent livres ; elles se tiennent

dans les grandes rivières qui ne sont pas fort fréquentées, et on voit leur tête au-dessus de l'eau; elles font des cris que l'on entend de très-loin; leur poil est très-doux, mais plus court que celui du castor; leur couleur ordinaire est d'un brun minime: ces loutres vivent de poisson, et mangent aussi les graines qui tombent dans l'eau sur le bord des fleuves.

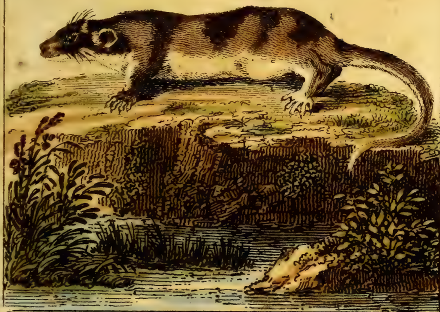
Nous donnons ici la figure d'un petit animal qui nous a été envoyé de la Guiane, sous le nom de *petite loutre d'eau douce de Cayenne*, et qui nous paroît être la troisième espèce dont parle M. de la Borde. Elle n'a que sept pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps: cette petite loutre a la queue sans poil, comme le rat d'eau, longue de six pouces sept lignes, et cinq lignes de grosseur à l'origine, allant toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité, qui est blanche, tandis que tout le reste de la queue est brun; et au lieu de poil elle est couverte d'une peau grenue, rude comme du chagrin; elle est plate par-dessous et convexe par-dessus. Les moustaches ont un pouce de long aussi-bien que les grands poils qui sont au-

dessus des yeux; tout le dessous de la tête et du corps est blanc, ainsi que le dedans des jambes de devant. Le dessus et les côtés de la tête et du corps sont marqués de grandes taches d'un brun noirâtre, dont les intervalles sont remplis par un gris jaunâtre. Les taches noires sont symétriques de chaque côté du corps ; il y a une tache blanche au-dessus de l'œil ; les oreilles sont grandes, et paroissent un peu plus alongées que celles de nos loutres. Les jambes sont fort courtes. Les pieds de devant ont cinq doigts sans membranes ; les pieds de derrière ont aussi cinq doigts, mais avec des membranes.

---

# DE LA LOUTRE.

Nous avons dit que la loutre ne paroissoit pas susceptible d'éducation, et que nous n'avions pu réussir à l'apprivoiser ; mais des tentatives sans succès ne démontrent rien, et nous avons souvent reconnu qu'il ne falloit pas trop restreindre le pouvoir de l'éducation sur les animaux : ceux même qui semblent le plus s'y refuser, cèdent néanmoins et s'y soumettent dans certaines circonstances ; le tout est de rencontrer ces circonstances favorables, et de trouver le point flexible de leur naturel, d'y appuyer ensuite assez pour former une première habitude de nécessité ou de besoin, qui bientôt s'assujettit toutes les autres. L'éducation de la loutre dont on va parler, en est un exemple : voici ce que M. le marquis de Courtivron, mon confrère à l'académie des sciences, a bien voulu m'écrire en date du 15 octobre 1779, sur une loutre très-privée et très-docile qu'il a vue à Autun.



LA PETITE LOUTRE DE LA GUYANE

J. Pauquet S.

« Vous autorisez, Monsieur, ceux qui ont quelques observations sur les animaux à vous les communiquer, même quand elles ne sont pas absolument conformes à ce qui peut paroître avoir été votre première opinion. En relisant l'article de la loutre, j'ai vu que vous doutez de la facilité qu'on auroit d'apprivoiser cet animal. Dans ce que je vais vous dire, je ne rapporterai rien que je n'aie vu, et que mille personnes n'aient vu comme moi, à l'abbaye de Saint-Jean-le-Grand, à Autun, dans les années 1775 et 1776; j'ai vu, dis-je, pendant l'espace de près de deux ans, à différentes fois, une loutre femelle qui avoit été apportée peu de temps après sa naissance dans ce couvent, et que les tourrières s'étoient plues à élever; elles l'avoient nourrie de lait jusqu'à deux mois d'âge, qu'elles commencèrent à accoutumer cette jeune loutre à toutes sortes d'alimens; elle mangeoit des restes de soupe, de petits fruits, des racines, des légumes, de la viande et du poisson : mais elle ne vouloit point de poisson cuit, et elle ne mangeoit le poisson crud que lorsqu'il étoit de la plus grande fraîcheur; s'il avoit plus d'un jour,

elle n'y touchoit pas. J'essayai de lui donner de petites carpes : elle mangeoit celles qui étoient vives ; et pour les mortes, elle les visitoit en ouvrant l'ouïe avec sa patte, la flairoit, et le plus souvent les laissoit, même quand on les lui présentoit avant de lui en donner de vives. Cette loutre étoit privée comme un chien : elle répondoit au nom de *loup-loup*, que lui avoient donné les tourrières ; elle les suivoit, et je l'ai vue revenir à leur voix du bout d'une vaste cour où elle se promenoit en liberté, et, quoiqu'étranger, je m'en faisois suivre en l'appelant par son nom. Elle étoit familiarisée avec le chat des tourrières, avec lequel elle avoit été élevée, et jouoit avec le chien du jardinier, qu'elle avoit aussi connu de bonne heure : pour tous les autres chiens et chats, quand ils approchoient d'elle, elle les battoit. Un jour, j'avois un petit épagneul avec moi, elle ne lui dit rien d'abord : mais, le chien ayant été la flairer, elle lui donna vingt soufflets avec ses pattes de devant, comme les chats ont coutume de faire lorsqu'ils attaquent de petits chiens, et le poursuivit, à coups de nez et de tête, jusqu'entre mes jambes ; et depuis,

toutes les fois qu'elle le vit, elle le poursuivit de même. Tant que le chien ne se défendoit pas, elle ne se servoit pas de ses dents : mais si le chien faisoit tête et vouloit mordre, alors le combat devenoit à outrance; et j'ai vu des chiens assez gros, déchirés et bien mordus, prendre le parti de la fuite.

Cette loutre habitoit la chambre des tourrières, et la nuit elle couchoit sur leur lit; le jour elle se tenoit ordinairement sur une chaîse de paille, où elle dormoit couchée en rond; et, quand la fantaisie lui en prenoit, elle alloit se mettre la tête et les pattes de devant dans un seau d'eau qui étoit à son usage, ensuite elle se secouoit et venoit se remettre sur sa chaise, ou alloit se promener dans la cour ou dans la maison extérieure. Je l'ai vue plusieurs fois couchée au soleil; alors elle fermoit les yeux : je l'ai portée, maniée, prise par les pattes et flattée; elle jouoit avec mes mains, les mordoit insensiblement, et faisoit petites dents, si cela peut se dire, comme on dit que les chats font patte de velours. Je la menai un jour auprès d'une petite flaque d'eau, où la rivière d'Aroux en laisse lorsqu'elle est débordée :

ce qui vous paroîtra surprenant, et ce qui m'étonnoit aussi, c'est qu'elle parut craindre de voir de l'eau en si grand volume; elle n'y entra pas, passé le bord où elle se mouilla la tête comme dans le seau : je la fis jeter à quelques pas dans l'eau; elle regagna le bord bien vîte, avec une sorte d'effroi, et nous suivit, très-contente de retrouver ses tourrières. Si on peut raisonner d'après un seul fait et un seul individu, la Nature paroît n'avoir pas donné à cet animal le même instinct qu'aux canards, qui barbotent aussitôt qu'ils sont éclos, en sortant de dessous une poule.

Cette loutre étoit très-mal-propre; le besoin de se vider paroissoit lui prendre subitement, et elle se satisfaisoit de même, quelque part qu'elle fût, excepté sur les meubles, mais à terre et dans la chambre comme ailleurs; les tourrières n'avoient jamais pu, même par des corrections, l'accoutumer à aller, pour ses besoins, à la cour, qui étoit peu éloignée : dès qu'elle s'étoit vidée, elle venoit flairer ses excrémens, ainsi que les chats, et faisoit un petit saut d'alégresse ensuite, comme satisfaite de s'être débarrassée de ce poids.

J'ai souvent eu occasion de voir cette loutre, parce que je ne passois point à Autun sans aller à l'abbaye de Saint-Jean-le-Grand, où madame de Courtivron avoit une tante; et j'ai dîné dix fois avec la loutre, qui étoit de très-bonne compagnie. On me l'offrit : je l'aurois acceptée pour la mettre, enchaînée, sur le fossé de ma maison à Courtivron, où elle auroit eu occasion de se marier, si je n'avois reconnu la difficulté de l'enchaîner, à cause que le cou de cet animal est presque du même diamètre de sa tête et son corps; je pensai qu'elle pourroit s'échapper, et multiplier chez moi les loutres, qui n'y sont que trop communes.

Je me reproche de m'être si fort étendu sur cet article des loutres, comme susceptibles d'être bien apprivoisées; mais j'ai cru devoir vous donner un exemple de ce que j'ai vu dans notre Bourgogne : ainsi, sans recourir aux exemples de Danemarck et de Suède, s'ils existent, tels que le P. Vanière, dans son poème du *Prædium rusticum*, les a célébrés, voilà des choses sur lesquelles vous pouvez compter, et il n'y a rien de poétique dans ce que je vous dis. »

# DE LA SARICOVIENNE,

## OU

## LOUTRE MARINE *.

Nous avons dit à l'article de la loutre saricovienne, ou *carigueibeju* de Marcgrave, que cet animal paroissoit se trouver sur la plupart des côtes poissonneuses et des embouchures des grands fleuves, dans les plages désertes de l'Amérique méridionale; mais nous ignorions alors que ce même animal se retrouve au Kamtschatka et sur les côtes et les îles de toute cette partie du nord-est de l'ancien continent, et sans que la différence de climat paroisse avoir influé sur l'espèce, qui semble être par-tout la même. Ces saricoviennes de Kamtschatka ont été soigneusement décrites par M. Steller, et l'on ne peut douter, en comparant sa description avec

* Tome VI, page 198.

celle de Marcgrave, que l'espèce de ces sari-coviennes de Kamtschatka ne soit la même que celle du carigueibeju ou saricovienne de l'Amérique; on verra de même que les lions marins, les ours marins, et la plupart des phoques, se retrouvent les mêmes dans les mers les plus éloignées les unes des autres, et sous les climats les plus opposés.

Les Russes qui demeurent au Kamtschatka, donnent à la saricovienne le nom de *bobr* ou *castor*, quoiqu'elle ne ressemble au castor que par la longueur de son poil, et qu'elle n'ait que peu de rapport avec lui par sa forme extérieure; car c'est une véritable loutre, à laquelle non seulement nous rapporterons ces grandes loutres de la Guiane et du Bresil dont nous avons parlé, mais aussi cette loutre du Canada dont nous avons donné la notice (tome VI, page 201), et qui paroît être de la taille et de l'espèce des saricoviennes.

On voit ces saricoviennes ou loutres marines sur les côtes orientales du Kamtschatka et dans les îles voisines, depuis le cinquantième degré jusqu'au cinquante-sixième, et il ne s'en trouve que peu ou point dans la

mer intérieure à l'occident du Kamtschatka, ni au-delà de la troisième île des Kuriles. Elles ne sont ni féroces, ni farouches, étant même assez sédentaires dans les lieux qu'elles ont choisis pour demeure; elles semblent craindre les phoques, ou du moins elles évitent les endroits qu'ils habitent, et n'aiment que la société de leur espèce. On les voit en très-grand nombre dans toutes les îles inhabitées des mers orientales du Kamtschatka : il y en avoit, en 1742, une si grande quantité à l'île de Behring, que les Russes en tuèrent plus de huit cents. « Comme « ces animaux n'avoient jamais vu d'hommes « auparavant, dit M. Steller, ils n'étoient ni « timides, ni sauvages; ils s'approchoient « même des feux que nous allumions, jus- « qu'à ce qu'instruits par leur malheur, ils « commencèrent à nous fuir. »

Pendant l'hiver, ces saricoviennes se tiennent tantôt dans la mer sur les glaces, et tantôt sur le rivage; en été, elles entrent dans les fleuves, et vont même jusque dans les lacs d'eau douce, où elles paroissent se plaire beaucoup ; dans les jours les plus chauds, elles cherchent, pour se reposer, les

lieux frais et ombragés. En sortant de l'eau, elles se secouent et se couchent en rond sur la terre comme les chiens : mais, avant que de s'endormir, elles cherchent à reconnoître par l'odorat, plutôt que par la vue, qu'elles ont foible et courte, s'il n'y a pas quelques ennemis à craindre dans les environs. Elles ne s'éloignent du rivage qu'à de petites distances, afin de pouvoir regagner promptement l'eau dans le péril; car, quoiqu'elles courent assez vîte, un homme leste peut néanmoins les atteindre : mais en revanche elles nagent avec une très-grande célérité, et comme il leur plaît, c'est-à-dire, sur le ventre, sur le dos, sur les côtés, et même dans une situation presque perpendiculaire.

Le mâle ne s'attache qu'à une seule femelle, avec laquelle il va de compagnie, et qu'il paroît aimer beaucoup, ne la quittant ni sur mer ni sur terre. Il y a apparence qu'ils s'aiment en effet dans tous les temps de l'année; car on voit de petits nouveau-nés dans toutes les saisons, et quelquefois les pères et mères sont encore suivis par des jeunes de différens âges des portées précédentes, parce que leurs petits ne les quittent

que quand ils sont adultes et qu'ils peuvent former une nouvelle famille. Les femelles ne produisent qu'un petit à la fois, et très-rarement deux. Le temps de la gestation est d'environ huit à neuf mois : elles mettent bas sur les côtes ou sur les îles les moins fréquentées, et le petit, dès sa naissance, a déja toutes ses dents; les canines sont seulement moins avancées que les autres : la mère l'allaite pendant près d'un an; d'où l'on peut présumer qu'elle n'entre en chaleur qu'environ un an après qu'elle a produit. Elle aime passionnément son petit, et ne cesse de lui prodiguer des soins et des caresses, jouant continuellement avec lui, soit sur la terre, soit dans l'eau : elle lui apprend à nager; et lorsqu'il est fatigué, elle le prend dans sa gueule pour lui donner quelques momens de repos. Si l'on vient à le lui enlever, elle jette des cris et des gémissemens lamentables : il faut même user de précautions lorsqu'on veut le lui dérober; car, quoique douce et timide, elle le défend avec un courage qui tient du désespoir, et se fait souvent tuer sur la place, plutôt que de l'abandonner.

Ces animaux se nourrissent de crustacés, de côquillages, de grands polypes et autres poissons mous qu'ils viennent ramasser sur les grèves et sur les rivages fangeux, lorsque la marée est basse ; car ils ne peuvent demeurer assez long-temps sous l'eau pour les prendre au fond de la mer, n'ayant pas, comme les phoques, le trou ovale du cœur ouvert. Ils mangent aussi des poissons à écailles, comme des anguilles de mer, etc. des fruits rejetés sur le rivage en été, et même des fucus, faute de tout autre aliment; mais ils peuvent se passer de nourriture pendant trois ou quatre jours de suite. Leur chair est meilleure à manger que celle des phoques, sur-tout celle des femelles, qui est grasse et tendre lorsqu'elles sont pleines et prêtes à mettre bas : celle des petits, qui est très-délicate, est assez semblable à la chair de l'agneau ; mais la chair des vieux est ordinairement très-dure *. « Ce fut, dit M. Steller,

* Les Russes jetés dans cette île (de Behring), après s'être réservé une provision de huit cents livres de farine pour faire le trajet du Kamtschatka, dès que la saison et leur santé le permettroient, eurent recours aux loutres marines : un de ces animaux leur

notre nourriture principale à l'île de Behring; elle ne nous fit aucun mal, quoique mangée seule et sans pain, et souvent à demi crue : le foie, les rognons et le cœur, sont absolument semblables à ceux du veau. »

On voit souvent au Kamtschatka et dans les îles Kuriles arriver les saricoviennes sur des glaçons poussés par un vent d'orient, qui règne de temps en temps sur ces côtes en

fournissoit quarante ou cinquante livres de chair, mais si dure, du moins celle des mâles, qu'il falloit la hacher et l'avaler presque sans mâcher. On en préparoit les viscères pour les malades. Du reste, quoique M. Steller prétende que la loutre est bonne contre le scorbut, M. Muller en doute, puisque les Russes qui moururent de cette maladie, en avoient mangé comme les autres; cependant on en tua beaucoup, même quand on eut cessé de s'en nourrir, parce que les peaux en sont très-belles, et valent aux Russes, qui les vont porter à la Chine, jusqu'à quatre-vingts ou cent roubles la pièce : aussi ramassa-t-on neuf cents de ces peaux à la chasse des loutres, qui dura jusqu'au mois de mars; alors elles disparurent, et l'équipage eut recours à la pêche des chiens, des ours et des lions, que la mer leur offrit. (Voyage de Behring, *Histoire générale des voyages*, tome XIX, page 379.)

hiver. Les glaçons qui viennent du côté de l'Amérique sont en si grande quantité, qu'ils s'amoncellent et forment une étendue de plusieurs milles de longueur sur la mer. Les chasseurs s'exposent, pour avoir les peaux des saricoviennes, à aller fort au loin sur ces glaçons avec des patins qui ont cinq ou six pieds de long sur environ huit pouces de large, et qui par conséquent leur donnent la hardiesse d'aller dans les endroits où les glaces ont peu d'épaisseur; mais, lorsque ces glaces sont poussées au large par un vent contraire, ils se trouvent souvent en danger de périr, ou de rester quelquefois plusieurs jours de suite errans sur la mer, avant que d'être ramenés à terre avec ces mêmes glaces par un vent favorable. C'est dans les mois de février, de mars et d'avril, qu'ils font cette chasse périlleuse, mais très-profitable; car ils prennent alors une plus grande quantité de ces animaux qu'en toute autre saison: cependant ils ne laissent pas de les chasser en été, en les cherchant sur la terre, où souvent on les trouve endormis : on les prend aussi, dans cette même saison, avec des filets que l'on tend dans la mer, ou bien

on les poursuit en canot jusqu'à ce qu'on les ait forcés de lassitude.

Leur peau fait une très-belle fourrure; les Chinois les achètent presque toutes, et ils les payent jusqu'à soixante-dix, quatre-vingts et cent roubles chacune; et c'est par cette raison qu'il en vient très-peu en Russie. La beauté de ces fourrures varie suivant la saison : les meilleures et les plus belles sont celles des saricoviennes tuées aux mois de mars, d'avril et de mai. Néanmoins ces fourrures ont l'inconvénient d'être épaisses et pesantes; sans cela, elles seroient supérieures aux zibelines, dont les plus belles ne sont pas d'un aussi beau noir. Il ne faut cependant pas croire que le poil de ces saricoviennes soit également noir dans tous les individus : car il y en a dont la couleur est brunâtre, comme celle de la loutre de rivière; d'autres qui sont de couleur argentée sur la tête; plusieurs qui ont la tête, le menton et la gorge, variés de longs poils très-blancs et très-doux; enfin, d'autres qui ont la gorge jaunâtre, et qui portent plutôt un feutre crépu, brun et court sur le corps, qu'un véritable poil propre à la fourrure. Au

reste, les poils bruns ou noirs ne le sont que jusqu'à la moitié de leur longueur : tous sont blancs à leur racine, et leur longueur est en tout d'environ un pouce ou un pouce et demi sur le dos, la queue et les côtés du corps; ils sont plus courts sur la tête et sur les membres : mais, au-dessous de ce premier long poil, il y a, comme dans les ours marins, une espèce de duvet ou de feutre, qui est de couleur brune ou noire, comme l'extrémité des grands poils du corps. On distingue aisément les peaux des femelles de celles des mâles, parce qu'elles sont plus petites, plus noires, et qu'elles ont le poil plus long sous le ventre : les petits ont aussi, dans le premier âge, le poil noir, ou très-brun et très-long; mais, à cinq ou six mois, ils perdent ce beau poil, et à un an ils ne sont couverts que de leur feutre, et les longs poils ne le recouvrent que dans l'année suivante. La mue se fait, dans les adultes, d'une manière différente de celle des autres animaux : quelques poils tombent aux mois de juillet et d'août, et les autres prennent alors une couleur un peu plus brune.

Communément les saricoviennes ont en-

viron deux pieds dix pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui a douze ou treize pouces de long; leur poids est de soixante-dix à quatre-vingts livres. La saricovienne ressemble à la loutre terrestre par la forme du corps, qui seulement est beaucoup plus épais en tout sens; toutes deux ont les pieds de derrière plus près de l'anus que les autres quadrupèdes. Les oreilles sont droites, coniques, et couvertes de poils comme dans l'ours marin; elles sont longues de près d'un pouce sur autant de largeur, et distantes l'une de l'autre d'environ cinq pouces. Les yeux et les paupières sont assez semblables à ceux du lièvre, et sont à peu près de la même grandeur: la couleur de l'iris varie dans différens individus; car cette couleur est brune dans les uns, et noirâtre dans les autres: il y a une membrane au grand angle de chaque œil, comme dans les ours marins, mais qui ne peut guère couvrir l'œil qu'à moitié. Les narines sont très-noires, ridées et sans poil, et les lèvres sont d'une épaisseur à peu près égale à celle du phoque commun. L'ouverture de la gueule est médiocre,

n'ayant qu'environ deux pouces trois lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'angle ; la mâchoire supérieure s'avance d'un demi-pouce sur la mâchoire inférieure ; toutes deux sont garnies de moustaches blanches dirigées en bas, et dont les poils roides ont trois pouces de longueur à côté des coins de la gueule, mais qui ne sont longs que d'un pouce auprès des narines. La mâchoire supérieure est armée de quatorze dents : il y a d'abord quatre incisives très-aiguës et longues de deux lignes, ensuite une canine de chaque côté, de figure conique, un peu recourbée en arrière, et d'environ un pouce de longueur ; après les canines, il y a quatre molaires de chaque côté, qui sont larges et épaisses, sur-tout celles du fond, et ces dernières dents sont très-propres à casser les coquilles et broyer les crustacés.

Dans la mâchoire inférieure, le nombre des dents est ordinairement de seize : il y a d'abord, comme dans la mâchoire supérieure, quatre incisives et deux canines ; ces dernières n'ont qu'environ huit lignes de longueur ; mais il y a cinq dents molaires de chaque

côté, dont les deux dernières sont situées dans la gorge : ainsi le nombre total des dents de la saricovienne est de trente ordinairement ; néanmoins, comme il y a des individus qui ont aussi cinq dents molaires de chaque côté à la mâchoire supérieure, il se trouve que ce nombre des dents est quelquefois de trente-deux. La langue, depuis son insertion jusqu'à son extrémité, est longue de trois pouces trois lignes, sur une largeur d'un demi-pouce seulement ; elle est garnie de papilles et un peu fourchue à l'extrémité.

Les pieds, tant ceux de devant que ceux de derrière, sont couverts de poil jusqu'auprès des ongles, et ne sont point engagés dans la peau ; ils sont apparens et extérieurs comme ceux des quadrupèdes terrestres ; en sorte que la saricovienne peut marcher et courir, quoiqu'assez lentement. Ceux de devant n'ont que onze ou douze pouces de longueur, et sont plus courts que ceux de derrière, qui ont quatorze ou quinze pouces ; ce qui fait que cet animal est plus élevé par le train de derrière, et que son dos paroît un peu voûté. Les pieds de devant sont assez

semblables, par les ongles, à ceux des chats, et ils diffèrent de ceux de la loutre terrestre, en ce qu'ils sont réunis par une membrane qui est couverte de poil. La plante du pied, qui est brune, avec des tubercules par-dessous, est arrondie et divisée en cinq doigts : les deux du milieu sont un peu plus longs que les autres, et l'interne est un peu plus court que l'externe. Ces ongles crochus des pieds de devant servent à détacher les coquillages des rochers. Les pieds de derrière ont aussi cinq doigts, qui sont de même joints par une membrane velue, et qui ont la forme de ceux des oiseaux palmipèdes ; le tarse, le métatarse et les doigts de ces pieds de derrière sont beaucoup plus longs et plus larges que ceux des pieds de devant ; les ongles en sont aigus, mais assez courts ; le doigt externe est un peu plus long que les autres, qui vont successivement en diminuant, et la peau de la plante de ces pieds de derrière est aussi de couleur brune ou noire, comme dans les pieds de devant.

La queue est tout-à-fait semblable à celle de la loutre de terre, c'est-à-dire, plate en dessus et en dessous : seulement elle est un

peu plus courte à proportion du corps ; elle est recouverte d'une peau épaisse, garnie de poils très-doux et très-serrés.

La verge du mâle est contenue dans un fourreau sous la peau, et l'orifice de ce fourreau est situé à un tiers de la longueur du corps ; cette verge, longue d'environ huit pouces, contient un os qui en a six ; les testicules ne sont point renfermés dans une bourse, mais seulement recouverts par la peau commune; la vulve de la femelle est assez grande, et située à un pouce au-dessous de l'anus.

Nous devons observer que l'animal indiqué par M. Kracheninnikow, sous le nom de *castor marin*, pourroit bien être le même que la saricovienne, quoiqu'il le dise aussi grand que celui qu'il nomme *chat marin*, et qui est l'ours marin ; car il y a des saricoviennes beaucoup plus grandes que celles dont nous venons de donner les dimensions d'après M. Steller, et on en a vu à la Guiane et au Bresil de beaucoup plus grosses que celles du Kamtschatka : d'ailleurs il paroît, par l'indication même de M. Kracheninnikow, que son castor marin a les mêmes

habitudes que la saricovienne, qui porte le nom de *bobr* ou *castor* chez les Russes de Sibérie. M. Steller, qui a demeuré si long-temps dans les parages du Kamtschatka, et qui en a décrit tous les animaux, ne fait nulle mention de ce castor marin gros comme l'ours marin, et il y a toute apparence que M. Kracheninnikow n'en a parlé que sur des relations peut-être exagérées. On peut ajouter à ces preuves les inductions que l'on peut tirer du résultat des observations de différens voyageurs au Kamtschatka, dont la récapitulation se trouve tome XIX, page 365 des Voyages, où il est dit « que les peaux de castors marins sont d'un profit considérable pour la Russie; que les Kamtschatdales peuvent, avec ces peaux, acheter des Cosaques tout ce qui leur est nécessaire, et que les Cosaques troquent ces fourrures pour d'autres effets avec les marchands russes, qui gagnent beaucoup dans le commerce qu'ils en font à la Chine, et que le temps de la chasse des castors marins est le plus favorable pour lever les tributs; car les Kamtschatdales donnent un castor pour un renard ou une zibeline, quoiqu'il vaille au moins cinq fois

davantage, et qu'il se vende quatre-vingt-dix roubles, etc. ». On voit que tout cela se rapporte à la saricovienne, et qu'il y a toute apparence que Kracheninnikow s'est trompé lorsqu'il a dit que son *castor marin* étoit aussi grand que son *chat marin*, c'est-à-dire, l'ours marin.

Au reste, la saricovienne, qui s'appelle *bobr* ou *castor* en langue russe, est nommée *kaikon* en langue kamtschatdale, *kalaga* chez les Koriaques, et *rakkon* chez les Kouriles.

Je dois ajouter qu'ayant reçu de la Guiane de nouvelles informations au sujet des saricoviennes d'Amérique, il paroît qu'elles varient beaucoup par la grandeur et pour la couleur; l'espèce en est commune sur les côtes basses et à l'embouchure des grandes rivières de l'Amérique méridionale.

Leur peau est très-épaisse, et leur poil est ordinairement d'un gris plus ou moins foncé, et quelquefois argenté; leur cri est un son rauque et enroué. Ces animaux vont en troupes, et fréquentent les savanes noyées; ils nagent la tête hors de l'eau, et souvent la gueule ouverte; quelquefois même, au lieu

de fuir, ils entourent en grand nombre un canot en jetant des cris, et il est aisé d'en tuer un grand nombre. Au reste, l'on dit qu'il est assez difficile de prendre une saricovienne dans l'eau lors même qu'on l'a tuée, qu'elle se laisse aller au fond de l'eau dès qu'elle est blessée, et qu'on perdroit son temps à attendre le moment où elle pourroit reparoître, sur-tout si c'est dans une eau courante qui puisse l'entraîner.

Les jaguars ou couguars leur font la guerre, et ne laissent pas d'en ravir et d'en manger beaucoup; ils se tiennent à l'affût, et lorsqu'une saricovienne passe, ils s'élancent dessus, la suivent au fond de l'eau, l'y tuent et l'emportent ensuite à terre pour la dévorer.

Nous avons dit, d'après le témoignage de M. de la Borde, qu'il y a à Cayenne trois espèces de loutres très-différentes par la grandeur : les deux plus grandes de ces loutres paroissent être des saricoviennes, qui se ressemblent si fort par la forme, que l'on peut, sans difficulté, les rapporter à une seule et même espèce, d'autant qu'on doit remarquer, comme un fait général, que, dans l'espèce

de la saricovienne, ainsi que dans celle du jaguar et de plusieurs autres animaux des contrées presque désertes, ils sont plus petits dans les lieux voisins des habitations que dans la profondeur des terres, parce qu'on les tue plus jeunes, et qu'on ne leur donne pas le temps de prendre leur entier accroissement.

## ADDITION A L'ARTICLE

### QUI A POUR TITRE:

# DES MORSES,

### OU

# VACHES MARINES *.

NOUS ajouterons à ce que nous avons dit du morse, quelques observations que M. Crantz a faites sur cet animal dans son voyage au Groenland.

« Un de ces morses, dit-il, avoit dix-huit pieds de longueur, et à peu près autant de circonférence dans sa plus grande épaisseur : sa peau n'étoit pas unie, mais ridée par tout le corps, et plus encore autour du cou ; sa graisse étoit blanche et ferme comme du

* Tome VI, page 237.

lard, épaisse d'environ trois pouces; la figure de sa tête étoit ovale; la bouche étoit si étroite, qu'on pouvoit à peine y faire entrer le doigt; la lèvre inférieure est triangulaire, terminée en pointe, un peu avancée entre les deux longues défenses qui partent de la mâchoire supérieure; sur les deux lèvres, et de chaque côté du nez, on voit une peau spongieuse, d'où sortent des moustaches d'un poil épais et rude, longues de six ou sept pouces, tressées comme une corde à trois brins, ce qui donne à cet animal une sorte de majesté hideuse. Il se nourrit principalement de moules et d'algue marine. Les défenses avoient vingt-sept pouces de longueur, dont sept pouces étoient cachés dans l'épaisseur de la peau et dans les alvéoles qui s'étendent jusqu'au crâne: chaque défense pesoit quatre livres et demie, et le crâne entier vingt-quatre livres [1]. »

Selon le voyageur Kracheninnikow [2], les

[1] *Histoire générale des voyages*, tome XIX, page 60 et suiv.

[2] *Histoire du Kamtschatka*; Lyon, 1767; t. I, page 283.

morses, qu'il appelle *chevaux marins*, n'entrent pas, comme les phoques, dans les eaux douces, et ne remontent pas les rivières.

« On voit peu de ces animaux, dit-il, dans les environs de Kamtschatka; et si l'on en trouve, ce n'est que dans les mers qui sont au nord : on en prend beaucoup auprès du cap *Tchukotskoi*, où ils sont plus gros et plus nombreux que par-tout ailleurs. Le prix de leurs dents dépend de leur grandeur et de leur poids : les plus chères sont celles qui pèsent vingt livres, mais elles sont fort rares; on en voit même peu qui pèsent dix à douze livres, leur poids ordinaire n'étant que de cinq ou six livres. »

Frédéric Martens avoit déja observé quelques unes des habitudes naturelles de ces animaux; il assure qu'ils sont forts et courageux, et qu'ils se défendent les uns les autres avec une résolution extraordinaire. « Lorsque j'en blessois un, dit-il, les autres s'assembloient autour du bateau, et le perçoient à coups de défenses; d'autres s'élevoient hors de l'eau, et faisoient tout leur possible

pour s'élancer dedans. Nous en tuâmes plusieurs centaines à l'île de *Muff*.... et l'on se contente ordinairement d'en emporter la tête pour arracher les défenses. »

Ces animaux, comme l'on sait, vont en très-grandes troupes, et ils étoient autrefois en quantité presque innombrable dans plusieurs endroits des mers septentrionales. M. Gmelin rapporte qu'en 1705 et 1706 les Anglois en tuèrent, à l'île de Cherry, sept à huit cents en six heures ; qu'en 1708 ils en tuèrent en sept heures neuf cents; et en 1710, en une journée, huit cents. « On trouve, dit-il, les dents de ces animaux sur les bas bords de la mer ; et il y a apparence que ces dents viennent de ceux qui meurent : on trouve en grand nombre de ces dents du côté des Tschutschis, où ces peuples les ramassent en monceaux pour en faire des outils. »

On voit, par les relations de tous les voyageurs qui ont fréquenté les mers du Nord, qu'on a fait une énorme destruction de ces grands animaux, et que l'espèce en est actuellement bien moins nombreuse qu'elle ne l'étoit jadis ; ils se sont retirés vers le nord

et dans les lieux les moins fréquentés par les pêcheurs, qui n'en rencontrent plus dans les mêmes endroits où ils étoient anciennement en si grand nombre : nous verrons qu'il en est à peu près de même des phoques et de tous ces amphibies marins, dont le naturel les porte à se réunir en troupeaux et former une espèce de société ; l'homme a rompu toutes ces sociétés, et la plupart de ces animaux vivent actuellement dans un état de dispersion, et ne peuvent se rassembler qu'auprès des terres désertes et inconnues.

# ADDITION A L'ARTICLE

# DES PHOQUES*.

LORSQUE j'ai écrit sur les phoques, il y a plus de vingt ans, l'on n'en connoissoit alors que deux ou trois espèces : mais les voyageurs récens en ont reconnu plusieurs autres ; et nous sommes maintenant en état de les distinguer, et de leur appliquer les dénominations et les caractères qui leur sont propres. Je rectifierai donc en quelques points ce que j'ai dit au sujet de ces animaux, en ajoutant ici les nouveaux faits que j'ai pu recueillir.

J'établirai d'abord une distinction fondée sur la nature et sur un caractère très-évident, en divisant en deux le genre entier des phoques ; savoir, les phoques qui ont des oreilles externes, et les phoques qui n'ont que de petits trous auditifs sans conque exté-

* Tome VI, page 210.

rieure. Cette différence est non seulement très-apparente, mais semble même faire un attribut essentiel, le manque d'oreilles extérieures étant un des traits par lesquels ces amphibies se rapprochent des cétacés, sur le corps desquels la Nature semble avoir effacé toute espèce de tubérosités et de proéminences qui eussent rendu la peau moins lisse et moins propre à glisser dans les eaux, tandis que la conque externe et relevée de l'oreille paroît faire tenir de plus près aux quadrupèdes ceux des phoques qui sont pourvus de cette partie extérieure, qui ne manque à aucun animal terrestre.

Nous ne connoissons que deux espèces bien distinctes de phoques à oreilles : la première est celle du lion marin, qui est très-remarquable par la crinière jaune qu'il porte autour du cou ; et la seconde, celle que les voyageurs ont indiquée sous le nom d'*ours marin*, et qui est composée de deux variétés très-différentes entre elles par la grandeur : nous joindrons donc à cette espèce le petit phoque à poil noir, dont j'ai donné la description et la figure (tome VI, p. 210), et qui, étant pourvu d'oreilles externes, ne fait

qu'une variété dans l'espèce de l'ours marin. Des inductions assez plausibles m'avoient fait regarder alors ce petit ours marin comme le *phoca* des anciens : mais comme Aristote, en parlant du *phoca*, dit expressément qu'il n'a pas d'oreilles externes, et seulement des trous auditifs, je vois qu'on doit chercher ce *phoca* des anciens dans quelqu'une des espèces de phoques sans oreilles, dont nous allons faire l'énumération.

# LES PHOQUES SANS OREILLES,

OU

# PHOQUES PROPREMENT DITS.

Nous connoissons neuf ou dix espèces ou variétés distinctes dans le genre des phoques sans oreilles, et nous les indiquerons ici dans l'ordre de leur grandeur, et par les caractères que les voyageurs ont saisis pour les dénommer et les distinguer les uns des autres.

# LE GRAND PHOQUE

## A MUSEAU RIDÉ.

*Première espèce.*

LA plus grande espèce est celle du phoque à museau ridé, dont nous avons déja parlé sous le nom de *lion marin* (tome VI, page 208), parce que plusieurs voyageurs, et particulièrement le rédacteur du Voyage d'Anson, l'avoient indiqué sous cette dénomination, mais mal-à-propos, puisque le vrai lion marin porte une crinière que celui-ci n'a pas, et qu'ils diffèrent encore entre eux par la taille et par la forme de plusieurs parties du corps; en sorte que le phoque à museau ridé n'a de commun avec le vrai lion marin, que d'habiter les côtes et îles désertes, et de se trouver comme lui dans les mers des deux hémisphères. Il faut donc se rappeler ici ce

que nous avons déja dit de ce grand phoque à museau ridé, sous le nom mal appliqué de *lion marin*. Dampier et Byron ont trouvé, comme Anson, ce phoque à l'île de Juan Fernandès, et sur la côte occidentale des terres Magellaniques. M. de Bougainville, dom Pernetti et Bernard Penrose, l'ont reconnu sur la côte orientale de ce continent, et aux îles Malouines ou Falkland. M^rs Forster ont aussi vu deux femelles de cette espèce dans une île à laquelle le capitaine Cook a donné le nom de *Nouvelle Georgie*, et qui est située au cinquante-quatrième degré de latitude australe, dans l'Océan atlantique : ces deux femelles étoient endormies sur le rivage, et on les tua dans leur sommeil. D'autre côté, M. Steller a vu et décrit ce même grand phoque à museau ridé dans l'île de Behring et près des côtes de Kamtschatka. Cette grande espèce se trouve donc également dans les deux hémisphères, et probablement sous toutes les latitudes.

Nous nommons aujourd'hui cet animal *phoque à museau ridé*, parce qu'il a sur le nez une peau ridée et mobile qui peut se remplir d'air ou se gonfler, et se gonfle en

effet lorsque l'animal est agité de quelque passion : mais nous devons observer que cette peau en forme de crête est monstrueusement exagérée dans la figure donnée par le rédacteur du Voyage d'Anson, et qu'elle est réellement beaucoup plus petite dans la nature.

Ce grand et gros animal est d'un naturel très-indolent; c'est même de tous les phoques celui qui paroît être le moins redoutable, malgré sa forte taille. Penrose dit que ses matelots s'amusoient à monter sur ces phoques comme sur des chevaux, et que quand ils n'alloient pas assez vîte, ils leur faisoient doubler le pas en les piquant à coups de stylet ou de couteau, et leur faisant même des incisions dans la peau. Cependant M. Clayton, qui a fait mention de ce phoque dans les *Transactions philosophiques*, dit que les mâles, comme ceux des autres phoques, sont assez méchans dans le temps de leurs amours.

Celui-ci est couvert d'un poil rude très-court, luisant et d'une couleur cendrée, mêlée quelquefois d'une légère teinte d'olive; son corps, dont la longueur est ordinairement de quinze à dix-huit pieds anglois, et

quelquefois de vingt-quatre à vingt-cinq, est assez épais auprès des épaules, et va toujours en diminuant jusqu'à la queue. Une femelle tuée par M. Forster n'avoit que treize pieds de longueur; et en la supposant adulte, il y auroit une grande différence pour la taille entre les mâles et les femelles dans cette espèce. La lèvre supérieure avance de beaucoup sur la lèvre inférieure; la peau de cette lèvre est mobile, ridée et bouffie tout le long du museau; et cette peau, que l'animal remplit d'air à son gré, peut être comparée, pour la forme, à la caroncule du dindon; et c'est par ce caractère qu'on l'a désigné sous le nom de *phoque à museau ridé*. Il n'y a dans la tête que deux petits trous auditifs, et point d'oreilles externes. Les pieds de devant sont conformés comme ceux du phoque commun : mais ceux de derrière sont plus informes et faits en manière de nageoires; en sorte que cet animal, beaucoup plus fort et plus grand que notre phoque, est moins agile et encore plus imparfaitement conformé par les parties postérieures, et c'est probablement par cette raison qu'il paroît indolent et très-peu redoutable.

M. Clayton a fait mention d'un phoque qui se trouve dans l'hémisphère austral; il dit qu'on le nomme *fur-seal* ou *phoque à fourrure*, parce que son poil est plus fourni que celui des autres phoques, quoique sa peau soit plus mince. Nous ne sommes pas en état de juger par d'aussi foibles indications si ce phoque à fourrure est d'une espèce voisine de celle du phoque à museau ridé, à côté de laquelle M. Clayton l'a placé, ou de celle de l'ours marin, dont la fourrure est en effet bien plus fournie que celle des autres phoques.

---



LE PHOQUE *à ventre Blanc*

J. Dauquet S.



LE PHOQUE *de Mr. Parsons.*

S Pauquet S

# LE PHOQUE

## A VENTRE BLANC.

*Seconde espèce.*

Nous donnons ici la figure de ce grand phoque à ventre blanc, que nous avons vu vivant au mois de décembre 1778, et qui est d'une espèce très-différente de celle du phoque à museau ridé; nous allons rapporter aussi les observations que nous avons faites sur ce phoque, auxquelles nous ajouterons quelques faits qui nous ont été fournis par ses conducteurs.

Le regard de cet animal est doux, et son naturel n'est point farouche : ses yeux sont attentifs et semblent annoncer de l'intelligence; ils expriment du moins les sentimens d'affection, d'attachement pour son maître, auquel il obéit avec toute complaisance : nous

l'avons vu s'incliner à sa voix, se rouler, se tourner, lui tendre une de ses nageoires antérieures, se dresser en élevant son buste, c'est-à-dire tout le devant de son corps, hors de la caisse remplie d'eau dans laquelle on le tenoit renfermé; il répondoit à sa voix ou à ses signes par un son rauque qui sembloit partir du fond de la gorge, et qu'on pourroit comparer au beuglement enroué d'un jeune taureau. Il paroît que l'animal produit ce son en expirant l'air aussi-bien qu'en l'aspirant; seulement il est un peu plus clair dans l'aspiration, et plus rauque dans l'expiration. Avant que son maître ne l'eût rendu docile, il mordoit très-violemment lorsqu'on vouloit le forcer à faire quelques mouvemens: mais dès qu'il fut domté, il devint doux, au point qu'on pouvoit le toucher, lui mettre la main dans sa gueule, et même se reposer sans crainte auprès de lui, et appuyer le bras ou la tête sur la sienne. Lorsque son maître l'appeloit, il lui répondoit, quelqu'éloigné qu'il fût; il sembloit le chercher des yeux lorsqu'il ne le voyoit pas; et dès qu'il l'appercevoit après quelques momens d'absence, il ne

manquoit pas d'en témoigner sa joie par une espèce de gros murmure.

Quand cet animal, qui étoit mâle, éprouvoit les irritations de l'amour, ce qui lui arrivoit à peu près de mois en mois, sa douceur ordinaire se changeoit tout-à-coup en une espèce de fureur qui le rendoit dangereux; son ardeur se déclaroit alors par des mugissemens accompagnés d'une forte érection; il s'agitoit et se tourmentoit dans sa caisse, se donnoit des mouvemens brusques et inquiets, et mugissoit ainsi pendant plusieurs heures de suite : c'est par des cris assez semblables qu'il exprimoit son sentiment de douleur, lorsqu'on le maltraitoit ; mais il avoit d'autres accens plus doux, très-expressifs et comme articulés, pour témoigner sa joie et son plaisir.

Dans ces accès de fureurs amoureuses occasionnés par un besoin que l'animal ne pouvoit satisfaire pleinement et qui duroit huit ou dix jours, on l'a vu sortir de sa caisse, après l'avoir rompue ; et dans ces momens, il étoit fort dangereux et même féroce, car alors il ne connoissoit plus personne; il n'obéissoit plus à la voix de son

maître, et ce n'étoit qu'en le laissant se calmer pendant quelques heures, qu'il pouvoit s'en approcher : il le saisit un jour par la manche, et l'on eut beaucoup de peine à lui faire lâcher prise en lui ouvrant la gueule avec un instrument. Une autre fois il se jeta sur un assez gros chien, et lui écrasa la tête avec les dents, et il exerçoit ainsi sa fureur sur tous les objets qu'il rencontroit : ces excès d'amour l'échauffoient beaucoup; son corps se couvrit de gale, il maigrit ensuite, et enfin il mourut au mois d'août 1779.

Il nous a paru que cet animal avoit la respiration fort longue; car il gardoit l'air assez long-temps, et ne l'aspiroit que par intervalles, entre lesquels ses narines étoient exactement fermées; et dans cet état, elles ne paroissoient que comme deux gros traits marqués longitudinalement sur le bout du museau : il ne les ouvre que pour rendre l'air par une forte expiration, ensuite pour en reprendre, après quoi il les referme comme auparavant; et souvent il se passe plus de deux minutes entre chaque aspiration. L'air dans ce mouvement d'aspiration formoit un

bruit semblable à un reniflement très-fort ; il découloit presque continuellement des narines une espèce de mucus blanchâtre, d'une odeur désagréable.

Ce grand phoque, comme tous les animaux de ce genre, s'assoupissoit et s'endormoit plusieurs fois par jour ; on l'entendoit ronfler de fort loin ; et lorsqu'il étoit endormi, on ne l'éveilloit qu'avec peine : il suffisoit même qu'il fût assoupi pour que son maître ne s'en fît pas entendre aisément ; et ce n'étoit qu'en lui présentant près du nez quelques poissons, qu'on pouvoit le tirer de son assoupissement ; il reprenoit dès lors du mouvement et même de la vivacité ; il élevoit la tête et la partie antérieure de son corps en se haussant sur ses deux palmes de devant jusqu'à la hauteur de la main qui lui présentoit le poisson, car on ne le nourrissoit pas avec d'autres alimens ; et c'étoit principalement des carpes, et des anguilles qu'il aimoit encore plus que les carpes : on avoit soin de les assaisonner, quoique crues, en les roulant dans du sel. Il lui falloit environ trente livres de ces poissons vivans et saupoudrés de sel par vingt-quatre heures. Il

avaloit très-goulument les anguilles tout entières, et même les premières carpes qu'on lui offroit : mais dès qu'il avoit avalé deux ou trois de ces carpes entières, il cherchoit à vider les autres avant de les manger ; et pour cela il les saisissoit d'abord par la tête, qu'il écrasoit entre ses dents ; ensuite il les laissoit tomber, leur ouvroit le ventre pour en tirer le fiel avec ses appendices, et finissoit par les reprendre par la tête pour les avaler.

Ses excrémens répandoient une odeur très-fétide : ils étoient de couleur jaunâtre et quelquefois liquides; et lorsqu'ils étoient solides, ils avoient la forme d'une boule. Les conducteurs de cet animal nous assurèrent qu'il pouvoit vivre plusieurs jours, et même plus d'un mois, sans être dans l'eau, pourvu néanmoins qu'on eût soin de le bien laver tous les soirs avec de l'eau nette, et qu'on lui donnât pour boisson de l'eau claire et salée ; car lorsqu'il buvoit de l'eau douce, et surtout de l'eau trouble, il en étoit toujours incommodé.

Le corps de ce grand phoque, comme celui de tous les animaux de ce genre, est de

forme presque cylindrique : cependant il diminue de grosseur sans perdre sa rondeur en approchant de la queue. Son poids total pouvoit être de six ou sept cents livres ; sa longueur étoit de sept pieds et demi, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des nageoires de derrière ; il avoit près de cinq pieds de circonférence à l'endroit de son corps le plus épais, et seulement un pied neuf pouces de tour auprès de l'origine de la queue. Sa peau est couverte d'un poil court très-ras, lustré, et de couleur brune mélangée de grisâtre, principalement sur le cou et la tête, où il paroît comme tigré ; le poil est plus épais sur le dos et sur les côtés du corps que sous le ventre, où l'on remarque une grande tache blanche qui se termine en pointe en se prolongeant sur les flancs ; et c'est par ce caractère que nous avons cru devoir le désigner en l'appelant *le grand phoque à ventre blanc.*

Les narines ne sont ni inclinées, ni posées horizontalement, comme dans les quadrupèdes terrestres ; mais elles sont étendues verticalement sur l'extrémité du museau : elles sont longues de trois ou quatre pouces,

et s'étendent depuis le haut du museau jusqu'à un travers de doigt au-dessus de la lèvre supérieure. Ces narines ou naseaux sont éloignées l'une de l'autre d'environ cinq pouces; et lorsqu'elles sont ouvertes, elles ont chacune près de deux pouces de largeur, et ressemblent alors à deux petits ovales resserrés par leurs extrémités.

Les yeux sont grands, bien ouverts, de couleur brune, et assez semblables à ceux du bœuf; ils sont situés à cinq pouces de l'extrémité du nez, et la distance entre leurs angles internes est d'environ quatre pouces: lorsque l'animal est long-temps sans entrer dans l'eau, son sang s'échauffe, et le blanc des yeux devient rouge, sur-tout vers les angles.

La gueule est assez grande et environnée de grosses soies ou moustaches presque semblables à des arêtes de poissons: les mâchoires étoient garnies de trente-deux dents fort jaunes et qui paroissoient usées; nous avons compté vingt mâchelières, huit incisives et quatre canines.

Les oreilles ne sont que deux petits trous presque cachés dans la peau: ces trous sont

placés à environ trois pouces des yeux, et à huit ou neuf pouces du bout du nez; et quoiqu'ils n'aient guère qu'une ligne d'ouverture, l'animal paroît néanmoins avoir l'ouïe très-fine, puisqu'il ne manque jamais d'obéir ou de répondre, même de loin, à la voix de son maître.

Les pieds ou nageoires de devant, mesurées depuis l'endroit où elles sortent du corps jusqu'à leur extrémité, ont environ quinze pouces de longueur sur autant de largeur, lorsqu'elles sont entièrement déployées; elles ont chacune cinq ongles noirs un peu courbés, et sont conformées de manière que le doigt du milieu est le plus court, et les deux de côté les plus longs.

Les nageoires de derrière ont la forme de celles de devant à leur extrémité, c'est-à-dire que le doigt du milieu est aussi plus court que ceux des côtés; elles accompagnent la queue, et ont douze à treize pouces de longueur sur environ dix-sept pouces de largeur lorsque la membrane est entièrement étendue; elles sont grosses et charnues par les côtés, minces dans le milieu, et découpées en festons sur les bords. Il n'y avoit

pas d'ongles apparens sur ces nageoires postérieures : mais ces ongles ne manquoient sans doute que par accident, et parce que cet animal se tourmentoit beaucoup et frottoit fortement ces nageoires de derrière contre le fond de sa caisse ; la membrane même de ces nageoires étoit usée par les frottemens, et déchirée en plusieurs endroits.

La queue, qui est située entre ces deux nageoires, n'a que quatre pouces de long sur trois de large ; elle est de forme presque triangulaire, large à sa naissance, et en pointe arrondie à son extrémité ; elle n'est pas fort épaisse, et paroît applatie dans toute son étendue.

Ce grand phoque fut pris le 28 octobre 1777, dans le golfe Adriatique, près de la côte de Dalmatie, dans la petite île de Guarnero, à deux cents milles de Venise ; on lui avoit donné plusieurs fois la chasse sans succès, et il avoit déja échappé cinq ou six fois en rompant les filets des pêcheurs : il étoit connu depuis plus de cinquante ans, au rapport des anciens pêcheurs de cette côte, qui l'avoient souvent poursuivi, et qui croyoient que c'étoit à son grand âge qu'il devoit sa grande

taille; et ce qui semble confirmer cette présomption, c'est que ses dents étoient très-jaunes et usées, que son poil étoit plus foncé en couleur que celui de la plupart des phoques qui nous sont connus, et que ses moustaches étoient longues, blanches et très-rudes.

Cependant quelques autres phoques de la même grandeur ont été pris dans ce même golfe Adriatique; ils ont été vus et menés, comme celui-ci, en France et en Allemagne dès l'année 1760. Les conducteurs de ces animaux, ayant intérêt de les conserver vivans, ont trouvé le moyen de les guérir de quelques maladies qui leur surviennent par leur état de gêne et de captivité, et que probablement ils n'éprouvent pas dans leur état de liberté: par exemple, lorsqu'ils cessent de manger et refusent le poisson, ils les tirent hors de l'eau, leur font prendre du lait mêlé avec de la thériaque; ils les tiennent chaudement en les enveloppant d'une couverture, et continuent ce traitement jusqu'à ce que l'animal ait repris de l'appétit, et qu'il reçoive avec plaisir sa nourriture ordinaire. Il arrive souvent que ces animaux refusent tout aliment

pendant les cinq ou six premiers jours après avoir été pris, et les pêcheurs assurent qu'on les verroit périr d'inanition si on ne les contraignoit pas à avaler une dose de thériaque avec du lait.

Nous ajouterons ici quelques observations qui ont été faites par M. Sabarot de la Vernière, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, sur un grand phoque femelle, qui nous paroît être de la même espèce que le mâle dont nous venons de donner la description.

« Cet amphibie, dit-il, parut à Nîmes dans l'automne de l'année 1777; il étoit dans un cuvier rempli d'eau, et avoit plus de six pieds de longueur; sa peau lisse et un peu tigrée affectoit agréablement la vue et le tact; sa tête, plus grosse que celle d'un veau, en avoit à peu près la figure, et ses yeux grands, saillans et pleins de feu, intéressoient les spectateurs; son cou très-souple se recourboit assez facilement; et ses mâchoires armées de dents aiguës et tranchantes, lui donnoient un air redoutable; on lui voyoit deux trous auditifs sans oreilles externes; il

avoit la gueule d'un rouge de corail, et portoit une moustache fort grande ; deux nageoires en forme de main tenoient aux côtés du thorax, et le corps de l'animal se terminoit en une queue qui étoit accompagnée de deux nageoires latérales, lesquelles lui tenoient lieu de pieds. Ce phoque, docile à la voix de son maître, prenoit telle position qu'il lui ordonnoit ; il s'élevoit hors de l'eau pour le caresser et le lécher. Il éteignoit une chandelle du souffle de ses narines, qui sont percées d'une petite fente dans le milieu de leur étendue. Sa voix étoit un rugissement obscur, mêlé quelquefois de gémissement. Son conducteur se couchoit auprès de lui lorsqu'il étoit à sec. L'eau de son cuvier étoit salée ; et lorsqu'il s'y plongeoit, il élevoit de temps en temps la tête pour respirer. Il vivoit d'anguilles qu'il dévoroit dans l'eau. Il mourut à Nîmes, d'une maladie semblable à la morve des chevaux ; et il nous parut intérieurement conformé comme le veau marin dont vous avez parlé, Monsieur (tome VI, page 221). Voici ce que la dissection m'apprit sur cet animal. Le trou ovale que vous dites être toujours ouvert dans ces animaux

amphibies, étoit exactement fermé par une membrane transparente, disposée en forme de poche semi-lunaire. Je ne pus pas trouver le canal artériel. Son estomac étoit très-fort, et la tunique charnue paroissoit comme marbrée. Le foie étoit composé de cinq lobes, ainsi que les reins, qui avoient onze pouces de hauteur: leur substance corticale étoit un amas de corps pentagones vasculeux, liés entre eux par un tissu cellulaire très-lâche. Les quatre tuniques des intestins se séparoient par la macération, et nous vîmes très-bien les membranes cellulaire, charnue, tendineuse et veloutée, ainsi que la disposition spirale entrelacée des trous qui servent de passage aux vaisseaux sanguins qui percent ces tuniques, sans pouvoir être lésés par le resserrement péristaltique. La mauvaise odeur développée par le temps humide nous empêcha de suivre plus loin la dissection de cet animal; et j'ai l'honneur de vous offrir, Monsieur, l'estomac entier de ce phoque que j'ai conservé. »

Ayant répondu à M. de la Vernière qu'il me feroit plaisir de m'envoyer cet estomac

ou sa description détaillée, et qu'il me paroissoit probable que le trou ovale du cœur, qui est ordinairement ouvert dans ces animaux, habitans de la mer, ne s'étoit fermé que par le changement d'habitudes et son séjour dans l'air, M. de la Vernière me fit réponse le 20 janvier 1780 : « Que l'estomac de ce phoque n'avoit point été injecté, et que c'étoit une simple insufflation. Ce viscère, dit-il, me paroît contenir quelques grains qui font du bruit par la plus légère agitation..... Et à l'égard de la membrane qui fermoit le trou ovale, elle étoit semi-lunaire et disposée en forme de poche ; le segment qui terminoit le bord concave du croissant, me parut plus dur ; les lames qui formoient cette poche, quoique pellucides, étoient organisées ou tissues de fibres régulières : je ne vis cependant pas de vaisseaux sanguins ; elles glissoient l'une sur l'autre par la pression digitale, et paroissoient d'un tissu tendineux. Je ne sais pas si le changement d'habitudes que cet animal avoit contracté, auroit pu former une membrane de cette structure ; mais il me suffit, Monsieur, que vous en affirmiez la possibilité pour être

de votre sentiment. Au reste, M. Montagnon, qui disséqua avec moi ce phoque, assure avoir remarqué qu'il avoit plusieurs inflations dans les voies alimentaires, qui lui parurent être quatre estomacs; je n'ai pas vu cet animal ruminer, ni entendu dire qu'il ruminât. »

M. de la Vernière a apporté à Paris, au mois de novembre dernier 1780, cet estomac; et j'ai reconnu qu'il ne formoit qu'un seul viscère avec des poches ou appendices, et non pas quatre estomacs semblables à ceux des animaux ruminans.

J'ai dit (tome VI, page 211), à la fin de la note, que le grand phoque dont M. Parsons a donné la description et la figure dans les *Transactions philosophiques*, n° 469, pourroit bien être le même que le lion marin d'Anson. A présent que ce dernier animal est mieux connu et bien désigné par le nom de *phoque à museau ridé*, nous reconnoissons que le grand phoque de M. Parsons se rapporte bien mieux à ce phoque à ventre blanc, dont nous venons de faire la description, quoique ce dernier soit plus petit; mais nous ne sommes pas convaincus de ce que ce

savant médecin paroît avoir observé sur la structure intérieure de cet animal, et particulièrement sur celle de son estomac. M. Parsons m'écrivit, il y a plusieurs années, que ce phoque qu'il a décrit dans les *Transactions philosophiques*, est très-réellement, par sa structure intérieure, aussi différent des autres phoques qu'une vache l'est d'un cheval ; et il ajoutoit qu'il a non seulement disséqué ce grand phoque, mais deux petits phoques d'espèces différentes, et qu'il avoit trouvé que ces deux petits phoques différoient aussi entre eux par la conformation des parties intérieures, l'un de ces petits phoques ayant deux estomacs, et l'autre n'en ayant qu'un. Il me marquoit encore, dans cette lettre, que les espèces de ce genre sont fort nombreuses ; que le grand phoque qu'il a disséqué, avoit une large poche (*marsupium*) remplie de poissons, et une autre poche qui communiquoit à celle-ci, laquelle étoit pleine de petites pierres anguleuses, et de plus deux autres poches plus petites qui contenoient de la matière blanche et fluide qui passoit dans le *duodenum*, et que certainement ce grand phoque étoit, à tous égards,

un animal ruminant. Quoique M. Parsons fût un médecin célèbre, et qu'il ait même publié de bons ouvrages de physique, nous avons toujours douté des faits qu'on vient de lire, ne pouvant croire, sur son seul témoignage, qu'aucun animal du genre des phoques soit ruminant, ni que leurs estomacs soient conformés comme ceux de la vache; il paroît seulement que dans quelques uns de ces animaux, tels que celui dont M. de la Vernière a fait la dissection, l'estomac est divisé comme en plusieurs poches par différens étranglemens: mais cela n'est pas suffisant pour faire mettre les phoques au nombre des animaux ruminans; d'ailleurs ils ne vivent que de poisson, et l'on sait que tous les animaux qui ne se nourrissent que de proie, ne ruminent pas: ainsi on peut donc présumer avec fondement que les animaux du genre des phoques n'ont pas plus la faculté de ruminer que les loutres et autres amphibies qui vivent sur la terre et dans l'eau.

Au reste, nous avons fait copier la figure de ce phoque de M. Parsons, quoiqu'elle soit assez imparfaitement rendue dans la planche

des *Transactions philosophiques*, afin que l'on puisse la comparer avec celle de notre phoque à ventre blanc.

Il me paroît aussi que le grand phoque dont parle M. Crantz, sous le nom d'*utsuk* ou *urksuk*, pourroit bien être de la même espèce que celui de M. Parsons, quoiqu'il soit encore plus grand, puisque M. Crantz dit qu'il se trouve de ces phoques utsuk qui ont jusqu'à douze pieds de longueur et qui pèsent huit cents livres.

Le grand phoque dont parle le P. Charlevoix, et qu'il dit se trouver sur les côtes de l'Acadie, pourroit bien être encore de la même espèce de celui-ci; cependant il observe que ces phoques de l'Acadie ont le nez plus pointu que les autres, et il ajoute, d'après Denis, qu'ils sont si gros, « que leurs petits ont plus de volume de corps que nos plus grands porcs; que, peu de temps après qu'ils sont nés, le père et la mère les amènent à l'eau, et de temps en temps les ramènent à terre pour leur donner à téter; que la pêche s'en fait au mois de février, pour avoir les petits, qui, dans ce temps, ne vont point à l'eau; qu'au premier bruit les pères et mères

prennent la fuite en jetant des cris pour avertir les petits de les suivre; mais qu'on en tue un grand nombre avant qu'ils puissent se jeter dans la mer. »

J'avoue que ces indications ne sont pas assez précises pour qu'on puisse prononcer sur l'identité ou la diversité de ces espèces de phoques dont nous venons de parler; nous ne les rapportons ici que pour servir de renseignement aux voyageurs qui se trouveront à portée de les reconnoître, et qui pourront nous mieux instruire.

---

# LE PHOQUE A CAPUCHON.

*Troisième espèce.*

La troisième espèce de grand phoque est celle que les Groenlandois nomment *neitsersoak;* cet animal a pour attribut distinctif, un capuchon de peau dans lequel il peut renfoncer sa tête jusqu'aux yeux. Les Danois et les Allemands l'ont appelé *klap-mütze*, ce qui signifie bonnet rabattu. Ce phoque, dit M. Crantz, est remarquable par la laine noire qui revêt la peau sous un poil blanc, ce qui le fait paroître d'une assez belle couleur grise; mais le caractère qui le distingue des autres phoques, est ce capuchon d'une peau épaisse et velue qu'il a sur le front, et qu'on appelle *cache-museau*, parce que l'animal a la faculté d'abattre cette peau sur ses yeux, pour se garantir des tourbillons de sable et de neige que le vent chasse trop impétueusement.

Ces phoques font régulièrement deux voyages par an. Ils sont fort nombreux au détroit de Davis, et y résident depuis le mois de septembre jusqu'au mois de mars ; ils en sortent alors pour aller faire leurs petits à terre, et reviennent avec eux au mois de juin, fort maigres et fort épuisés ; ils en partent une seconde fois en juillet, pour aller plus au nord, où ils trouvent probablement une nourriture plus abondante, car ils reviennent fort gras en septembre. Leur maigreur, dans les mois de mai et juin, semble indiquer que c'est alors la saison de leurs amours, et que, dans ce temps, ils oublient de manger, et jeûnent comme les lions et les ours marins.

# LE PHOQUE A CROISSANT.

*Quatrième espèce.*

La quatrième espèce de grand phoque sans oreilles externes, est appelée *attarsoak* par les Groenlandois. Il diffère du précédent par quelques caractères, et change de nom dans cette langue à mesure que son poil prend de teintes différentes : le fœtus, qui est tout blanc et couvert d'un poil laineux, se nomme *iblau ;* dans la première année d'âge, le poil est un peu moins blanc, et l'animal s'appelle *attarak ;* il devient gris dans la seconde année, et il porte le nom d'*atteitsiak ;* il varie encore plus dans la troisième, et on l'appelle *aglektok ;* il est tacheté dans la quatrième, ce qui lui fait donner le nom de *milektok ;* et ce n'est qu'à la cinquième année que le poil est d'un beau gris blanc, et qu'il a sur le dos deux croissans noirs, dont les pointes se regardent ; ce phoque est alors

dans toute sa force, et il prend le nom d'*attarasoak* *. J'ai cru devoir rapporter tous ces différens noms pour que les voyageurs qui fréquenteront les côtes du Groenland, puissent reconnoître ces animaux.

La peau de ce phoque à croissant est revêtue d'un poil roide et fort ; son corps est couvert d'une graisse épaisse et dont on tire

* Outre ces noms, qui désignent des espèces ou des variétés du phoque, la langue groenlandoise en a d'autres qui ont rapport à plusieurs particularités de l'histoire de ces animaux. *Amiam*, est le troupeau des phoques ; le phoque se jouant à la surface de l'eau et nageant à la renverse, se dit *nulloarpok ;* flottant sur l'eau, assoupi par la chaleur, il s'appelle *terlikpok ;* couché sur les glaces, ou s'efforçant de sortir par leurs fentes, il se nomme *outok ;* le trou que le phoque enfermé sous la glace y ouvre avec ses ongles pour respirer, est *aglo ;* le javelot court dont on le frappe, est *iperak ;* et l'homme qui rampe sur le ventre pour les atteindre, *aurnarpok ; outtulliartok* est le chasseur dans sa nacelle, qui les poursuit à grande course ; leur peau dépilée s'appelle *erisak ;* l'huile tirée de leur graisse, *igunak*. (*Recueilli par M. l'abbé Bexon, de la lecture du* Dictionnaire groenlandois.)

une huile qui, pour le goût, l'odeur et la couleur, ressemble assez à de la vieille huile d'olive.

Au reste, il me paroît que c'est à cet animal qu'on peut rapporter la troisième espèce de phoque indiquée par M. Kracheninnikow, qui porte, dit-il, de grands cercles couleur de cerise sur une fourrure jaunâtre, et qui se trouve dans la mer orientale. M. Pallas rapporte aussi à cette espèce un phoque que l'on prend quelquefois aux embouchures du Lena, de l'Oby et du Jenisca, et que les Russes appellent *lièvre de mer* (*morskoizaëtz*), à cause de sa blancheur, les lièvres étant tous blancs dans ce pays pendant l'hiver. Si ce dernier animal est en effet le même que l'*attarsoak* de M. Crantz, et que celui de M. Kracheninnikow, on voit qu'il se trouve non seulement dans le détroit de Davis et aux environs du Groenland, mais encore sur les côtes de la Sibérie et jusqu'au Kamtschatka. Au reste, comme le poil de ce phoque à croissant prend différentes teintes de couleur avec l'âge, il se pourroit que les phoques gris, tachetés, tigrés et cerclés, dont parlent les voyageurs du Nord, ne

fussent que les mêmes animaux, et tous de l'espèce du phoque à croissant vu dans des âges différens; et, dans ce cas, nous serions fondés à lui rapporter encore une autre espèce de phoque qui, selon M. Kracheninnikow, a le ventre blanc jaunâtre, le reste de la peau parsemé de taches comme celle du léopard, et dont les petits sont blancs comme de la neige lorsqu'ils viennent de naître.

---

# LE PHOQUE NEIT-SOAK.

*Cinquième espèce.*

La cinquième espèce de phoque sans oreilles externes, est appelée *neitsoak* par les Groenlandois. Il est plus petit que les précédens : son poil est mêlé de soies brunes et aussi rudes que celles du cochon ; la couleur en est variée par de grandes taches, et il est hérissé comme celui de l'ours marin.

# LE PHOQUE LAKTAK

## DE KAMTSCHATKA.

*Sixième espèce.*

La sixième espèce est celle que les habitans de Kamtschatka appellent *lakhtak*; elle ne se prend qu'au-delà du cinquante-sixième degré de latitude, soit dans la mer de Pengina, soit dans l'Océan oriental, et paroît être une des plus grandes du genre des phoques.

# LE PHOQUE GASSIGIAK.

*Septième espèce.*

LA septième espèce de phoque sans oreilles externes, est appelée *kassigiak* par les Groenlandois ; la peau des jeunes est noire sur le dos et blanche sous le ventre, et celle des vieux est ordinairement tigrée. Cette espèce n'est pas voyageuse et se trouve toute l'année à *Balsriver*.

# LE PHOQUE COMMUN.

*Huitième espèce.*

La huitième espèce est celle du phoque commun d'Europe *, dont nous avons donné la description et la figure (tome VI, planche XXVI), et que l'on nomme assez indifféremment *veau marin*, *loup marin* et *chien marin*; on donne aussi ces mêmes noms à quelques uns des autres phoques dont nous venons de parler. Cette espèce se trouve non seulement dans la mer Baltique et dans tout l'Océan, depuis le Groenland jusqu'aux îles Canaries et au cap de Bonne-Espérance, mais

* Les mariniers françois l'appellent *veau marin* ou *loup marin*; les Anglois, *common seal*, c'est-à-dire, *phoque commun*; les Espagnols et les Portugais, *lobo de mer*. (*Note communiquée par M. Forster.*) Mais ces noms de *veau* et de *loup marin* ont été également appliqués à tous les phoques.



*Variété du* **PHOQUE COMMUN.**

J Panquet s.

encore dans la Méditerranée et dans la mer Noire. M. Krachenninnikow et M. Pallas disent qu'il y en a même dans la mer Caspienne et dans le lac Baikal, où l'eau est douce et non salée, ainsi que dans les lacs Onega et Ladoga en Russie; ce qui semble prouver que cette espèce est presque universellement répandue, et qu'elle peut vivre également dans la mer et dans les eaux douces des climats froids et tempérés. Nous donnons ici la figure d'un de ces phoques que nous avons fait dessiner vivant, et qui pourroit bien être une variété dans cette espèce du phoque commun, n'ayant que quelques légères différences dans la forme du corps et dans les couleurs du poil, avec le phoque du tome VI, planche XXVI.

Le voyageur Denis parle d'une espèce de phoque, de taille moyenne, qui se trouve sur les côtes de l'Acadie, et le P. du Tertre rapporte, d'après lui, que ces petits phoques ne s'éloignent jamais beaucoup du rivage.

« Lorsqu'ils sont sur la terre, il y en a toujours quelqu'un, dit-il, qui fait sentinelle; au premier signal qu'il donne, tous se jettent

dans la mer : au bout de quelque temps, ils se rapprochent de terre et s'élèvent sur leurs pattes de derrière pour voir s'il n'y a rien à craindre; mais, malgré cela, on en prend un très-grand nombre à terre, et il n'est presque pas possible de les avoir autrement.... Mais quand ces phoques entrent avec la marée dans les anses, il est aisé de les prendre en très-grande quantité; on en ferme l'entrée avec des filets et des pieux, on n'y laisse de libre qu'un fort petit espace par où ces phoques se glissent dès que la marée est haute; on bouche cette ouverture dès que la mer est retirée, et ces animaux étant restés à sec, on n'a que la peine de les assommer. On les suit en canot dans les endroits où il y en a beaucoup; et quand ils mettent la tête hors de l'eau pour respirer, on tire dessus : s'ils ne sont que blessés, on les prend sans peine; mais s'ils sont tués roides, ils vont d'abord au fond, où de gros chiens dressés pour cette chasse vont les pêcher à sept ou huit brasses de profondeur. »

Ces huit ou neuf espèces de phoques dont nous venons de donner les indications, se

trouvent pour la plupart aux environs des terres les plus septentrionales dans les mers de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, tandis que le lion marin, l'ours marin, et même le phoque à museau ridé, se trouvent également répandus dans les deux hémisphères. Tous ces animaux, à l'exception du phoque à museau ridé et du phoque à ventre blanc, sont connus par les Russes et autres peuples septentrionaux, sous le nom de *chien* et de *veau marin**; il en est de même au Kamtschatka, aux îles Kuriles et chez les Koriaques, où on les appelle *kolkha*, *betarkar* et *memel*, ce qui signifie également *veau marin* dans les trois langues. « Ils ont tous la peau ferme et velue comme les quadrupèdes terrestres, à cela près, dit M. Crantz,

* Les François les appellent aussi *veaux marins*, et quelquefois *loups marins*; et les pêcheurs du Canada nomment les uns *brasseurs*, parce qu'ils agitent l'eau et la font tournoyer, les autres *nau*, et ils ont donné à un autre le nom de *grosse tête*: mais il ne faut pas les confondre avec l'ours de mer, que plusieurs voyageurs ont appelé *veau* et *loup marin*, quoiqu'il en diffère essentiellement par les oreilles, qui sont saillantes et externes.

que le poil est épais, court et lisse dans la plupart, comme s'il étoit huilé. Ces animaux ont les deux pieds de devant formés pour marcher, et ceux de derrière pour nager; à chaque pied il y a cinq doigts, avec quatre jointures à chacun, armés d'ongles pour grimper sur les rochers ou se cramponner sur la glace; leurs pieds de derrière ont les doigts joints en patte d'oie, de sorte qu'en nageant ils se déploient comme un éventail. Ce sont des espèces d'amphibies; la mer est leur élément, et le poisson leur nourriture; ils vont dormir à terre, et même ils ronflent si profondément au soleil, qu'il est aisé de les surprendre. Ils courent des pieds de devant et sautent ou s'élancent avec ceux de derrière, mais si vîte qu'un homme a de la peine à les attraper. Ils ont des dents tranchantes et des poils au museau, forts comme des soies de sanglier... Leur corps est gros au milieu et terminé en cône par les deux extrémités; ce qui les aide beaucoup à nager. »

C'est sur les rochers et quelquefois sur la glace que ces animaux s'accouplent, et que les

mères font leurs petits; elles les allaitent dans l'eau, mais bien plus souvent à terre : elles les laissent aller de temps en temps à la mer; ensuite elles les ramènent à terre, et les exercent ainsi jusqu'à ce qu'ils puissent faire, en nageant, de plus longs voyages.

Non seulement ces animaux fournissent aux Groenlandois le vêtement et la nourriture, mais leurs peaux sont encore employées à couvrir leurs tentes et leurs canots; ils en tirent aussi de l'huile pour leurs lampes, et se servent des nerfs et des fibres tendineuses pour coudre leurs vêtemens; les boyaux, bien nettoyés et amincis, sont employés au lieu de verre pour leurs fenêtres; et la vessie de ces animaux leur sert de vase pour contenir leur huile; ils en font sécher la chair pour la conserver pendant le temps qu'ils ne peuvent ni chasser ni pêcher : en un mot, les phoques font la principale ressource des Groenlandois, et c'est par cette raison qu'ils s'exercent de bonne heure à la chasse de ces animaux, et que celui qui réussit le mieux, acquiert autant de gloire que s'il s'étoit distingué dans un combat.

M. Kracheninnikow, qui a vu ces ani-

maux au Kamtschatka, dit qu'ils remontent quelquefois dans les rivières en si grand nombre, que les petites îles éparses ou voisines des côtes de la mer en sont couvertes. En général, ils ne s'éloignent guère qu'à vingt ou trente lieues des côtes ou des îles, excepté dans le temps de leurs voyages, lorsqu'ils remontent les rivières : c'est pour suivre le poisson dont ils se nourrissent. Ils s'accouplent différemment des quadrupèdes, les femelles se renversant sur le dos pour recevoir le mâle; elles ne produisent ordinairement qu'un petit, ainsi que nous l'avons déja dit, dans les grandes espèces, et deux dans les petites. La voix de tous ces animaux, selon Kracheninnikow, est fort désagréable ; les jeunes ont un cri plaintif, et tous ne cessent de grogner ou murmurer d'un ton rauque. Ils sont dangereux dès qu'on les a blessés : ils se défendent alors avec une sorte de fureur, lors même qu'ils ont le crâne brisé en plusieurs pièces.

On voit, par tout ce que nous venons d'exposer, que non seulement ce genre des phoques est assez nombreux en espèces, mais que chaque espèce est aussi très-nombreuse

en individus, si l'on en juge par la quantité de ceux que les voyageurs ont trouvés rassemblés sur les terres nouvellement découvertes et aux extrémités des deux continens : ces côtes désertes sont en effet le dernier asyle de ces peuplades marines, qui ont fui les terres habitées, et ne paroissent plus que dispersées dans nos mers. Et réellement ces phoques en bandes, ces *troupeaux du vieux Protée*, que les anciens nous ont si souvent peints, et qu'ils doivent avoir vus sur la Méditerranée, puisqu'ils connoissoient très-peu l'Océan, ont presque disparu et ne se trouvent plus que dispersés près de nos côtes, où il n'est plus de désert qui puisse leur offrir la paix et la sécurité dont leurs grandes sociétés ont besoin; ils sont allés chercher ailleurs cette liberté qui est nécessaire à toute réunion sociale, et ne l'ont trouvée que dans les mers peu fréquentées, et sous les zones froides des deux poles.

# L'OURS MARIN*.

Tous les phoques dont nous venons de parler, n'ont que des trous auditifs et point d'oreilles externes; et l'ours marin n'est pas le plus grand des phoques à oreilles, mais c'est celui dont l'espèce est la plus nombreuse et la plus répandue : c'est un animal tout différent de l'ours de mer blanc, dont nous avons parlé ci-devant, tome VIII, page 198; ce dernier est un quadrupède du genre de l'ours terrestre, et l'ours marin dont il s'agit ici, est un véritable amphibie de la famille des phoques. M. Forster, qui a vu plusieurs de ces animaux dans son voyage avec le capitaine Cook, et qui en a dessiné quelques uns, a bien voulu me donner le dessin d'après lequel on a gravé la planche XIV; il

* Il est appelé *kot* par les Russes, *phoque ursin* par M. Forster, *phoque commun* par plusieurs voyageurs, *chat marin* par M. Kracheninnikow, *loup de mer* par les François, et *veau marin* par les Anglois.



L'OURS MARIN.

J Pauquet S.

m'a aussi communiqué plusieurs faits historiques sur leurs habitudes naturelles, et ses observations réunies à celles de M. Steller et de quelques autres voyageurs suffiront pour donner une connoissance assez exacte de cet animal, qui jusqu'à présent avoit été confondu avec les autres phoques.

L'espèce de l'ours marin paroît se trouver dans tous les océans; car les voyageurs ont rencontré et reconnu ces animaux dans les mers de l'équateur, et sous toutes les latitudes jusqu'au cinquante-sixième degré dans les deux hémisphères. Dampier est le premier qui en ait parlé, et qui les ait indiqués sous le nom d'*ours marin;* quelques autres navigateurs l'ont appelé *phoque commun*, parce qu'on le trouve en effet très-communément dans toutes les mers australes ou boréales: mais nous devons observer que ce nom lui a été mal appliqué, puisqu'il appartient spécifiquement au phoque commun qui se trouve sur nos côtes d'Europe, qui n'est pas à beaucoup près aussi grand, et qui de plus n'a point d'oreilles extérieures.

De tous les animaux de ce genre, l'ours marin paroît être celui qui fait les plus grands

voyages ; son tempérament n'est pas soumis ou s'accommode à l'influence de tous les climats ; on le trouve dans toutes les mers et autour des îles peu fréquentées ; on le rencontre en troupes nombreuses dans la mer de Kamtschatka, et sur les îles inhabitées qui sont entre l'Asie et l'Amérique. M. Steller a eu le temps de l'observer à l'île de Behring, après son malheureux naufrage ; il nous apprend que ces animaux quittent au mois de juin les côtes de Kamtschatka, et qu'ils y reviennent à la fin d'août ou au commencement de septembre pour y passer l'automne et l'hiver *. Dans le temps du départ, c'est-à-dire, au mois de juin, les femelles sont prêtes à mettre bas, et il paroît que l'objet du voyage de ces animaux est de s'éloigner le plus qu'ils peuvent de toute terre habitée pour faire tranquillement leurs petits, et se livrer ensuite sans trouble aux plaisirs de l'amour ; car les femelles entrent en chaleur un mois

* M. Steller dit qu'une seule famille de ces animaux est souvent composée de cent vingt individus ; que non seulement cette famille est réunie sur le rivage, mais qu'elle l'est encore en nageant dans la mer.

après qu'elles ont mis bas ; tous reviennent fort maigres au mois d'août ; ceux que M. Steller a disséqués dans cette saison, n'avoient rien dans l'estomac ni dans les intestins, et il présume qu'ils ne mangent que peu ou point du tout tant que durent leurs amours. Cette saison de plaisirs est en même temps celle des combats : les mâles se battent avec fureur pour maintenir leur famille et en conserver la propriété ; car, lorsqu'un ours marin mâle vient pour enlever à un autre ses filles adultes ou ses femmes, ou qu'il veut le chasser de sa place, le combat est sanglant et ne se termine ordinairement que par la mort de l'un des deux.

Chaque mâle a communément huit à dix femelles, et quelquefois quinze ou vingt; il en est fort jaloux et les garde avec grand soin : il se tient ordinairement à la tête de toute sa famille, qui est composée de ses femelles et de leurs petits des deux sexes. Chaque famille se tient séparée; et quoique ces animaux soient par milliers dans de certains endroits, les familles ne se mêlent jamais, et chacune forme une petite troupe à la tête de laquelle est le chef mâle, qui les

régit en maître : cependant il arrive quelquefois que le chef d'une autre famille arrive au combat pour protéger un de ceux qui sont aux prises, et alors la guerre devient plus générale, et le vainqueur s'empare de toute la famille des vaincus, qu'il réunit à la sienne.

Ces ours marins ne craignent aucun des autres animaux de la mer : cependant ils paroissent fléchir devant le lion marin ; car ils l'évitent avec soin et ne s'en approchent jamais, quoique souvent établis sur le même terrain : mais ils font une guerre cruelle à la loutre marine (saricovienne), qui, étant plus petite et plus foible, ne peut se défendre contre eux. Ces animaux, qui paroissent très-féroces par les combats qu'ils se livrent, ne sont cependant ni dangereux ni redoutables ; ils ne cherchent pas même à se défendre contre l'homme, et ils ne sont à craindre que lorsqu'on les réduit au désespoir, et qu'on les serre de si près qu'ils ne peuvent fuir : ils se mettent aussi de mauvaise humeur lorsqu'on les provoque dans le temps qu'ils jouissent de leurs femelles ; ils se laissent assommer plutôt que de désemparer.

La manière dont ils vivent et agissent entre eux, est assez remarquable; ils paroissent aimer passionnément leur famille: si un étranger vient à bout d'en enlever un individu, ils en témoignent leurs regrets en versant des larmes; ils en versent encore lorsque quelqu'un de leur famille, qu'ils ont maltraité, se rapproche et vient demander grace. Ainsi, dans ces animaux, il paroît que la tendresse succède à la sévérité, et que c'est toujours à regret qu'ils punissent leurs femelles ou leurs petits *: le mâle semble être en même temps un bon père de famille et un chef de troupe impérieux, et jaloux de conserver son autorité, et qui ne permet pas qu'on lui manque.

Les jeunes mâles vivent pendant quelque temps dans le sein de la famille, et la quittent lorsqu'ils sont adultes et assez forts pour se mettre à la tête de quelques femelles dont ils se font suivre, et cette petite troupe

* M. Steller dit que ces animaux maltraitent leur famille pour le moindre manquement, mais qu'il suffit à la femelle ou à un petit, lorsqu'ils ont déplu, de venir caresser le mâle en lui léchant les pieds, pour désarmer sa colère.

devient bientôt une famille plus nombreuse : tant que la vigueur de l'âge dure et qu'ils sont en état de jouir de leurs femelles, ils les régissent en maîtres et ne les quittent pas ; mais lorsque la vieillesse a diminué leurs forces et amorti leurs desirs, ils les abandonnent et se retirent pour vivre solitaires. L'ennui ou le regret semble les rendre plus féroces : car ces vieux mâles retirés ne témoignent aucune crainte, et ne fuient pas comme les autres à l'aspect de l'homme ; ils grondent en montrant les dents, et se jettent même avec audace contre celui qui les attaque, sans jamais reculer ni fuir, en sorte qu'ils se laissent plutôt tuer que de prendre le parti de la retraite.

Les femelles, plus timides que les mâles, ont un si grand attachement pour leurs petits, que, même dans les plus pressans dangers, elles ne les abandonnent qu'après avoir employé tout ce qu'elles ont de force et de courage pour les en garantir et les conserver ; et souvent, quoique blessées, elles les emportent dans leur gueule pour les sauver.

M. Steller assure que les ours marins ont plusieurs cris différens, tous relatifs aux

circonstances ou aux passions qui les agitent : lorsqu'ils sont tranquilles sur la terre, on distingue aisément les femelles et les jeunes d'avec les vieux mâles par le son de leurs voix, dont le mélange ressemble de loin aux bêlemens d'un troupeau composé de moutons et de veaux ; quand ils souffrent ou qu'ils sont ennuyés, ils beuglent ou mugissent ; et lorsqu'ils ont été battus ou vaincus, ils gémissent de douleur, et font entendre un sifflement d'affliction à peu près semblable au cri de la saricovienne : dans les combats, ils rugissent et frémissent comme le lion ; et enfin dans la joie et après la victoire, ils font un petit cri aigu qu'ils réitèrent plusieurs fois de suite.

Ils ont tous les sens, et sur-tout l'odorat, très-bons ; car ils sont avertis par ce sens même pendant le sommeil, et ils s'éveillent lorsqu'on s'avance vers eux, quoiqu'on en soit encore loin.

Ils ne marchent pas aussi lentement que la conformation de leurs pieds sembleroit l'indiquer ; il faut même être bon coureur pour les atteindre * : ils nagent avec beau-

* Cependant M. de Pagès, qui a vu ces animaux

coup de célérité, et au point de parcourir en une heure une étendue de plus d'un mille d'Allemagne. Lorsqu'ils se délectent ou qu'ils s'amusent près du rivage, ils font dans l'eau différentes évolutions; tantôt ils nagent sur le dos et tantôt sur le ventre; ils paroissent même assez souvent se tenir dans une situation presque verticale; ils se roulent, ils se plongent et s'élancent quelquefois hors de l'eau à la hauteur de quelques pieds : dans la pleine mer, ils se tiennent presque toujours sur le dos, sans néanmoins que l'on voie leurs pieds de devant, mais seulement ceux de derrière, qu'ils élèvent de temps en temps au-dessus de l'eau; et comme ils ont le trou ovale du cœur ouvert, ils ont la faculté d'y rester long-temps sans avoir besoin de respirer; ils prennent au fond de la mer les crabes et autres crustacés et coquillages dont ils se nourrissent lorsque le poisson leur manque.

au cap de Bonne-Espérance, où l'espèce est de petite taille, dit qu'ils marchent fort lentement, et que, comme ils sont fort gras et replets, ils ont peine à se retourner sur la terre. (*Note communiquée par M. de Pagès, enseigne des vaisseaux du roi.*)

Les femelles mettent bas au mois de juin dans les îles désertes de l'hémisphère boréal; et comme elles entrent en chaleur au mois de juillet suivant, on peut en conclure que le temps de la gestation est au moins de dix mois : leurs portées sont ordinairement d'un seul, et très-rarement de deux petits. Les mâles en naissant sont plus gros et plus noirs que les femelles, qui deviennent bleuâtres avec l'âge, et tachetées ou tigrées entre les jambes de devant : tous, mâles et femelles, naissent les yeux ouverts et ont déja trente-deux dents; mais les dents canines ou défenses ne paroissent que quatre jours après. Les mères nourrissent leurs petits de leur lait jusqu'à leur retour sur les grandes terres, c'est-à-dire, jusqu'à la fin d'août : ces petits déja forts jouent souvent ensemble; et lorsqu'ils viennent à se battre, celui qui est vainqueur est caressé par le père, et le vaincu est protégé et secouru par la mère.

Ils choisissent ordinairement le déclin du jour pour s'accoupler : une heure auparavant, le mâle et la femelle entrent tous deux dans la mer; ils y nagent doucement ensemble, et reviennent ensuite à terre : la

femelle, qui, pour l'ordinaire, sort de l'eau la première, se renverse sur le dos, et le mâle la couvre dans cette situation; il paroît très-ardent et très-actif; il presse si fort la femelle par son poids et par ses mouvemens, qu'il l'enfonce souvent dans le sable au point qu'il n'y a que sa tête et les pieds qui paroissent : pendant ce temps, qui est assez long, le mâle est si occupé, qu'on peut en approcher sans crainte et même le toucher avec la main.

Ces animaux ont le poil hérissé, épais et long : il est de couleur noire sur le corps, et jaunâtre ou roussâtre sur les pieds et les flancs; il y a sous ce long poil une espèce de feutre, c'est-à-dire, un second poil plus court et fort doux, qui est aussi de couleur roussâtre : mais, dans la vieillesse, les plus longs poils deviennent gris ou blancs à la pointe, ce qui les fait paroître d'une couleur grise un peu sombre; ils n'ont pas autour du cou de longs poils en forme de crinière, comme les lions marins. Les femelles diffèrent si fort des mâles par la couleur, ainsi que par la grandeur, qu'on seroit tenté de les prendre pour des animaux d'une

autre espèce : leurs plus longs poils varient; ils sont tantôt cendrés et tantôt mêlés de roussâtre. Les petits sont du plus beau noir en naissant ; on fait de leurs peaux des fourrures qui sont très-estimées : mais, dès le quatrième jour après leur naissance, il y a du roussâtre sur les pieds et sur les côtés du ventre ; c'est par cette raison que l'on tue souvent les femelles qui sont pleines, pour avoir la peau du fœtus qu'elles portent, parce que cette fourrure des fœtus est encore plus soyeuse et plus noire que celle des nouveau-nés.

Le poids des plus grands ours marins des mers de Kamtschatka est d'environ vingt puds de Russie, c'est-à-dire, de huit cents de nos livres, et leur longueur n'excède pas huit à neuf pieds : il en est de même de ceux qui se trouvent à la terre des États et dans plusieurs îles de l'hémisphère austral, où les voyageurs ont reconnu ces mêmes ours marins, et en ont observé d'autres bien plus petits.

Pendant les neuf mois que ces grands animaux séjournent sur les côtes de Kamtschatka, c'est-à-dire, depuis le mois d'août

jusqu'au mois de juin, ils ont sous la peau un pannicule graisseux de près de quatre pouces sur le corps : la graisse des mâles est huileuse et d'un goût très-désagréable ; mais celle des femelles, qui est moins abondante, est aussi d'un goût plus supportable : on peut manger de leur chair, et celle des petits est même assez bonne, tandis que celle des vieux est noire et de très-mauvais goût, quoique dépouillée de sa graisse ; il n'y a que le cœur et le foie qui soient mangeables.

La longueur de celui qui a été décrit par M. Steller, n'étoit que de sept pieds trois pouces, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des nageoires de derrière ; et de sept pieds un pouce six lignes, depuis la même extrémité du museau jusqu'au bout de la queue.

Si l'on compare l'ours marin avec l'ours terrestre, on ne leur trouvera d'autre ressemblance que par le squelette de la tête et par la forme de la partie antérieure du corps, qui est épaisse et charnue. La tête, dans son état naturel, est revêtue d'un pannicule graisseux d'un pouce d'épaisseur ; ce qui la fait paroître beaucoup plus ronde que celle de l'ours de

terre. Elle a en effet deux pieds cinq pouces six lignes de tour derrière les oreilles, et n'est longue que d'environ huit pouces, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles; mais, après l'avoir dépouillée de sa graisse, le squelette de cette tête de l'ours marin est très-ressemblant à celui de l'ours de terre. Du reste, la forme de ces deux animaux est très-différente : le corps de l'ours marin est fort mince dans sa partie postérieure, et devient presque de figure conique, depuis les reins jusqu'auprès de la queue, qui n'a que deux pouces de longueur; en sorte que la grosseur du corps, qui est de quatre pieds huit pouces de tour auprès des épaules, se réduit à un pied six pouces trois lignes auprès de la queue.

L'ours marin a des oreilles externes comme le lion marin et la saricovienne : ces oreilles ont un pouce sept lignes de longueur; elles sont pointues, coniques, droites, lisses et sans poil à l'extérieur; elles ne sont ouvertes que par une fente longitudinale que l'animal peut resserrer et fermer lorsqu'il se plonge en entier dans l'eau. Les yeux sont proéminens et gros à peu près comme ceux du bœuf;

l'iris en est noir ; ils sont garnis de cils et de paupières, et défendus, comme ceux des phoques, par une membrane qui prend naissance au grand angle de l'œil, et qui peut le recouvrir à la volonté de l'animal.

La gueule, depuis l'angle jusqu'au bout du museau, n'a qu'environ trois pouces de longueur; elle est garnie de moustaches dont les soies ont cinq pouces huit lignes de long: la lèvre supérieure déborde l'inférieure d'un pouce et demi, et la distance entre les deux lèvres, lorsque la gueule est ouverte, est d'environ quatre pouces; la langue, qui est, comme celle de tous les phoques, un peu fourchue à son extrémité, a quatre pouces et demi ou cinq pouces de longueur.

Les dents sont très-pointues, et disposées dans chaque mâchoire de manière que la pointe de chacune correspond exactement à l'intervalle qui sépare l'extrémité des autres; il y en a trente-six en tout, vingt en haut et seize en bas: 1°. dans la mâchoire supérieure quatre dents incisives divisées en deux pointes a leur extrémité ; 2°. deux canines, une de chaque côté, longues d'environ quatre lignes, lesquelles sont courbées en dedans ;

3°. deux autres dents canines ou défenses très-aiguës, une de chaque côté d'environ huit à neuf lignes de longueur ( c'est avec celles-ci que ces animaux se déchirent et se blessent cruellement ) ; 4°. six autres dents de chaque côté qui sont aiguës comme toutes les autres , et qui occupent la place des molaires.

Dans la mâchoire inférieure, il y a, comme dans la supérieure, 1°. quatre incisives sur le devant de la mâchoire : 2°. deux canines seulement, une de chaque côté ; elles sont tranchantes sur la face intérieure et longues de plus d'un pouce , l'ours marin s'en sert dans les combats comme les sangliers se servent de leurs défenses ; mais il n'y a pas de secondes dents canines comme dans la mâchoire supérieure : 3°. cinq dents de chaque côté qui sont pointues , et qui tiennent, comme dans la mâchoire supérieure, la place des dents molaires.

Un caractère qui est commun aux ours et aux lions marins , et qui les distingue de tous les autres animaux, c'est la forme de leurs pieds : ils sont armés d'une pinne ou nageoire qui , dans les pieds de devant ,

réunit les doigts en une seule masse, tandis que dans ceux de derrière les doigts sont aussi unis par une pinne, et qu'ils ont à peu près la forme de ceux des oiseaux palmipèdes; les pieds de devant servent à l'animal à marcher sur la terre, et ceux de derrière ne lui sont utiles que pour nager et se gratter : il les traîne après lui comme des membres nuisibles sur la terre; car ces parties de l'arrière du corps ramassent et accumulent sous son ventre du sable et de la vase en si grande quantité, qu'il est obligé de marcher circulairement, et c'est par cette raison qu'il ne peut grimper sur les rochers.

Les pieds antérieurs, dont la longueur est d'environ deux pieds sur sept à huit pouces de largeur, ne sont pas cachés en partie sous la peau comme ceux des phoques; mais ils sortent en entier. Ces pieds ou bras sont couverts de poil, à l'exception du carpe, du métacarpe et des doigts, dont la peau est noire, nue, lisse à la partie supérieure, et ridée à la partie inférieure; ils sont à l'intérieur composés de l'os humérus, de ceux du bras, de l'avant-bras, du carpe, du métacarpe et des phalanges des doigts; il y en a

cinq à chaque pied, dont les ongles ont deux lignes de longueur; le pouce est le plus long des doigts, et les quatre autres vont toujours en diminuant de longueur jusqu'au cinquième et dernier, qui est le plus court : le pouce, ainsi que le second doigt, sont composés de trois phalanges ; le troisième et le quatrième en ont quatre, et le cinquième n'en a que deux.

Les pieds postérieurs, dont la longueur totale est d'environ vingt à vingt-un pouces sur une largeur de cinq ou six pouces, sont composés du fémur, du tibia, du péroné, du tarse, du métatarse et des phalanges des doigts : le tibia et le péroné sont cachés sous la peau du corps ; le tarse et le métatarse paroissent à l'extérieur et sont couverts de poils. Il y a aussi cinq doigts armés chacun d'un ongle oblong, aigu, convexe en dessus et concave en dessous. Ces ongles du pouce et du doigt extérieur sont très-petits; mais ceux des trois autres doigts ont environ un pouce de longueur sur une largeur de quatre lignes à la base : ces doigts sont courts, comme ceux des pieds de devant, couverts d'une peau lisse en dessus et ridée en dessous. Le pouce

est d'un tiers plus large que les autres doigts; il est de la même longueur que les trois suivans : mais le cinquième est beaucoup plus court. Ces pieds de derrière sont moins épais que ceux de devant, et les phalanges des doigts en sont plus larges, plus plates et plus minces ; à l'extrémité des phalanges commencent des épiphyses cartilagineuses qui en rendent les extrémités assez semblables à celles des pieds des oiseaux palmipèdes, et la nageoire est divisée en cinq à son extrémité. Le pouce n'a que deux phalanges; mais les quatre autres doigts en ont chacun trois.

La verge est longue de dix à onze pouces; elle contient, dans sa partie antérieure, un os de près de cinq pouces de longueur, semblable à celui qui se trouve dans la verge de la saricovienne; la peau du scrotum, qui est situé sous l'anus et qui renferme deux testicules de figure oblongue, est de couleur noire, ridée et sans poil. La femelle n'a que deux mamelles situées près de la vulve.

La longueur des intestins, dans l'individu décrit par M. Steller, étoit de cent douze pieds cinq pouces, mesurés depuis l'œso-

phage jusqu'à l'anus ; en sorte que, pris tous ensemble, les intestins étoient seize fois plus longs que le corps de cet animal, dont la grandeur n'étoit que de sept pieds un pouce six lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des doigts des pieds de derrière. Dans un de ces animaux nouveau-né, la longueur des intestins n'étoit que treize fois plus grande que celle du corps entier.

Nous devons encore observer et répéter ici que le petit phoque noir, dont nous avons donné la figure (tome VI, planche XXVI), a tant de rapport avec l'ours marin, qu'on ne peut se dissimuler que ce ne soit un individu qui appartient à cette espèce, ou qui n'en est qu'une variété; car il ressemble absolument au grand ours marin par la forme du corps, par celle des pattes qui sont manchotes et entièrement dénuées de poil, par la forme des dents incisives qui sont fendues à leur extrémité, par les oreilles qu'il a proéminentes à l'extérieur, et enfin par la qualité soyeuse et la couleur noirâtre de sa fourrure. Et comme il est à présumer que cet animal, quoique de très-petite taille, étoit néanmoins adulte, puisqu'il avoit toutes

ses dents bien formées, on pourroit croire qu'il existe une seconde espèce ou race d'ours marin plus petite que la première, et que c'est à cette seconde espèce qu'on doit rapporter ce que les voyageurs ont dit des petits ours marins qu'ils ont vus dans différens endroits de l'hémisphère austral, mais que jusqu'ici l'on ne connoissoit pas dans l'hémisphère boréal.

Au reste, cette petite race ou espèce d'ours marin ressemble entièrement à la grande, tant par les couleurs du poil et la forme du corps, que par les mœurs et les habitudes naturelles. Il paroît seulement qu'étant bien plus petits, ils sont aussi bien plus timides que les grands. « Ces animaux, dit M. de Pagès, ne cherchent qu'à se sauver du côté de la mer, et ne mordent jamais que ce qui se trouve directement sur leur passage; plusieurs, en se sauvant, passoient même entre nos jambes : ils se familiarisent promptement avec les hommes. J'en ai conservé deux vivans pendant huit jours dans un cuvier de cinq pieds de diamètre ; le premier jour, j'y avois fait mettre de l'eau de la mer à la hauteur d'un demi-pied : mais comme ils

faisoient des efforts pour l'éviter, je les mis dans de l'eau douce ; ils s'y trouvèrent aussi gênés, et je les laissai à sec. Dès que l'eau étoit vidée, ils se secouoient comme les chiens ; ils se grattoient, se nettoyoient avec leur museau et se serroient l'un contre l'autre ; ils éternuoient aussi comme les chiens.

Lorsqu'il faisoit soleil, je les lâchois sur le gaillard du vaisseau, où ils ne cherchoient à fuir que quand ils voyoient la mer : sur terre, ils se grattoient, et même ils prenoient plaisir à se laisser gratter par les hommes, auprès desquels ils marchoient assez familièrement ; ils alloient même flairer les gens de l'équipage, et ils aimoient à grimper sur les lieux élevés pour être mieux exposés au soleil.

Ils avoient de l'amitié l'un pour l'autre ; ils se frottoient et se grattoient mutuellement ; et lorsqu'on les séparoit, ils cherchoient bientôt à se rejoindre ; il suffisoit d'en emporter un pour se faire suivre de l'autre. On leur offrit du poisson, du goémon, du pain trempé dans de l'eau : ils flairoient et prenoient ce qu'on leur présentoit ; mais ils ne l'avaloient pas et le rendoient

tout de suite. Le septième jour, un d'eux eut des palpitations et des sanglotemens très-forts; il ouvroit la gueule en rendant une liqueur verdâtre, et il rongeoit le bois de sa cuve : je le fis jeter à la mer. Le lendemain, je lâchai l'autre dans une prairie; mais il n'y mangea rien : je le chassai à la mer; d'abord il nageoit assez lentement; mais s'étant plongé sous l'eau pendant fort long-temps, il revint à sa surface plus leste qu'auparavant: il venoit apparemment de prendre de la nourriture. »

M. de Pagès ajoute que les plus grands ours marins qu'il ait vus au cap de Bonne-Espérance, n'avoient que quatre pieds de longueur, et que la plupart (apparemment les femelles et les jeunes) n'avoient que deux pieds et demi; ce qui diffère prodigieusement pour la taille de l'espèce décrite par M. Steller.

« Le poil des jeunes est noirâtre, continue M. de Pagès; mais avec l'âge il devient d'un gris argenté à la pointe. Leurs dents sont petites; leurs moustaches assez longues; la physionomie est douce, et leur tête ressemble assez à celle d'un chien qui n'auroit que de

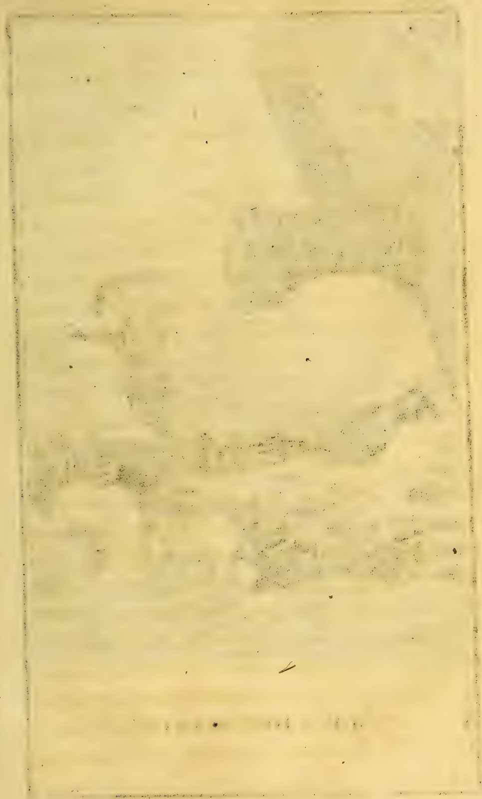
petites oreilles ; celles de ces ours marins sont étroites, peu ouvertes, et n'ont que dix-sept à dix-huit lignes de longueur ; le cou est gros et presque de niveau avec la tête ; l'endroit le plus gros de l'animal est la poitrine, d'où le corps va en diminuant jusqu'à la queue, qui n'a qu'environ deux pouces de longueur.

Les pattes de devant sont formées par une membrane cartilagineuse qui a presque la forme des nageoires ; cette membrane est plus forte à sa partie antérieure qu'en arrière : ces pattes ont cinq doigts qui ne s'étendent pas autant que la membrane ; le plus intérieur est le mieux marqué, de même que ses phalanges ; les deux suivans le sont moins, et les deux extérieurs le sont à peine : chaque doigt est armé d'un ongle très-petit et à peine visible, étant caché par le poil.

Les pattes de derrière ont aussi cinq doigts, dont les trois du milieu ont leurs phalanges et leurs ongles bien marqués : les autres sont moins caractérisés à cet égard ; ils ont un ongle très-petit et très-mince : tous ces doigts sont joints par une membrane comme celle de l'oie. »

# LE LION MARIN.

La plus grande des espèces de phoques à oreilles externes est celle du lion marin: il est, sans comparaison, plus puissant et plus gros que l'ours marin; cependant jusqu'à ce jour il étoit peu connu, et nous avons déja observé que le vrai lion marin dont il est ici question, n'est pas l'animal auquel le rédacteur du *Voyage d'Anson* a mal-à-propos appliqué ce nom; la figure représente le *phoque à museau ridé*, dont nous avons donné la description, et qui n'a ni oreilles externes ni crinière, et qui diffère encore du lion marin par plusieurs autres caractères. Cette méprise, ou plutôt cette fausse application de ce nom, ne pouvoit être rectifiée tant qu'on n'a pas connu distinctement l'un et l'autre de ces animaux; mais des voyageurs instruits nous ont récemment mis en état de prononcer sur leurs différences, qui sont plus que suffisantes pour en faire, avec fondement, deux espèces,



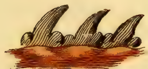


LE LION MARIN

J. Pauquet S.







DENTS DU LION MARIN



et même deux genres distincts et séparés. Nous donnons ici la figure du vrai lion marin, dessiné d'après nature par M. Forster, savant naturaliste, voyageur, auquel nous devons aussi plusieurs bonnes observations sur quelques autres animaux.

Il a vu des troupes de ces lions marins sur les côtes des terres Magellaniques, et dans quelques endroits de l'hémisphère austral *; d'autres voyageurs ont reconnu ces mêmes lions marins dans les mers du Nord, sur les îles Kuriles et au Kamtschatka. M. Steller a, pour ainsi dire, vécu au milieu d'eux pendant plusieurs mois dans l'île de Behring. Ainsi l'espèce en est répandue dans les deux hémisphères, et peut-être sous toutes les latitudes, comme celles des ours marins, de la saricovienne et de la plupart des phoques.

* Les lions marins sont ces animaux décrits par les navigateurs aux terres australes, comme ayant le cou et la tête garnis d'une crinière, et que nous avions peine à reconnoître, quand nous n'avions pour y rapporter que le faux lion marin d'Anson, ou le grand phoque à museau ridé. (Voyez l'article des *Phoques*, tome VI, page 235.)

Les lions marins se tiennent et vont en grandes familles, cependant moins nombreuses que celles des ours marins, avec lesquels on les voit quelquefois sur le même rivage; chaque famille est ordinairement composée d'un mâle adulte, de dix à douze femelles *, et de quinze à vingt jeunes des deux sexes: il y a même des mâles qui paroissent avoir un plus grand nombre de femelles; mais il y en a d'autres qui en ont beaucoup moins. Tous nagent ensemble dans la mer, et demeurent aussi réunis lorsqu'ils se reposent sur la terre. La présence ou la voix de l'homme les fait fuir et se jeter à

* MM. Forster disent dix à douze femelles; et M. Steller ne leur en donne que deux, trois et quatre: mais comme le sentiment de MM. Forster paroît le mieux fondé, relativement au nombre des petits qui suivent chaque famille, on peut croire qu'en effet les mâles, dans cette espèce, ont le nombre de femelles qu'il leur donne. Au reste, il paroît que ce nombre des femelles varie dans de certaines circonstances; car il est dit dans le *Voyage de Cook*, qu'on a vu un mâle entouré de vingt à trente femelles, qu'il étoit très-occupé à retenir auprès de lui; mais qu'il y avoit d'autres mâles qui n'en avoient qu'une ou deux.

l'eau ; car, quoique ces animaux soient bien plus grands et plus forts que les ours marins, ils sont néanmoins plus timides ; lorsqu'un homme les attaque avec un simple bâton, ils se défendent rarement et fuient en gémissant : jamais ils n'attaquent ni n'offensent, et l'on peut se trouver au milieu d'eux sans avoir rien à craindre ; ils ne deviennent dangereux que quand on les blesse grièvement ou qu'on les réduit aux abois ; la nécessité leur donne alors de la fureur, ils font face à l'ennemi, et combattent avec d'autant plus de courage qu'ils sont plus maltraités. Les chasseurs cherchent à les surprendre sur la terre plutôt que dans la mer, parce qu'ils renversent souvent les barques lorsqu'ils se sentent blessés. Comme ces animaux sont puissans, massifs et très-forts, c'est une espèce de gloire parmi les Kamtschatdales que de tuer un lion marin mâle ; l'homme dans l'état de nature fait plus de cas que nous du courage personnel : ces sauvages, excités par cette idée de gloire, s'exposent au plus grand péril ; ils vont chercher les lions marins en errant plusieurs jours de suite sur les flots de la mer, sans autre boussole que le soleil et

la lune; ordinairement ils les assomment à coups de perches, et quelquefois ils leur lancent des flèches empoisonnées qui les font mourir en moins de vingt-quatre heures, ou bien ils les prennent vivans avec des cordes de lianes dont ils leur embarrassent les pieds.

Quoique ces animaux soient d'un naturel brut et assez sauvage, il paroît cependant qu'à la longue ils se familiarisent avec l'homme. M. Steller dit qu'en les traitant bien, on pourroit les apprivoiser : il ajoute qu'ils s'étoient si bien accoutumés à le voir, qu'ils ne fuyoient plus à son aspect, comme au commencement; qu'ils le regardoient paisiblement, en le considérant avec une espèce d'attention ; qu'enfin ils avoient si bien perdu toute crainte, qu'ils agissoient en toute liberté et même s'accouploient devant lui. M. Forster dit aussi qu'il en a vu quelques uns qui s'étoient si bien habitués à voir les hommes, qu'ils suivoient les chaloupes en mer, et qu'ils avoient l'air d'examiner ce que l'on y faisoit.

Cependant, quoique les lions marins soient d'un naturel plus doux que les ours marins,

les mâles se livrent souvent entre eux des combats longs et sanglans ; on en a vu qui avoient le corps entamé et couvert de grandes cicatrices. Ils se battent pour défendre leurs femelles contre un rival qui vient s'en saisir et les enlever ; après le combat le vainqueur devient le chef et le maître de la famille entière du vaincu. Ils se battent aussi pour conserver la place que chaque mâle occupe toujours sur une grosse pierre qu'il a choisie pour domicile ; et lorsqu'un autre mâle vient pour l'en chasser, le combat commence et ne finit que par la fuite ou par la mort du plus foible.

Les femelles ne se battent jamais entre elles ni avec les mâles ; elles semblent être dans une dépendance absolue du chef de la famille : elles sont ordinairement suivies de leurs petits des deux sexes. Mais lorsque deux mâles, c'est-à-dire, deux chefs de familles différentes, sont aux prises, toutes les femelles arrivent avec leur suite pour être témoins du combat ; et si le chef de quelque autre troupe arrive de même à ce spectacle et prend parti pour ou contre l'un des deux combattans, son exemple est bientôt suivi

par plusieurs autres chefs, et alors la bataille devient presque générale et ne se termine que par une grande effusion de sang, et souvent par la mort de plusieurs de ces mâles, dont les familles se réunissent au profit des vainqueurs. On a remarqué que les trop vieux mâles ne se mêlent point dans ces combats : ils sentent apparemment leur foiblesse; car ils ont soin de se tenir éloignés et de rester tranquilles sur leur pierre, sans néanmoins permettre aux autres mâles ni même aux femelles d'en approcher. Dans la mêlée, la plupart des femelles oublient leurs petits, et tâchent de s'éloigner du lieu de la scène en fuyant; ce qui suppose un naturel bien différent de celui des ours marins, dont les femelles emportent leurs petits lorsqu'elles ne peuvent les défendre : cependant il y a quelquefois des mères lionnes qui emportent aussi leurs petits dans leur gueule; d'autres qui ont assez de naturel pour ne les point abandonner, et qui se font même assommer sur la place en cherchant à les défendre: mais il faut que ce soit une exception; car M. Steller dit positivement que ces femelles ne paroissent avoir que très-peu

d'attachement pour leurs petits, et que quand on les leur enlève, elles ne paroissent point en être émues; il ajoute qu'il a pris des petits plusieurs fois lui-même devant le père et la mère, sans courir le moindre risque, et sans que ces animaux insensibles ou dénaturés se soient mis en devoir de les secourir ou de les venger.

Au reste, dit-il, ce n'est qu'entre eux que les mâles sont féroces et cruels ; ils maltraitent rarement leurs petits ou leurs femelles; ils ont pour elles beaucoup d'attachement, et ils se plaisent à leurs caresses, qu'ils leur rendent avec complaisance. Mais ce qui paroîtroit singulier, si l'on n'en avoit pas l'exemple dans nos sérails, c'est que, dans le temps des amours, ils sont moins complaisans et plus fiers ; il faut que la femelle fasse les premières avances; non seulement le mâle sultan paroît être indifférent et dédaigneux, mais il marque encore de la mauvaise humeur, et ce n'est qu'après qu'elle a réitéré plusieurs fois ses prévenances qu'il se laisse toucher de sensibilité, et se rend à ses instances : tous deux alors se jettent à la mer, ils y font différentes évolutions, et, après

avoir nagé doucement pendant quelque temps ensemble, la femelle revient la première à terre et s'y renverse sur le dos pour attendre et recevoir son maître. Pendant l'accouplement, qui dure huit à dix minutes, le mâle se soutient sur ses pieds de devant; et comme il a la taille d'un tiers plus grande que celle de la femelle, il la déborde de toute la tête.

Ces animaux, ainsi que les ours marins, choisissent toujours les îles désertes pour y aller faire leurs petits, et s'y livrer ensuite aux plaisirs de l'amour. M. Forster, qui les a observés sur les côtes des terres Magellaniques, dit avoir été témoin de leurs amours et de leur accouplement dans les mois de décembre et de janvier, c'est-à-dire, dans la saison d'été de ces climats. M. Steller, qui les a de même observés sur les côtes de Kamtschatka et dans les îles voisines, assure qu'ils s'accouplent toujours dans les mois d'août et de septembre, et que les femelles mettent bas au mois de juillet. Il paroît donc que, dans les climats opposés, c'est toujours en été que les lions marins se recherchent, et que le temps de la gestation est de près de onze mois; cependant le même Steller dit

positivement que les femelles ne portent que neuf mois, comme s'il n'eût pas compté que de septembre et d'août en juillet, il n'y a pas neuf mois, mais dix et onze mois. Ces deux voyageurs que nous venons de citer, ne s'accordent pas sur le nombre des petits que la femelle produit à chaque portée ; selon M. Steller, elle n'en fait qu'un, et selon M. Forster, elle en fait deux : mais il se peut qu'elles ne produisent ordinairement qu'un et quelquefois deux ; il se peut aussi qu'elles soient moins fécondes au Kamtschatka qu'aux terres Magellaniques, et enfin il se peut que, comme les petits de l'année précédente suivent leur mère avec ceux de l'année suivante, M. Forster ne les ait pas distingués, en voyant la femelle suivie de deux petits. Les mêmes voyageurs rapportent que ces animaux, et sur-tout les mâles, ne mangent rien tant que durent leurs amours, en sorte qu'après ce temps ils sont toujours fort maigres et très-épuisés ; ceux qu'ils ont ouverts dans cette saison n'avoient dans leur estomac que de petites pierres, tandis que dans tout autre temps ils sont très-gras, et que leur estomac est farci

des poissons et des crustacés qu'ils mangent en grande quantité.

La voix des lions marins est différente, selon l'âge et le sexe, et il est aisé de distinguer, même de loin, le cri des mâles adultes de celui des jeunes et des femelles : les mâles ont un mugissement semblable à celui du taureau ; et lorsqu'ils sont irrités, ils marquent leur colère par un gros ronflement : les femelles ont aussi une espèce de mugissement, mais plus foible que celui du mâle, et assez semblable au beuglement d'un jeune veau ; la voix des petits a beaucoup de rapport à celle d'un agneau âgé de quelques mois ; de sorte que de loin on croiroit entendre des troupeaux de bœufs et de moutons qui seroient répandus sur les côtes, quoique ce ne soit réellement que des troupes de lions marins, dont les mugissemens, sur des accens et des tons différens, se font entendre d'assez loin pour avertir les voyageurs qu'ils approchent de la terre, que les brumes, dans ces parages, dérobent souvent à leurs yeux.

Les lions marins marchent de la même manière que les ours marins, c'est-à-dire,

en se traînant sur la terre à l'aide de leurs pieds de devant, mais c'est encore plus pesamment et de plus mauvaise grace. Il y en a qui sont si lourds, et ce sont probablement les vieux, qu'ils ne quittent pas la pierre qu'ils ont choisie pour leur siége, et sur laquelle ils passent le jour entier à ronfler et à dormir. Les jeunes ont aussi moins de vivacité que les jeunes ours marins : on les trouve souvent endormis sur le rivage ; mais leur sommeil est si peu profond, qu'au moindre bruit ils s'éveillent et fuient du côté de la mer. Lorsque les petits sont fatigués de nager, ils se mettent sur le dos de leur mère ; mais le père ne les y souffre pas long-temps et les en fait tomber, comme pour les forcer de s'exercer et de se fortifier dans l'exercice de la nage. En général, tous ces lions marins, tant adultes que jeunes, nagent avec beaucoup de vîtesse et de légéreté ; ils peuvent aussi demeurer fort long-temps sous l'eau sans respirer. Ils exhalent une odeur forte et qui se répand au loin. Leur chair est presque noire et d'assez mauvais goût, surtout celle des mâles ; cependant M. Steller dit que la chair des pieds ou nageoires de

derrière est très-bonne à manger, mais peut-être n'est-ce que pour des voyageurs, d'autant moins difficiles que ceux-ci manquoient, pour ainsi dire, de tout autre aliment; ils disent que la chair des jeunes est blanchâtre et peut se manger, quoiqu'elle soit un peu fade et assez désagréable au goût: leur graisse est très-abondante et assez semblable à celle de l'ours marin, et quoique moins huileuse que celle des autres phoques, elle n'en est pas plus mangeable. Cette grande quantité de graisse et leur fourrure épaisse les défendent contre le froid dans les régions glaciales; mais il semble qu'elles devroient leur nuire dans les climats chauds, d'autant qu'on ne s'est point apperçu d'aucune mue dans le poil, ni de diminution de leur embonpoint, dans quelque latitude qu'on les ait rencontrés : ces animaux amphibies diffèrent donc en cela des animaux terrestres, qui changent de poil lorsqu'on les transporte dans des climats différens.

Le lion marin diffère aussi de tous les autres animaux de la mer par un caractère qui lui a fait donner son nom, et qui lui donne en effet quelque ressemblance exté-

rieure avec le lion terrestre : c'est une crinière de poils épais, ondoyans, longs de deux à trois pouces et de couleur jaune foncée, qui s'étend sur le front, les joues, le cou et la poitrine ; cette crinière se hérisse lorsqu'il est irrité, et lui donne un air menaçant. La femelle, qui a le corps plus court et plus mince que le mâle, n'a pas le moindre vestige de cette crinière ; tout son poil est court, lisse, luisant, et d'une couleur jaunâtre assez claire : celui du mâle, à l'exception de la crinière, est de même luisant, poli et court ; seulement il est d'un fauve brunâtre et plus foncé que celui de la femelle ; il n'y a point de feutre ou petits poils lanugineux au-dessous des longs poils, comme dans l'ours marin. Au reste, la couleur de ces animaux varie suivant l'âge : les vieux mâles ont le pelage fauve comme les femelles, et ils ont quelquefois du blanc sur le cou et la tête ; les jeunes ont ordinairement la même couleur fauve foncée des mâles adultes ; mais il y en a qui sont d'un brun presque noir, et d'autres qui sont d'un fauve pâle comme les vieux et les femelles.

Le poids de ce gros animal est d'environ

quinze à seize cents livres, et sa longueur de dix à douze pieds, lorsqu'il a pris tout son accroissement *; les femelles, qui sont beaucoup plus minces, sont aussi plus petites, et n'ont communément que sept à huit pieds de longueur : le corps des uns et des autres, dont le diamètre est à peu près égal au tiers de sa longueur, a presque par-tout une épaisseur égale, et se présente aux yeux comme un gros cylindre, plutôt fait pour rouler que pour marcher sur la terre ; aussi ce corps trop arrondi n'y trouve d'assiette que parce qu'étant recouvert par-tout d'une graisse excessive, il prête aisément aux inégalités du terrain et aux pierres sur lesquelles l'animal se couche pour reposer.

* Les voyageurs sont d'accord sur le poids des lions marins, mais ils ne le sont pas également sur la taille ; les uns leur donnent douze à quatorze pieds de longueur, et dom Pernetti les fait encore plus grands. M. Steller dit que leur corps ne surpasse guère en longueur celui des ours marins, mais qu'il est beaucoup plus épais ; et M. Forster, qui paroît avoir examiné de près ces animaux, dit que les vieux lions marins ont, en général, dix à douze pieds de longueur, qui est celle que nous adoptons ici, d'autant qu'elle paroît être la plus conforme à la pesanteur de l'animal.

La tête paroît être trop petite à proportion d'un corps aussi gros ; le museau est assez semblable à celui d'un gros dogue, étant un peu relevé et comme tronqué à son extrémité ; la lèvre supérieure déborde sur la lèvre inférieure, et toutes deux sont garnies de cinq rangs de soies rudes en forme de moustaches qui sont longues, noires, et s'étendent le long de l'ouverture de la gueule : ces soies sont des tuyaux dont on peut faire des curedents ; elles deviennent blanches dans la vieillesse. Les oreilles sont coniques et longues seulement de six à sept lignes ; leur cartilage est ferme et roide, néanmoins elles sont repliées vers l'extrémité ; la partie intérieure en est lisse, et la surface extérieure est couverte de poil. Les yeux sont grands et proéminens ; les caroncules des grands angles en sont fort apparentes et d'une couleur rouge assez vive, en sorte que les yeux de cet animal paroissent ardens et échauffés ; l'iris en est verd, et le reste de l'œil est blanc, varié de petits filets sanguins ; il y a une membrane (*membrana nictitans*) à l'angle intérieur qui peut au besoin recouvrir l'œil en entier à la volonté de l'animal ; des sourcils composés de

crins noirs assez forts surmontent les yeux. La langue est couverte de petites fibres tendineuses, et elle est un peu fourchue à son extrémité : le palais est cannelé et sillonné transversalement par des rides assez sensibles. Les dents sont au nombre de trente-six, comme dans l'ours marin, et sont disposées de même : les incisives supérieures (pl. XV, fig. 1) sont terminées par deux pointes, au lieu que les inférieures n'en ont qu'une; il y en a quatre tant en haut qu'en bas : les dents canines (fig. 2) sont bien plus longues que les incisives et d'une forme conique, un peu crochues à l'extrémité, avec une cannelure au côté intérieur. Il y a, comme dans l'ours marin, des doubles dents canines à la mâchoire supérieure, qui sont placées l'une auprès de l'autre entre les incisives et les molaires, et une canine seulement de chaque côté à la mâchoire inférieure; mais toutes ces dents canines, ainsi que les incisives et les molaires, sont du triple plus longues que celles de l'ours marin. Ces dents molaires (figure 3) sont au nombre de six de chaque côté dans la mâchoire supérieure, et au nombre de cinq seulement de chaque côté dans la mâchoire

inférieure ; elles ont à peu près la même figure que les canines, seulement elles sont plus courtes : on remarque sur ces dents molaires une proéminence ou tubérosité osseuse, qui paroît faire partie constituante de la dent.

Le lion marin, au lieu de pieds de devant, a des nageoires qui sortent de chaque côté de la poitrine ; elles sont lisses et de couleur noirâtre sans apparence de doigts, avec une foible trace d'ongle au milieu que l'on distingue à peine : cependant ces nageoires renferment cinq doigts avec des phalanges et leurs articulations ; ces petits ongles ont la forme de tubercules arrondis, et sont d'une substance cornée ; ils sont situés au tiers de la longueur de la nageoire en la mesurant depuis l'extrémité : la forme de la nageoire entière est celle d'un triangle alongé et tronqué vers la pointe, et elle est absolument dénuée de poil et comme crénelée sur la face intérieure.

Les nageoires postérieures sont, comme celles de devant, couvertes d'une peau noirâtre, lisse et sans aucun poil : mais elles sont divisées à l'extérieur en cinq doigts fort

longs et applatis, qui sont terminés par une membrane mince, comprimée, et qui s'étend au-delà de l'extrémité des doigts; les petits ongles qui sont au-dessus de ces doigts, ne servent à l'animal que pour se gratter le corps.

Dans les phoques, la conformation des pieds est très-différente : tous ont des pattes en devant assez bien conformées, avec des doigts distincts et bien marqués, qui sont seulement joints par une membrane; leurs pieds et leurs doigts sont aussi garnis de poil comme le reste du corps, au lieu que, dans le lion marin, comme dans l'ours marin, ces quatre extrémités sont plutôt des nageoires que des pattes; aussi croyons-nous devoir rapporter à l'une ou l'autre de ces espèces du lion marin ou de l'ours marin ce que dit Frezier des phoques qui se trouvent sur les côtes occidentales de l'Amérique. « Ils diffèrent, dit ce voyageur, des loups marins du Nord, en ce que ceux-là ont des pattes, et que ceux-ci ont des nageoires alongées à peu près comme des ailes vers les épaules, et deux autres petites qui enferment le croupion. La Nature a néanmoins con-

servé au bout des grandes nageoires quelque conformité avec les pattes, car on y remarque des ongles qui en terminent l'extrémité ; peut-être que ces animaux s'en servent pour marcher à terre où ils se plaisent fort, et où ils portent leurs petits, qu'ils nourrissent de poisson. .... Ils jettent des cris comme les veaux, et c'est ce qui les a fait appeler *veaux marins ;* mais leur tête ressemble plutôt à celle d'un chien qu'à tout autre animal, et c'est avec raison que les Hollandois les appellent *chiens marins.* Leur peau est couverte d'un poil fort ras et touffu, et leur chair est fort huileuse et de mauvais goût... néanmoins les Indiens de Chiloé la font sécher, et en font leurs provisions pour se nourrir ; les équipages des vaisseaux en tirent de l'huile pour leurs besoins. La pêche en est fort facile ; on en approche sans peine sur la terre et sur la mer, et on les tue d'un seul coup sur le nez. Il y en a de différentes grandeurs : dans le Sud ils sont de la grosseur des forts mâtins, et au Pérou on en trouve qui ont plus de douze pieds de long. »

La verge du lion marin est à peu près de la grosseur de celle du cheval, et la vulve,

dans la femelle, est placée fort bas vers la queue, qui n'a qu'environ trois pouces de longueur. Cette courte queue est de forme conique et couverte d'un poil semblable à celui du corps. Lorsque l'animal est dans une situation alongée, la queue se trouve cachée entre les nageoires de derrière, qui, dans cette situation, sont très-voisines l'une de l'autre.

M. Forster nous a donné les dimensions suivantes, prises sur une femelle, qui probablement n'avoit pas encore acquis tout son accroissement.

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Du bout du nez à l'extrémité des doigts du milieu de la nageoire de derrière | 6 | 6 | 3 |
| Du bout du nez jusqu'à l'extrémité de la queue | 5 | 6 | » |
| Du bout du nez jusqu'à l'origine de la queue | 5 | 3 | » |
| Circonférence du corps aux épaules | 3 | 11 | » |
| Circonférence de la tête derrière les oreilles | 2 | 1 | 5 |
| Longueur des nageoires de devant | 1 | 9 | » |

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur des nageoires de derrière, jusqu'à l'extrémité du pouce........................ | 1 | 5 | » |
| Depuis l'extrémité de la lèvre supérieure à l'angle de la bouche........................ | » | 3 | 8 |
| Depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à la base des oreilles..................... | » | 8 | » |
| Longueur des moustaches...... | » | 5 | 3 |
| Longueur de la queue......... | » | 2 | 10 |
| Longueur de l'ongle du doigt du milieu de la nageoire postérieure.................. | » | » | 11 |
| Hauteur des oreilles........... | » | » | 7 |

Si l'on veut comparer tout ce que nous avons dit de l'ours marin avec ce que nous venons de dire du lion marin, on peut voir qu'il y a beaucoup d'analogie entre ces animaux, tant par les habitudes naturelles que par plusieurs caractères extérieurs; néanmoins comme il y a des différences essentielles, et que l'on a quelquefois confondu ces deux espèces, il est bon de résumer ici leurs principales différences.

1°. Le lion marin a, comme le lion terrestre, une crinière fauve, et tout le reste de son poil est court, lisse, luisant et couché sur la peau, au lieu que l'ours marin n'a point de crinière, et que le poil du cou et de tout le corps est long et hérissé : il y a de plus à la racine du long poil un second poil plus court; c'est une espèce de fourrure ou feutre lanugineux qui manque au lion marin.

2°. La couleur du lion marin est fauve et jaunâtre, tirant sur le brun, et à peu près semblable à celle du lion terrestre; tandis que la couleur de l'ours marin est d'un brun foncé presque noir, moucheté quelquefois de petits points blancs.

3°. La taille des lions marins est ordinairement de dix à douze pieds, et celle des ours marins les plus grands n'excède jamais huit à neuf pieds.

4°. Les lions marins sont indolens et fort lourds, et ils ne marquent que bien peu d'attachement pour leur progéniture; au contraire, les ours marins sont très-vifs, et donnent des preuves d'un grand amour pour leurs petits, par les soins qu'ils en prennent.

5°. Enfin, quoique les lions et les ours marins soient souvent sur le même terrain et dans les mêmes eaux, cependant ils y vivent toujours en troupes séparées et éloignées les unes des autres; et s'ils sont assez voisins pour se mêler quelquefois, ce n'est jamais pour s'habituer ensemble, et chacun rejoint bientôt sa famille.

# LES LAMANTINS *.

Nous avons dit que la Nature semble avoir formé les lamantins pour faire la nuance entre les quadrupèdes amphibies et les cétacés : ces êtres mitoyens placés au-delà des limites de chaque classe, nous paroissent imparfaits, quoiqu'ils ne soient qu'extraordinaires et anomaux ; car, en les considérant avec attention, l'on s'apperçoit bientôt qu'ils possèdent tout ce qui leur étoit nécessaire pour remplir la place qu'ils doivent occuper dans la chaîne des êtres.

* Voyez sur l'étymologie de ce nom *lamantin*, ce que j'ai dit dans la note tome VI, page 257.

On a aussi donné au lamantin le nom de *vache marine*, parce qu'on a cru trouver dans la forme extérieure de sa tête quelques rapports avec celle du bœuf, et que d'ailleurs il se nourrit aussi d'herbes ; plusieurs voyageurs l'ont même appelé *sirène*, et c'est peut-être en effet la véritable sirène des anciens, qui a donné lieu à tant de contes et de récits fabuleux.

Aussi les lamantins, quoiqu'informes à l'extérieur, sont à l'intérieur très-bien organisés; et si l'on peut juger de la perfection d'organisation par le résultat du sentiment, ces animaux seront peut-être plus parfaits que les autres à l'intérieur, car leur naturel et leurs mœurs semblent tenir quelque chose de l'intelligence et des qualités sociales; ils ne craignent pas l'aspect de l'homme, ils affectent même de s'en approcher et de le suivre avec confiance et sécurité. Cet instinct pour toute société est au plus haut degré pour celle de leurs semblables; ils se tiennent presque toujours en troupes et serrés les uns contre les autres avec leurs petits au milieu d'eux, comme pour les préserver de tout accident: tous se prêtent, dans le danger, des secours mutuels; on en a vu essayer d'arracher le harpon du corps de leurs compagnons blessés *, et souvent l'on voit les petits suivre de près le cadavre de leurs mères jusqu'au rivage, où les pêcheurs les amènent en les tirant avec des cordes. Ils montrent autant de fidélité dans leurs amours que d'attache-

* Voyez, ci-après, l'article du *lamantin de Kamtschatka*.

ment à leur société; le mâle n'a communément qu'une seule femelle, qu'il accompagne constamment avant et après leur union. Ils s'accouplent dans l'eau, la femelle renversée sur le dos; car ils ne viennent jamais à terre et ne peuvent même se traîner dans la vase : ils ont le trou ovale du cœur ouvert, et par conséquent la femelle peut rester sous l'eau pendant la copulation.

Ces animaux ne se trouvent pas dans les hautes mers à une grande distance des terres; ils habitent au voisinage des côtes et des îles, et particulièrement sur les plages qui produisent les *fucus* et les autres herbes marines dont ils se nourrissent : leur chair et leur graisse sont également bonnes à manger, et c'est par cette raison qu'on leur fait une guerre cruelle, et que l'espèce en est diminuée sur la plupart des côtes où les hommes se sont habitués en nombre.

Nous connoissons quatre ou cinq espèces de lamantins : tous ont la tête très-petite, le cou fort court, le corps épais et très-gros jusqu'à l'endroit où commence la queue, et allant ensuite en diminuant de plus en plus jusqu'à l'origine de la pinne ou nageoire qui

termine cette queue en forme d'un éventail étendu dans le sens horizontal ; les yeux sont très-petits et ordinairement situés à égale distance, entre les trous auditifs et l'extrémité du museau ; ces trous, qui leur servent d'oreilles, sont indiqués par deux petites ouvertures qu'on ne peut appercevoir qu'au moyen d'une inspection attentive. La peau du corps est raboteuse, très-épaisse, et dans quelques espèces elle est parsemée de poils rares ; la langue est étroite, d'une moyenne longueur et assez menue relativement au volume du corps ; la verge est placée dans un fourreau adhérent à la peau du ventre, qui s'étend jusqu'au nombril. Les femelles ont la vulve assez grande, avec un clitoris apparent ; cette partie n'est pas située comme dans les autres animaux, au-dessous mais au-dessus de l'anus. Elles ont les mamelles placées sur la poitrine et très-proéminentes dans le temps de la gestation et de l'allaitement de leurs petits ; mais, dans tout autre temps, elles ne sont apparentes que par leurs boutons.

Voilà les caractères généraux et communs à tous les lamantins ; mais il y en a de par-

ticuliers par lesquels on peut distinguer les espèces : par exemple, le grand lamantin de Kamtschatka manque absolument de doigts et d'ongles dans les deux mains ou nageoires; il manque aussi de dents, et n'a dans chaque mâchoire qu'un os fort et robuste qui lui sert à broyer les alimens : au contraire, les lamantins d'Amérique et d'Afrique ont des doigts et des ongles, et des deuts molaires dans le fond de la gueule.

---

# LE GRAND LAMANTIN
## DE KAMTSCHATKA.

CETTE espèce se trouve en assez grand nombre dans les mers orientales au-delà de Kamtschatka, sur-tout aux environs de l'île de Behring, où M. Steller en a décrit et même disséqué quelques individus. Ce grand lamantin paroît aimer les plages vaseuses des bords de la mer : il se tient aussi volontiers à l'embouchure des rivières ; mais il ne les remonte pas pour se nourrir de l'herbe qui croît sur leurs bords, car il habite constamment les eaux salées ou saumâtres. Il diffère donc, à cet égard, du petit lamantin de la Guiane et de celui du Sénégal, comme il en diffère aussi par la grandeur du corps. Ses mains ou bras ne peuvent lui servir à marcher sur la terre, et ne lui sont utiles que pour nager. « J'ai vu, dit M. Steller, au reflux de la

marée, un de ces animaux à sec; il lui fut impossible de se mouvoir pour regagner le rivage, et on le tua sur la plage à coups de haches et de perches. »

Ces grands lamantins que l'on voit en troupes autour de l'île de Behring, sont si peu farouches, qu'ils se laissent approcher et toucher avec la main : ils veillent si peu à leur sûreté, qu'aucun danger ne les émeut, et qu'à peine lèvent-ils la tête hors de l'eau lorsqu'ils sont menacés ou frappés, sur-tout dans le temps qu'ils prennent leur nourriture; il faut les frapper très-rudement pour qu'ils prennent le parti de s'éloigner : mais un moment après on les voit revenir au même lieu, et ils semblent avoir oublié le mauvais traitement qu'ils viennent d'essuyer; et si la plupart des voyageurs ne disoient pas à peu près la même chose des autres espèces de lamantins, on croiroit que ceux-ci ne sont si confians et si peu sauvages autour de l'île déserte de Behring, que parce que l'expérience ne leur a pas encore appris ce qu'il en coûte à tous ceux qui se familiarisent avec l'homme.

Chaque mâle ne paroît s'attacher qu'à une

seule femelle, et tous deux sont ordinairement accompagnés ou suivis d'un petit de la dernière portée, et d'un autre plus grand de la portée précédente : ainsi, dans cette espèce, le produit n'est que d'un; et comme le temps de la gestation est d'environ un an *, on peut en inférer que les jeunes ne quittent leurs père et mère que quand ils sont assez forts pour se conduire eux-mêmes, et peut-être assez âgés pour devenir à leur tour les chefs d'une nouvelle famille.

Ces animaux s'accouplent au printemps, et plus souvent vers le déclin du jour qu'à toute autre heure : ils profitent cependant des momens où la mer est la plus tranquille,

* A en juger par ce que dit M. Kracheninnikow, il sembleroit que le temps de la gestation ne devroit être que de huit ou neuf mois ; car il assure que les femelles mettent bas en automne, et qu'elles s'accouplent au printemps : mais, comme M. Steller a observé long-temps ces animaux à l'île de Behring, et qu'il les a très-bien décrits, nous croyons devoir adopter son témoignage, et prononcer, d'après son récit, que, dans l'espèce de ce lamantin, le temps de la gestation est en effet d'environ un an.

et préludent à leur union par des signes et des mouvemens qui annoncent leurs desirs: la femelle nage doucement, en faisant plusieurs circonvolutions comme pour inviter le mâle, qui bientôt s'en approche, la suit de très-près et attend impatiemment qu'elle se renverse sur le dos pour le recevoir; dans ce moment, il la couvre avec des mouvemens très-vifs. Ils sont non seulement susceptibles des sentimens d'un amour fidèle et mutuel, mais aussi d'un fort attachement pour leur famille et même pour leur espèce entière; ils se donnent des secours réciproques lorsqu'ils sont blessés; ils accompagnent ceux qui sont morts, et que les pêcheurs traînent au bord de la mer. « J'ai vu, dit M. Steller, l'attachement de ces animaux l'un pour l'autre, et sur-tout celui du mâle pour sa femelle. En ayant harponné une, le mâle la suivit à mesure qu'on l'entraînoit au rivage, et les coups qu'on lui donnoit de toutes parts, ne purent le rebuter: il ne l'abandonna pas même après sa mort; car le lendemain, comme les matelots alloient pour mettre en pièces la femelle qu'ils avoient tuée la veille, ils trouvèrent le

mâle au bord de la mer, qui ne l'avoit pas quittée. »

On harponne les lamantins d'autant plus aisément qu'ils ne s'enfoncent presque jamais en entier sous l'eau : mais il est plus aisé d'avoir les adultes que les petits ou les jeunes, parce que ces derniers nagent beaucoup plus vîte, et que souvent ils s'échappent en laissant le harpon teint de leur sang ou chargé de leur chair. Le harpon, dont la pointe est de fer, est attaché à une longue corde ; quatre ou cinq hommes se mettent sur une barque ; le premier qui est en avant, tient et lance le harpon ; et lorsqu'il a frappé et percé le lamantin, vingt-cinq ou trente hommes qui tiennent l'extrémité de la corde sur le rivage, tâchent de le tirer à terre ; ceux qui sont sur la barque, tiennent aussi une corde qui est attachée à la première, et ils ne cessent de tirer l'animal jusqu'à ce qu'il soit tout-à-fait hors de l'eau.

Le lamantin rend beaucoup de sang par ses blessures ; « et j'ai remarqué, dit M. Steller, que le sang jaillissoit comme une fontaine, et qu'il s'arrêtoit dès que l'animal avoit la tête plongée dans l'eau ; mais que le jet se

renouveloit toutes les fois qu'il l'élevoit au-dessus pour respirer : d'où j'ai conclu que, dans ces animaux, comme dans les phoques, le sang avoit une double voie de circulation ; savoir, sous l'eau, par le trou ovale du cœur, et dans l'air, par le poumon.

Les *fucus* et quelques autres herbes qui croissent dans la mer, sont la seule nourriture de ces animaux. C'est avec leurs lèvres, dont la substance est très-dure, qu'ils coupent la tige des herbes ; ils enfoncent la tête dans l'eau pour les saisir, et ne la relèvent que pour rendre l'air et en prendre de nouveau ; en sorte que, pendant qu'ils mangent, ils ont toujours la partie antérieure du corps dans l'eau, la moitié des flancs et toute la partie postérieure au-dessus de l'eau. Lorsqu'ils sont rassasiés, ils se couchent sur le dos sans sortir de l'eau, et dorment dans cette situation fort profondément. Leur peau, qui est continuellement lavée, n'est pas plus nette ; elle produit et nourrit une grande quantité de vermine, que les mouettes et quelques autres oiseaux viennent manger sur leur dos. Au reste, ces lamantins, qui sont très-gras au printemps et en été, sont

si maigres en hiver, qu'on voit aisément, sous la peau, le dessin de leurs vertèbres et de leurs côtes; et c'est dans cette saison qu'on en rencontre quelques uns qui ont péri entre les glaces flottantes.

La graisse, épaisse de plusieurs pouces, enveloppe tout le corps de l'animal; lorsqu'on l'expose au soleil, elle y prend la couleur jaune du beurre : elle est de très-bon goût, et même de bonne odeur; on la préfère à celle de tous les quadrupèdes, et la propriété qu'elle a d'ailleurs de pouvoir être conservée long-temps, même pendant les chaleurs de l'été, lui donne encore un plus grand prix. On peut l'employer aux mêmes usages que le beurre, et la manger de même; celle de la queue sur-tout est très-délicate : elle brûle aussi très-bien sans odeur forte ni fumée désagréable. La chair a le goût de celle du bœuf; seulement elle est moins tendre, et exige une plus longue cuisson, sur-tout celle des vieux, qu'il faut faire bouillir long-temps pour la rendre mangeable.

La peau est une espèce de cuir d'un pouce d'épaisseur, plus ressemblant, à l'extérieur, à l'écorce rude d'un arbre qu'à la peau d'un

animal; elle est de couleur noirâtre et sans poil : il y a seulement quelques soies rudes et longues autour des nageoires, autour de la gueule et dans l'intérieur des narines; ce qui doit faire présumer que le lamantin ne les a pas aussi souvent ni aussi long-temps fermées que les phoques, dont l'intérieur des narines est dénué de poil. Cette peau du lamantin est si dure, sur-tout lorsqu'elle est sèche, qu'on a peine à l'entamer avec la hache : les Tschutchis s'en servent pour faire des nacelles, comme d'autres peuples du Nord en font avec la peau des grands phoques.

Le lamantin décrit par M. Steller pesoit deux cents *puds* de Russie, c'est-à-dire, environ huit milliers ; sa longueur étoit de vingt-trois pieds. La tête, fort petite en comparaison du corps, est de figure oblongue ; elle est applatie au sommet, et va toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité du museau, qui est rabattue, de manière que la gueule se trouve tout-à-fait au-dessous*; l'ouverture en est petite et environnée de doubles lèvres,

* Clusius et Hernandès, qui ont donné la description du lamantin des Antilles, ne paroissent

tant en haut qu'en bas. Les lèvres supérieures et inférieures externes sont spongieuses, épaisses et très-gonflées; l'on voit à leur surface un grand nombre de tubercules, et c'est de ces tubercules que sortent des soies blanches ou moustaches de quatre ou cinq pouces de longueur : ces lèvres font les mêmes mouvemens que celles des chevaux, lorsque l'animal mange. Les narines, qui sont situées vers l'extrémité du museau, ont un pouce et demi de longueur sur autant de largeur environ, quand elles sont entièrement ouvertes.

La mâchoire inférieure est plus courte que la supérieure : mais ni l'une ni l'autre ne sont garnies de dents; il y a seulement deux os durs et blancs, dont l'un est fixé au palais supérieur, et l'autre à la mâchoire inférieure. Ces os sont criblés de plusieurs petits trous; leur surface extérieure est néanmoins solide et crénelée, de manière que la nourriture se broye entre ces deux os en assez peu de temps.

Les yeux sont fort petits, et sont situés

pas l'avoir bien observé; car il n'a pas la tête telle qu'ils la représentent, mais assez semblable à celle de ce lamantin de Kamtschatka.

précisément dans les points milieux entre l'extrémité du museau et les petits trous qui tiennent lieu d'oreilles. Il n'y a point de sourcils ; mais dans le grand angle de chaque œil, il se trouve une membrane cartilagineuse en forme de crête, qui peut, comme dans la loutre marine ( saricovienne ), couvrir le globe de l'œil en entier, à la volonté de l'animal.

Il n'y a point d'oreilles externes : ce ne sont que deux trous de figure ronde, si petits, que l'on pourroit à peine y faire entrer une plume à écrire; et comme ces conduits auditifs ont échappé à l'œil de la plupart des voyageurs, ils ont cru que les lamantins étoient sourds, d'autant qu'ils semblent être muets ; car M. Steller assure que ceux de Kamtschatka ne font jamais entendre d'autre bruit que celui de leur forte respiration : cependant Kracheninnikow dit qu'il brait ou qu'il beugle, et le P. Magnin de Fribourg compare le cri du lamantin d'Amérique à un petit mugissement.

Dans le lamantin de Kamtschatka, le cou ne se distingue presque pas du corps; il est seulement un peu moins épais auprès de la

tête que sur le reste de sa longueur. Mais un caractère singulier par lequel cet animal diffère de tous les autres animaux terrestres ou marins, c'est que les bras, qui partent des épaules auprès du cou, et qui ont plus de deux pieds de longueur, sont formés et articulés comme le bras et l'avant-bras dans l'homme. Cet avant-bras du lamantin finit avec le métacarpe et le carpe, sans aucun vestige de doigts ni d'ongles; caractères qui éloignent encore cet animal de la classe des quadrupèdes : le carpe et le métacarpe sont environnés de graisse et d'une chair tendineuse, recouverte d'une peau dure et cornée.

On a compté soixante vertèbres dans ce lamantin, et la queue commence à la vingt-sixième, et continue par trente-cinq autres; en sorte que le tronc du corps n'en a que vingt-cinq. Le lamantin des Antilles en a cinquante-deux, depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la queue. Dans un fœtus de lamantin de la Guiane, il y en avoit vingt-huit dans la queue, seize dans le dos, et six dans le cou, en tout cinquante *. Ainsi, en supposant qu'il y eût sept vertèbres dans le cou

* Voyez l'article du *lamantin*, tome VI, p. 267.

du lamantin des Antilles, il en auroit en tout cinquante-neuf. La queue va toujours en diminuant de grosseur, et sa forme extérieure est plutôt quarrée qu'applatie : dans celui de Kamtschatka, elle est terminée par une pinne épaisse et très-dure qui s'élargit horizontalement, et dont la substance est à peu près pareille à celle du fanon de la baleine.

Le membre du mâle, qui ressemble beaucoup à celui du cheval, mais dont le gland est encore plus gros, a deux pieds et demi de longueur ; il est situé dans un fourreau adhérent à la peau du ventre, et il s'étend jusqu'au nombril. Dans la femelle, la vulve est située à huit pouces de distance au-dessus de l'anus ; le clitoris est apparent, il est presque cartilagineux et long de six lignes. Les deux mamelles sont placées sur la poitrine : elles ont environ six pouces de diamètre dans le temps de la gestation, et tant que la mère allaite son petit ; mais, dans tout autre temps, elles n'ont que l'apparence d'une grosse verrue ou d'un simple bouton : le lait est gras, et d'un goût à peu près semblable à celui de la brebis.

*Dimensions du lamantin tué dans l'île de Behring, le* 12 *juillet* 1742, *réduites au pied-de-roi de France.*

| | pieds | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur du corps entier, depuis la lèvre supérieure jusqu'à l'extrémité de la queue | 23 | 1 | 6 |
| Longueur depuis l'extrémité de la lèvre supérieure aux narines | » | 7 | 6 |
| Du milieu du nez à l'angle de l'œil | 1 | » | 7 |
| Largeur de l'œil entre ses deux angles | » | » | $7\frac{1}{2}$ |
| Distance entre les yeux | 1 | 4 | 3 |
| Largeur et hauteur des narines | » | 2 | 3 |
| De l'extrémité de la lèvre supérieure au coin de la gueule | 1 | 2 | » |
| De l'extrémité de la lèvre supérieure à l'épaule | 4 | » | 9 |
| De l'extrémité de la lèvre supérieure à l'orifice de la vulve | 15 | 2 | » |
| De la lèvre inférieure au sternum | 4 | 2 | 8 |
| Diamètre de la gueule, pris au coin de son ouverture | 1 | 6 | 9 |

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Circonférence de la tête à l'endroit des narines | 2 | 5 | 1 |
| Circonférence de la tête aux yeux | 3 | 9 | » |
| Hauteur du museau à son extrémité | » | 7 | $9\frac{1}{2}$ |
| Circonférence du corps aux épaules | 11 | 3 | » |
| Circonférence du cou prise à la nuque | 6 | 4 | 11 |
| Circonférence du corps à l'abdomen | 19 | » | 9 |
| Circonférence de la queue à l'insertion de la pinne | 4 | 4 | 6 |
| Distance entre l'anus et la vulve | » | 7 | 6 |
| Longueur de la vulve | » | 9 | $6\frac{1}{2}$ |
| Distance entre les deux extrémités des deux cornes de la queue | 6 | 1 | 2 |
| Longueur de la tête, depuis les narines à l'occiput, prise sur le squelette | 2 | 1 | 3 |
| Longueur de la tête à l'occiput | » | 9 | 9 |
| Longueur de l'os de l'épaule | 1 | 1 | 6 |
| Longueur de l'os du bras | » | 11 | 5 |
| Largeur ou plutôt longueur de l'estomac | 3 | 6 | 3 |
| Longueur totale des intestins, depuis la gorge jusqu'à l'anus, | | | |

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| c'est-à-dire, vingt fois aussi longs que le corps entier de l'animal | 466 | 3 | » |
| Hauteur du cœur | 1 | 8 | 6 |
| Largeur du cœur | 1 | 11 | 6 |
| Longueur des reins | 2 | 6 | » |
| Largeur des reins | 1 | 4 | 11 |
| Longueur de la langue | » | 11 | 3 |
| Largeur de la langue | » | 2 | 3 |

---

# LE GRAND LAMANTIN
## DES ANTILLES.

Nous appelons cette espèce *le grand lamantin des Antilles*, parce qu'elle paroît se trouver encore aujourd'hui aux environs de ces îles, quoiqu'elle y soit néanmoins devenue rare depuis qu'elles sont bien peuplées. Ce lamantin diffère de celui de Kamtschatka par les caractères suivans : la peau rude et épaisse n'est pas absolument nue, mais parsemée de quelques poils qui sont de couleur d'ardoise, ainsi que la peau; il a dans les mains cinq ongles apparens, assez semblables à ceux de l'homme ; ces ongles sont fort courts; il a de plus non seulement une callosité osseuse au-devant de chaque mâchoire, mais encore trente-deux dents molaires au fond de la gueule : et, au contraire, il paroît certain que, dans le lamantin de Kamtschatka, la peau est absolument

dénuée de poil, les mains sans phalanges ni doigts ni ongles, et les mâchoires sans dents. Toutes ces différences sont plus que suffisantes pour en faire deux espèces distinctes et séparées. Ces lamantins sont d'ailleurs très-différens par les proportions et par la grandeur du corps. Celui des Antilles est moins grand que celui de Kamtschatka; il a aussi le corps moins épais : sa longueur n'est que de douze, quatorze, quinze, dix-huit, et rarement de vingt pieds, à moins qu'il ne soit très-âgé. Celui qui est décrit dans le *Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique*, imprimé à Paris en 1722, n'avoit que huit pieds de circonférence sur quatorze de longueur, tandis que le lamantin de Kamtschatka dont nous venons de parler, avoit environ dix-huit pieds de circonférence, et vingt-trois pieds quelques pouces de longueur. Malgré toutes ces différences, ces deux espèces de lamantins se ressemblent par tout le reste de leur conformation : ils ont aussi les mêmes habitudes naturelles; tous deux également aiment la société de leur espèce, et sont d'un naturel doux, tranquille et confiant; ils semblent ne pas craindre la présence de l'homme.

On voit les lamantins des Antilles toujours en troupes dans le voisinage des côtes, et quelquefois aux embouchures des rivières; et c'est probablement ce qui a fait dire à Oviedo et à Gomara, qu'ils fréquentoient aussi-bien les eaux des fleuves que celles de la mer: cependant ce fait ne paroît vrai que pour le petit lamantin, dont nous parlerons dans la suite; et il paroît certain que les grands lamantins des Antilles, non plus que ceux de Kamtschatka, ne remontent point les rivières, et se tiennent toujours dans les eaux salées et saumâtres.

Le grand lamantin des Antilles a, comme celui de Kamtschatka, le cou fort court, le corps très-gros et très-épais jusqu'à l'endroit où commence la queue, qui va toujours en diminuant jusqu'à la pinne qui la termine. Tous deux ont encore les yeux fort petits, et de très-petits trous au lieu d'oreilles : tous deux se nourrissent de *fucus* et d'autres herbes qui croissent dans la mer; et leur chair et leur graisse, lorsqu'ils ne sont pas trop vieux, sont également bonnes à manger : tous deux ne produisent qu'un seul petit, que la mère embrasse et porte souvent entre

ses mains ; elle l'allaite pendant un an, après quoi il est en état de se pourvoir lui-même et de manger de l'herbe. Cependant, selon Oviedo, le lamantin des Antilles produiroit deux petits : mais, comme il paroît que, dans cette espèce, ainsi que dans celle du lamantin de Kamtschatka, les petits ne quittent leurs mères que deux ou trois ans après leur naissance, il se pourroit que, cet auteur ayant vu deux petits de portées différentes suivre la même mère, il en eût conclu qu'elles produisoient en effet deux petits à la fois.

---

# LE GRAND LAMANTIN

## DE LA MER DES INDES.

Nous avons rapporté (tome VI, page 277), ce que le voyageur Dampier a dit des lamantins qu'il a vus aux Philippines, et qui nous paroissent avoir plusieurs rapports de ressemblance avec les grands lamantins des Antilles : cependant nous ne croyons pas qu'ils soient absolument de la même espèce; car il n'est guère possible que ces animaux aient fait la traversée de l'Amérique aux grandes Indes. L'on verra, dans l'article suivant, les faits qui prouvent qu'ils ne peuvent voyager au loin, ni parcourir les hautes mers.

# LE PETIT LAMANTIN D'AMÉRIQUE.

Cette quatrième espèce, plus petite que les trois précédentes, est en même temps plus nombreuse et plus répandue que la seconde, dans les climats chauds du nouveau monde : elle se trouve non seulement sur presque toutes les côtes, mais encore dans les rivières et les lacs qui se trouvent dans l'intérieur des terres de l'Amérique méridionale, comme sur l'Orénoque, l'Oyapôk, l'Amazone, etc.; on les trouve aussi dans les rivières, et enfin dans la baie de Campèche et autour des petites îles qui sont au midi de celle de Cuba.

Les grands lamantins des Antilles ne quittent pas la mer ; mais le petit lamantin préfère les eaux douces, et remonte dans les fleuves à mille lieues de distance de la mer. M. de la Condamine en a vu dans la rivière des Amazones jusqu'à la cataracte de Borja,

au-dessus de laquelle il ne s'en trouve plus. Il paroît que ces petits lamantins d'Amérique fréquentent alternativement les eaux de la mer et celles des fleuves, selon qu'ils y trouvent de la pâture ; mais ils habitent constamment sur les fonds élevés des côtes basses, et les rivières où croissent les herbes dont ils se nourrissent : on ne les rencontre jamais dans les endroits voisins des côtes escarpées, où les eaux sont profondes, ni dans les hautes mers à de grandes distances des terres ; car ils n'y pourroient vivre, puisqu'il ne paroît pas qu'ils mangent du poisson : ils ne fréquentent donc que les endroits qui produisent de l'herbe ; et c'est par cette raison qu'ils ne peuvent traverser les grandes mers, dont le fond ne produit point de végétaux, et où par conséquent ils périroient d'inanition : ainsi nous ne croyons pas que les lamantins de la mer des Indes et ceux des côtes du Sénégal soient de même espèce que les lamantins d'Amérique, petits ou grands.

Les voyageurs s'accordent à dire que le petit lamantin d'Amérique, dont il est ici question, se nourrit non seulement des

herbes qui croissent sous les eaux, mais qu'il broute encore celles qui bordent les rivages, lorsqu'il peut les atteindre en avançant sa tête, sans sortir entièrement de l'eau; car il n'a pas plus que les autres lamantins, la faculté de marcher sur la terre, ni même de s'y traîner.

Les femelles, dans cette espèce, produisent ordinairement deux petits, au lieu que les grands lamantins n'en produisent qu'un. La mère porte ces deux petits sous chacun de ses bras, et serrés contre ses mamelles, dont ils ne se séparent point, quelque mouvement qu'elle puisse se donner; et lorsqu'ils sont devenus assez forts pour nager, ils la suivent constamment, et ne l'abandonnent pas lorsqu'elle est blessée, ni même après sa mort, car ils persistent à l'accompagner lorsque les pêcheurs la tirent avec des cordes pour l'amener au rivage.

La peau de ces petits lamantins adultes est, comme celle des grands, rude et fort épaisse : leur chair est aussi très-bonne à manger.

# LE PETIT LAMANTIN

## DU SÉNÉGAL.

Nous avons donné (tome VI, page 274), d'après M. Adanson, la description de ce petit lamantin du Sénégal, qui est de la même grandeur que celui de Cayenne, mais qui paroît en différer, en ce qu'il a des dents molaires et quelques poils sur le corps; caractères qui suffisent pour le distinguer de celui d'Amérique, auquel les voyageurs ne donnent ni dents molaires, ni poil sur le corps. Ainsi nous présumons qu'on peut compter cinq espèces de lamantins : la première est le *grand lamantin de Kamtschatka*, qui, comme nous l'avons dit, surpasse tous les autres en grandeur, et qui n'a ni dents molaires, ni ongles au bout des mains, ni poil sur le corps; la seconde, le *grand lamantin des Antilles*, qui a des dents mo-

laires, des ongles et quelques poils sur le corps, et dont la longueur n'est au plus que de dix-huit à vingt pieds, tandis que celle du lamantin de Kamtschatka est de plus de vingt-trois pieds; la troisième, le *grand lamantin de la mer des Indes*, qui n'est pas encore bien connu, mais qui doit être d'une espèce différente de celle du Kamtschatka et des Antilles, puisque ni l'une ni l'autre ne peut traverser les hautes mers, parce qu'elles ne produisent point les herbes dont ces animaux se nourrissent; la quatrième, le *petit lamantin de l'Amérique méridionale*, qui fréquente également les eaux salées et les eaux douces, et diffère beaucoup des trois premiers par la grandeur, qui est de plus de deux tiers au-dessous; et la cinquième, le *petit lamantin du Sénégal*, qui se trouve dans plusieurs fleuves de l'Afrique, comme le petit lamantin de la Guiane dans ceux de l'Amérique. Ces deux petites espèces diffèrent en ce que la première n'a point de dents, et que les trous auditifs sont plus grands que dans la seconde.

Voilà ce que j'ai pu recueillir de moins incertain au sujet des différentes espèces de

lamantins, qui, comme l'on voit, ne sont pas encore parfaitement connues. Quelques voyageurs ont parlé des lamantins des Philippines, et M. Forster m'a dit en avoir vu aussi sur les côtes de la nouvelle Hollande; mais nous ignorons si ces espèces des Philippines et de la nouvelle Hollande peuvent se rapporter à celles dont nous venons de parler, ou si elles en diffèrent assez pour qu'on doive les regarder comme des espèces différentes.

*Fin du tome neuvième.*

# TABLE

## Des articles contenus dans ce volume.

---

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN.


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00769 6594